
Formation générale

Présentation de l'épreuve orale d'entretien

Source : cours d'amphi du 25 Sept 2006
Voir doc jaune p 33 et 34

Les conseils de préparation à l'épreuve pendant l'année

Les stages : la mine d'or. Recueillir des exemples, des anecdotes, des illustrations...

Les conseils pendant l'épreuve

Quand on lit un texte à l'oral il faut lire d'abord :

- Titre, date, émanation institutionnelle, didactique/pédagogique,
- S'il y a plusieurs textes : points communs divergences
- Absolument rédiger introduction et conclusion. Penser aux transitions
- Gestion du stress : bien s'asseoir dans sa chaise, démarrer paisiblement, ne pas se sentir piégé, ne pas imaginer qu'il y a toujours UNE bonne réponse

Pendant l'heure de préparation :

Quand on lit un texte à l'oral il faut lire d'abord :

- Titre, date, émanation institutionnelle, didactique/pédagogique,
- S'il y a plusieurs textes : points communs divergences
- Réfléchir aux "enjeux" du texte. Les enjeux, c'est "que risque-t-il de se passer si". Il faudra les présenter en intro (idéalement) et y "répondre" en conclusion.
- Absolument rédiger introduction et conclusion. Penser aux transitions
- Soigner particulièrement la phrase de conclusion : la travailler, la peser... elle servira au jury pour rebondir sur les questions

Exemple de tableau de préparation

Idées du texte	Illustration théorique	Illustration "pratique"
Idée 1	Condorcet bla bla	
Idée 2		Débat réglé, bla bla

Pendant l'exposé de 10 minutes :

- 10 minutes, c'est court. Surveiller sa **montre** !
- Gestion du stress : bien s'asseoir dans sa chaise, démarrer paisiblement, ne pas se sentir piégé, ne pas imaginer qu'il y a toujours UNE bonne réponse
- L'objectif : réussir à communiquer, à exprimer une réflexion construite et argumentée.
- Attention à la forme de sa communication.
- Je fais mon intro. J'ai un plan, je l'annonce lourdement, je reprends le numéro de mes parties, je fais des transitions, je conclus.
- Se méfier des références aux expériences professionnelles antérieures, sauf si elles ont vraiment un rapport direct à l'éducation.
- Prendre le jury par la main et le conduire tout au long de l'argumentation, ne pas le brusquer, chercher à se faire comprendre
- Si possible, tendre des « perches » au jury, pendant l'exposé, en sachant qu'il y a de bonnes chances pour qu'elles servent de questions ensuite (en citant un terme savant, qui fasse état de mes connaissances...). Donc ne pas tout dire à l'exposé...
- Montrer que l'on connaît le fonctionnement de l'école (parler de conseil des maîtres, conseil d'école pare exemple).
- Montrer que l'on lit. Glisser que l'on a lu le Monde de l'Éducation, ou "les cahiers Pédagogiques". Les documents d'accompagnement aussi.

Pendant la phase de questions réponses de 15 minutes :

- Le jury reprend la main après les 10 minutes d'exposé
- Dans l'une des réponses, si on demande ouvertement « comment vous faites quand... », essayer de glisser « bien sûr, je ne suis pas encore PE » ou « bien sûr, je n'ai pas encore fait la classe ...» (attention, ce n'est surtout pas un moyen de se justifier, de dire « je ne sais pas répondre parce que », ce n'est pas une excuse : à l'oral pro, on nous demande de se mettre en posture professionnelle. C'est juste une allusion au fait qu'on n'a pas encore une grande expérience et qu'on en est conscient)

- Bien écouter les questions en étant (et se montrant) attentif et ouvert, en montrant qu'on cherche à comprendre.
- Ne pas se laisser déstabiliser, ne pas ironiser sur une question « bête » du jury

Exemples de questions tombées l'an dernier

- Relations parents/profs [bulletins, réunions, rendez-vous individuels, cahier de liaison...]
- L'importance de l'équipe éducative ?
- Quelle différence entre élèves en difficultés et difficultés des élèves ?
- Que faire quand il y a trop de différence dans les niveaux des élèves ?
- Le retour à la dictée traditionnelle est-il souhaitable ?
- Si vous aviez à composer une dictée, comment la composeriez-vous ?
- Les textes des grands auteurs peuvent-ils être soumis aux élèves actuels ?
- Combien y a-t-il d'heures de français transversal au cycle III ?
- Enseigne-t-on l'Education civique à l'école au cycle I, au cycle II, au cycle III ?
- Pourquoi faut-il enseigner les sciences à l'école ? [Parce que c'est au programme !!]
- Quel intérêt d'enseigner l'électricité à l'école ? [sécurité, notamment]
- Est-ce que le redoublement est possible dans tous les cycles ? sinon pourquoi ?
- Qu'est-ce qui fait que dans les autres pays européens ça marche mieux sans redoublement ?
- Qu'est-ce que l'enrôlement ? (G. Bruner)

L'Histoire des institutions scolaires

Introduction

L'objectif de l'école est d'assurer l'égalité des chances, avec une double ambition :

- Être commune à tous les élèves
- Être la première étape du parcours scolaire obligatoire, c'est-à-dire donner les moyens de poursuivre la scolarité au collège

Le rapport de Condorcet, en 1792, parlait déjà d'égalité de faits, et d'instruction publique.

D'instruction à Éducation, que de chemin a été parcouru ! Dans les années 70, la problématique de l'échec scolaire commence à poindre, ce qui conduit certains à dire que l'école primaire actuelle n'atteindrait pas les idéaux de la République.

L'École du passé était-elle "meilleure" ?

Gds projets d'Éducation Nationale à l'enseignement primaire d'Etat

Période révolutionnaire

Dès Mars 1763 : avec de Lachalottais, instauration d'un État enseignant.

Attention, à cette époque, il n'est pas encore question de démocratisation. Au contraire, il ne faut pas éduquer le peuple "plus loin que ce dont il aurait besoin pour sa vie quotidienne" (!). Ce point de vue est partagé par Voltaire¹ et Rousseau², mais pas par Diderot.

Les questions qui se posent (déjà) à l'époque sont :

- Comment rompre la tutelle de l'Église sur l'école ?
- Quel lien entre école primaire et secondaire ?
- Comment contrôler les institutions lointaines (écoles de campagne isolées) par le pouvoir central ?

¹ Voltaire est radicalement opposé à l'alphabétisation des milieux populaires, dans laquelle il perçoit une menace pour l'ordre social : "on n'a besoin que d'une plume pour deux ou trois cent bras".

² Rousseau développe des positions similaires à Voltaire "le pauvre n'a pas besoin d'Éducation"

- Doit-on privilégier instruction ou éducation ?
- Jusqu'où doit-on étendre la divulgation des Lumières ?

A cette époque naissent des **projets novateurs**, qui ne verront pas le jour mais qui inspireront l'histoire ultérieure de notre système éducatif :

1. L'idée de créer une École Normale où on formerait des enseignants pendant 4 mois, ces enseignants allant ensuite démultiplier leur savoir dans les campagnes → Échec.

2. Condorcet préconise alors 5 degrés d'instruction (primaire, secondaire; institut, lycée, société de savants). Remarque : à cette époque, il n'est pas encore question d'École maternelle, mais dès 1791 il existe des "écoles à tricoter" (pour les 4-7 ans)

3. A la même époque Le Peletier pense à une école commune et obligatoire. Pour lui, les enfants (filles et garçons) appartiennent à la Patrie. Dans son idée, les enfants seraient regroupés dans des maisons d'éducation communes (internats obligatoires, pour tous les enfants de 5 à 12 ans). Ces écoles étaient très coûteuses → échec.

4. Alors émerge le projet de Lakanal (1794) d'ouvrir une école publique gratuite (une pour 1000 habitants). Ce projet échoue lui aussi car il coûte trop cher aux communes.

Au fil de ces projets, dont certains démarrent avant d'avorter, les écoles primaires se développent, bénéficiant de la relative accalmie politique de la période. Pendant ce temps, l'Église s'est organisée pour accueillir les enfants. Les écoles privées occupent encore une place prépondérante : c'est déjà le début de la dualité public/privé.

Période Napoléonienne

Dans le domaine de l'enseignement, les principales décisions de Bonaparte ne concernent pas l'école primaire mais les enseignements secondaires et supérieurs. La loi de 1802 supprime les écoles centrales suspectées d'être des foyers Républicains par des lycées d'État³ et des écoles secondaires municipales ou privées.

Des petites classes (payantes) vont vite se développer dans les établissements secondaires. Le fossé entre un enseignement primaire populaire médiocre et un enseignement primaire secondaire élitiste, hérité de l'Ancien Régime, va ainsi se reconstituer spontanément, hors de toute législation, et pour longtemps.

Napoléon crée aussi l'université impériale (en 1806)

La loi Guizot (1833)

Bien avant les lois Ferry, la loi Guizot sur l'instruction primaire pose les bases de l'enseignement primaire en France. **Elle oblige toutes les communes** (éventuellement en se réunissant avec une commune

³ On y accueille les élèves dès 8 ans

voisine) à "entretenir au moins une école primaire élémentaire" (qui accueillera seulement les garçons).

On y enseignera l'instruction morale et religieuse, la lecture, l'écriture, le calcul mais aussi langue française, poids et mesures.

Cet enseignement n'est ni obligatoire ni forcément gratuit.

Les communes chef-lieu de département (et celles de plus de 6000 habitants) doivent aussi avoir une École Primaire Supérieure. Les départements doivent entretenir une école normale primaire.

A cette époque, la pédagogie devient une affaire d'Etat. On rencontre différents modes d'enseignement :

- Le mode individuel (le précepteur enseigne à un élève)
- Le mode simultané (c'est le mode d'enseignement des écoles chrétiennes. Pour se démarquer, l'école publique cherche un autre mode d'enseignement, moins connoté)
- Le mode mutuel émerge alors. Inspiré d'Angleterre. Le maître enseigne aux enfants, lesquels peuvent enseigner aux plus jeunes. Ce mode a été très apprécié et très critiqué. Il ne sera pas du tout utilisé dans les petites communes.

Sécularisation, laïcisation et dualité public-privé

La donnée centrale, c'est 1905, la séparation de l'Église et de l'Etat.

Victor Hugo fera un grand discours sur cette Loi, défendant l'instruction gratuite et obligatoire : « *partout où il y a un champ, partout où il y a un esprit, qu'il y ait un livre. Pas une commune sans une école, pas une ville sans un collège, pas un chef-lieu sans une faculté* ». Il reconnaît que c'est difficile, et surtout cher, à mettre en place.

La loi fixe également le **programme** de l'école primaire. Celui ci se divise entre un programme obligatoire et un programme laissé à l'appréciation de l'enseignant :

Le programme obligatoire comprend :

- l'apprentissage de la lecture
- l'apprentissage de l'écriture
- l'apprentissage des rudiments du calcul
- une éducation morale et religieuse
- pour les filles seulement, les « travaux d'aiguille » ;

Le programme facultatif comprend :

- l'histoire
- les sciences naturelles
- le chant
- la gymnastique
- le dessin.

Les grandes lois républicaines

Après l'avènement de la III^{ème} République, le conflit va changer de nature. Les Républicains veulent promouvoir une éthique collective qui ne soit pas absorbée par le religieux. La neutralité confessionnelle va de pair avec l'engagement Républicain, ce qui fait le cœur de la laïcité. Les instits deviennent alors les « hussards noirs de la République » (selon Péguy). L'école doit libérer l'enseignement de l'influence religieuse.

1879 **Jules Ferry** devient ministre de l'instruction publique (jusqu'en 1882)

Des **écoles normales** sont créées dans chaque département, pour former des instituteurs laïcs (dans le but de remplacer le personnel des congrégations)

1881 La **gratuité** de l'école publique est prononcée (gratuité absolue de l'enseignement primaire).

Les instits qui enseignent doivent désormais posséder un brevet de capacité.

1882 La loi affirme **l'obligation scolaire**, de 6 à 13 ans, pour les deux sexes. Les vacances d'été datent de cette époque, pour permettre aux élèves de participer aux travaux des champs.

L'école maternelle publique n'est pas obligatoire, mais elle est **gratuite** et laïque, et intégrée à l'enseignement primaire.

Lettre de Jules Ferry aux instituteurs :

Monsieur l'Instituteur,

L'année scolaire qui vient de s'ouvrir sera la seconde année d'application de la loi du 28 mars 1882. Je ne veux pas la laisser commencer sans vous adresser personnellement quelques recommandations qui sans doute ne vous paraîtront pas superflues, après la première expérience que vous venez de faire du régime nouveau. Des diverses obligations qu'il vous impose, celle assurément qui vous tient le plus au cœur, celle qui vous apporte le plus lourd surcroît de travail et de souci, c'est la mission qui vous est confiée de donner à vos élèves **l'éducation morale et l'instruction civique** (...)

La loi du 28 mars se caractérise par deux dispositions qui se complètent sans se contredire : d'une part, elle **met en dehors du programme obligatoire l'enseignement de tout dogme particulier** ; d'autre part, elle y **place au premier rang l'enseignement moral et civique**. L'instruction religieuse appartient aux familles et à l'église, l'instruction morale à l'école. (...) il a paru tout naturel que l'instituteur, en même temps qu'il apprend aux enfants à lire et à écrire, leur enseigne aussi ces règles élémentaires de la vie morale qui ne sont pas moins universellement acceptées que celles du langage ou du calcul. [...]

A cette époque, à l'école, les programmes sont énormes :

On y apprend :

- L'instruction morale et civique (et non plus religieuse, donc, cf ci-dessus)
- La lecture, l'écriture, le calcul
- Des notions usuelles de droit et d'économie politique
- Des sciences
- Notions d'hygiène
- Histoire
- Géographie
- Littérature

- Arts
- Gymnastique
- Arts militaire pour les garçons, travaux d'aiguille pour les filles...

A cette époque est institué le Certificat d'Etudes Primaire.

Ce CEP donnait accès aux Ecoles Primaires Supérieures, mais il était très difficile d'aller au lycée (qui était réservée à une élite bourgeoise et dans laquelle on enseignait les humanités, le latin et le grec)

L'enseignement primaire se retrouve donc divisé en trois degrés : maternelle, communale puis EPS.

Un jour est vaqué, pour permettre l'éducation religieuse (c'était le jeudi, à l'époque) : laïcité, certes, mais laïcité tolérante.

1886 Une dernière loi exclut le personnel religieux de l'école publique.

1904 C'est l'affaire Dreyfus⁴. Gros tournant, les congrégations n'ont plus le droit d'enseigner dans le public, même dans le secondaire.

1905 Loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat : Déployant une éloquence charmeuse, le rapporteur Aristide Briand apaise les esprits. La nouvelle loi met fin au Concordat napoléonien de 1801 qui régissait les rapports entre le gouvernement français et l'Eglise catholique. Inventant la laïcité à la française, elle proclame **la liberté de conscience et garantit le libre exercice des cultes.**

Article 1er : « La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes... ».

Le premier article crée un large consensus. Le texte ne laisse que peu de marge pour son application, par les mots « assure » et « garantit ».

Article 2 : « La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte... »

Par cette loi, l'État manifeste sa volonté de neutralité religieuse mais ne s'exonère pas de ses responsabilités.

Il veut « garantir » à chacun les moyens d'exercer librement sa religion dans le respect de celles d'autrui. C'est dans cet esprit que sont instituées des aumôneries dans les milieux fermés (casernes, lycées, prisons, hôpitaux)... et, plus tard, des émissions religieuses sur les chaînes publiques de télévision. L'État n'entend en aucune façon limiter la liberté de conscience ni cantonner la religion à la sphère privée (il n'est pas question par exemple d'interdire le port d'insignes religieux).

⁴ **L'affaire Dreyfus**, appelée souvent **l'Affaire** par les contemporains, est l'une des crises les plus graves de la Troisième République française tant par ses répercussions politiques que par le trouble moral qu'elle entraîna dans le pays et l'armée française au moment où le conflit latent de la France avec l'Empire allemand se réveillait. C'est à l'origine une simple affaire d'espionnage, devenue politique par ricochet, sur fond de polémique judiciaire et militaire, puis rapidement antisémite, nationaliste et religieuse. Elle est considérée par l'historiographie comme l'un des épisodes fondateurs par ses conséquences de la politique française contemporaine et de l'idéologie républicaine dominante encore aujourd'hui. Elle porte le nom de son principal protagoniste, le capitaine Alfred Dreyfus, condamné sans preuves tangibles, puis gracié, relaxé et finalement réhabilité.

**A partir de la
première guerre
mondiale**

Arrive la grande guerre. Les tranchées rapprochent les deux camps.

1940 Le gouvernement de Vichy ouvre une parenthèse furieusement réactionnaire : hostile à l'école laïque, il re-légalise donc les congrégations enseignantes, ferme les écoles normales (accusées de subversivité), restaure l'instruction religieuse, et subventionne les écoles libres.

1945 Une ordonnance du Général de Gaulle abroge toute la législation scolaire de Vichy.

Après la seconde guerre mondiale, l'école libre connaît des difficultés financières et se dégrade. La hiérarchie catholique demande alors son aide à l'Etat, en vertu de la Loi Falloux.

1959 **La loi Debré**

Michel Debré annonce que l'enseignement privé « qui a acquis ses lettres de noblesse républicaine » pourra conclure entre autres hypothèses, avec l'Etat **des contrats d'association**. Les rémunérations des maîtres seront prises en charge par la puissance publique. En échange, les écoles sous contrat doivent respecter certaines règles : programmes et horaires nationaux, diplômes des enseignants.

1977 La loi Guerneur renforce la Loi Debré (en augmentant les subventions accordées au Privé)

L'unification du primaire et du secondaire public

L'école de Jules Ferry (1880...)

A l'époque de Jules Ferry, il existe deux « ordres » étanches, qui fonctionnent en parallèle

Le Primaire	Le secondaire (pour les couches sociales privilégiées)
Divisé en : (1) Élémentaire (maternelle et primaire), sanctionné par le CEP (2) Ecole Primaire Supérieure (dure 3 ans) => vie active	Dans les villes importantes, les enfants vont au lycée. Dans les villes plus petites au collège. Dès 6 ans. Cet ordre permettait d'aller jusqu'au BAC.

Le concept de l'école unique

Après la 1ere guerre mondiale, un mouvement profond de la société cherche à unifier les enfants du peuple et les plus favorisés.

- 1920 Paul Langevin et ses compagnons de l'Université Nouvelle publient un manifeste pour promouvoir la fraternité sociale dans l'école. Ce manifeste fait valoir la nécessité d'améliorer le niveau général. Elle souhaite que l'école unique aille jusqu'à 14 ans. Ce projet échoue à cette époque.
- 1925 Les instituteurs peuvent enseigner dans l'élémentaire et le secondaire (nouvelle loi)
- 1926 Les programmes des classes élémentaires des lycées/collèges et des écoles primaires sont harmonisés.
- 1927 Hériot introduit dans sa loi de finance la gratuité pour toutes les « petites classes » du secondaire.
- 1936 C'est le Front populaire. Jean Zay unifie les programmes des écoles primaires supérieures et le premier cycle du secondaire.
- 1947 Le plan Langevin-Wallon ne sera jamais mis en place mais fait date : on cherche à y créer une école moyenne pour tous. L'école serait fractionnée en 3 cycles (avec la création d'un cycle commun d'orientation, de 11 à 15 ans)

Les réformes Berthoin et Fouchet

- 1959 C'est la Réforme Berthoin. La scolarité devient **obligatoire jusqu'à 16 ans**. C'est le début du collège pour tous (tronc commun en 6^e et 5^e)
- 1963 Réforme Capelle-Fouchet : elle regroupe les 4 premières années du cycle secondaire dans un établissement unique autonome : les CES. Dans ces **collèges**, il existe plusieurs filières : modernes longs⁵, moderne court, classique long. Les enfants n'avaient donc pas tous les même 6^e
- 1975 Réforme Haby : elle instaure le **collège unique**, pour tous. Elle initie déjà l'idée d'un « savoir commun variable », mais cette idée ne sera pas retenue à l'époque.
- 1978 Ils sont alors 3 millions d'élèves à fréquenter collège, lycée et université.

La formation des enseignants

- 1879 Jules Ferry est ministre de l'instruction. Il instaure les **écoles normales** de garçons et de filles, qui leur délivre un « brevet simple », puis, quelques années plus tard, un « brevet supérieur »
- Remarque : à cette époque, les instituteurs sont souvent des fils ou petit-fils de paysans.
- 1945 Il faut désormais **le bac** pour devenir instit. On recrutait en 3^e les élèves préparaient le bas en 3 ans, le passaient, et recevaient ensuite une année de formation professionnelle.
- 1969 Le corps des instits éclate. On crée les **PEGC** qui sont formés en 3 ans (au lieu de 2 pour les instits). Ils sont polyvalents, dans deux disciplines.
- 1976 Le recrutement à l'école normale se fait désormais par concours destiné au **bachelier** (et non plus en fin de 3eme)
- 1979 Après concours de l'Ecole Normale, les futurs instits font une première année (probatoire) qui est suivie de la préparation d'un **DEUG** à l'intérieur même de la formation.
- 1989 (loi d'orientation) **Jospin crée les IUFM**. Il faut désormais un Bac+3 pour y entrer et passer le concours.

En dépit de tous ces changements, l'institut reste polyvalent et seul pour assurer la totalité de son enseignement.

⁵ Classique = avec latin et grec

La démocratisation de l'école

Cette réalité de démocratisation relève de deux réalités :

- ① la promotion démocratique des individus les plus doués
- ② l'élévation générale du niveau

La démocratisation "qualitative"

C'est la démocratisation envisagée par F. Buisson en 1921. Démocratiser l'enseignement, c'est permettre aux élèves méritants de faire des études secondaires, ce qui conduit aux lois sur la gratuité du secondaire.

La démocratisation, c'est ma sélection "au mérite", c'est "l'élitisme républicain", dans l'objectif de sortir du lot les meilleurs.

La démocratisation quantitative

On l'appelle aussi "démocratisation de la réussite" : c'est le souhait d'élever le niveau général de la main d'œuvre.

Elle commence à devenir effective au début des années 60, avec la démocratisation de la sélection, associée à une politique de croissance qui conduit à l'ouverture à tous de l'enseignement.

Cette évolution se produit dans un contexte d'évolution culturelle qui a modifié le regard posé sur l'échec scolaire : dans les années 60, des études sociologiques montrent que l'entrée au lycée dépend bien plus de l'origine sociale que du mérite scolaire. A cette époque, une étude portant sur les familles fait émerger le concept de handicap socio culturel.

Comment, dans ces conditions, l'école peut-elle quand même assurer l'égalité des chances ?

Mai 1968 Cette époque voit le rejet de toute sélection. Aujourd'hui encore, le refus de toute sélection à l'entrée de l'université date de Mai 68.

Conclusion

la démocratisation quantitative est indéniable :

- En 2004, 32% d'une classe d'âge obtient un bac général (+ 29% un autre bac, pro ou techno)
- En 1950, ils étaient moins de 5%

Mais en 2000, si 1/3 des ouvriers suivent des études supérieures, ce chiffre s'élève à 75% pour les enfants de cadres supérieurs.

L'égalité des chances... déçue ?

- En 1970, les $\frac{3}{4}$ des actifs issus de familles d'ouvriers n'avaient pas dépassé le CEP
- En 1993 : la majorité d'entre eux a un diplôme professionnel et 1/5 a le bac.

La politique de **discrimination positive**, initiée en 81 (concrètement, la mise en place de Zep qui reçoivent plus de moyens) et relancée par Jospin en 1989 est certainement une réussite.

En 2005, cette politique se poursuit avec la création des collèges "ambition réussite" qui bénéficient de moyens supplémentaires (encadrement + financiers)

Ces actions de discrimination positive sont allées de pair avec le passage d'une action nationale à une action territoriale, ce qui justifie la **décentralisation**.

La décentralisation, c'est deux choses :

- ① la déconcentration administrative
- ② La décentralisation à proprement parler, c'est-à-dire la création de centres de décision indépendants :
 - Les communes : écoles primaires (construction, fonctionnement)
 - Les départements (Le conseil général) : les collèges
 - La région : les lycées

Création des Établissements Publics Locaux d'Enseignement (EPL), les collèges et lycées, qui bénéficient d'une forme d'autonomie financière (gèrent un budget, peuvent développer des projets).

Le socle commun de connaissances

Introduit par V Giscard d'Estaing dans les années 70, repris par F. Bourdieu en 1985, les projets de socles communs étaient restés lettre morte, jusqu'en 2005.

L'article 9 de la loi du 23 avril 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école en arrête enfin le principe en précisant que :

"la scolarité obligatoire doit au moins garantir à chaque élève les moyens nécessaires à l'acquisition d'un socle commun constitué d'un ensemble de connaissances et de compétences qu'il est indispensable de maîtriser pour accomplir avec succès sa scolarité, poursuivre sa formation, construire son avenir personnel et professionnel et réussir sa vie en société »

Il est défini en juillet 2006, par un article au BO qui définit précisément les connaissances, capacités et attitudes attendues dans chaque domaines, appelés compétences. Ces compétences (dits "piliers") sont :

1. La maîtrise de la langue française
2. La pratique d'une langue vivante étrangère
3. Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique
4. La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication

5. La culture humaniste (repères géographiques, historiques...)
6. Les compétences sociales et civiques
7. L'autonomie et l'initiative

Conclusion

Les enquêtes internationales nous renseignent sur la situation aujourd'hui :

L'enquête PIRLS (lecture, 4ème année d'école primaire) nous positionne à un niveau médian.

L'enquête PISA (élèves de 15 ans) nous attribue un score de 505 pour une moyenne internationale à 500. Notre dispersion est faible : seulement 4% des élèves sont classés dans le plus bas niveau de performance.

Enfin, les JAPD (journées d'appel) : en 2004, 11% des jeunes ont de faibles capacités de lecture ou des difficultés sévères.

Les courants pédagogiques

Pédagogie : C'est l'art d'enseigner, de conduire la classe.

Concrètement, la pédagogie n'est pas une fin en soi, mais un moyen de faciliter les apprentissages.

La pédagogie suppose un questionnement : que se passe-t-il dans ce lieu bien particulier qu'est la classe ? Comment les élèves peuvent-ils apprendre, et apprendre ensemble ? Avec quelle organisation de la classe ? Avec quelles modalités de travail ?

Un enseignant, dans sa réflexion, doit pratiquer deux types de questionnements. L'un d'ordre didactique, est centré sur les contenus à enseigner; et l'autre, d'ordre pédagogique, centré sur la conduite de la classe

Pédagogue : praticien-théoricien de l'action éducative. Il cherche à conjointre la théorie et la pratique à partir de sa propre action.

Courant maïeutique (Grèce Antique)

Enseignement conçu avec un maître et quelques élèves, enseignement oral uniquement, basé sur le dialogue, sur l'échange entre maître et élève.

Postulat de base : tout élève sait des choses. Le rôle du maître est de faire que l'élève prenne conscience de ce qu'il sait, qu'il y mette de l'ordre et ensuite, il doit asseoir ses connaissances.

L'élève ne fait pas de fautes mais des erreurs.

Le pouvoir est partagé.

Courant Scolastique (Moyen-âge)

Postulat de base : l'élève ne sait rien. Le savoir, c'est le maître : le rôle du maître est de transmettre un savoir, de transmettre à l'identique, l'élève n'a pas à réfléchir.

On ne discute pas. On enseigne les textes sacrés.

L'Évaluation consiste à restituer à l'identique ce que le maître a dit.

C'est le professeur qui a le pouvoir (estrade, baguettes → symboles d'autorité).

L'élève commet des fautes et comme il y a des fautes, on punit.

L'enseignement fait travailler la mémoire : apprendre par cœur, pas de réflexion.

Le Sensualisme (Renaissance puis 18ème siècle)

Opposition avec le courant scolastique.
S'appuie sur ce qu'il y a autour de l'homme : on observe la nature et on apprend.

Jean-Jacques Rousseau : Emile ou de l'éducation (18ème siècle)

- Pour lui, l'enfant doit apprendre par lui-même et c'est ensuite, à l'adolescence, une fois qu'il a acquis l'esprit critique qu'il faut lui mettre entre les mains le livre et l'écriture : dès lors, il intègrera la vie sociale.
- L'enfant doit être retiré à ses parents et pris en charge par un éducateur.
- Grande importance du travail manuel.
- L'enseignement part de l'observation.
- Pour lui, comme pour Voltaire, l'école doit être réservée à une élite.

19ème et 20ème siècles

Docteur Itard

Enfant sauvage de l'Aveyron
Enfant de 6 ans, ne se déplace qu'à quatre pattes, ne parle pas, crie...Ce médecin va l'élever, va essayer de l'éduquer, de lui apprendre la vie sociale, de le faire parler.
Le développement de l'enfant passe par des stades.

Mouvement d'éducation nouvelle : « école active »

Fin 19ème et début 20ème siècle

Prône la participation active de l'enfant à sa propre formation. Cette pédagogie part de leurs centres d'intérêt, essaie de susciter la coopération plutôt que la compétition et privilégie la découverte à l'exposé. Elle tient compte des rythmes de développement de l'enfant et est attentive à l'acquisition des savoirs, à l'accumulation des connaissances et à l'épanouissement de la personnalité. Ces concepts découlent des observations scientifiques, psychologiques et sociologiques de l'époque et de la connaissance de plus en plus approfondie des enfants.

Elle prône aussi une inversion du rapport adulte-enfant (c'est donc nouveau malgré le siècle d'existence...).

Idées fondamentales communes à tous les pédagogues de cette école nouvelle :

- Attachés aux valeurs de l'expérience et à l'idéal naturel ;
- Acte pédagogique doit répondre aux besoins et intérêts de l'enfant ;
- Susciter la coopération dans la vie de groupe ;
- Prendre en compte et développer la personnalité de l'enfant dans sa globalité.

Mais des différences existent tout de même entre les travaux.

Maria Montessori (1870-1952)

Première femme médecin en Italie. Elle commence par s'occuper d'enfants handicapés mentaux et comprend vite que leurs problèmes ne sont pas seulement médicaux mais aussi éducatifs et environnementaux. Découvre les travaux de Itard.

2 principes importants :

- Le devoir du maître est d'aider et non de juger.
- Le véritable travail mental n'épuise pas mais nourrit l'esprit.

Elle croit aux ressources sous-jacentes de l'enfant qui sait quand il a besoin d'apprendre. Pour elle, écouter l'enfant est une façon de sauver l'humanité.

Elle observe des phénomènes quand elle met en présence d'enfant le matériel qu'elle avait conçu pour les enfants déficients :

- La nécessaire répétition de l'exercice : un enfant de 3 ans répète interminablement le même exercice avec le même matériel sans progrès dans la rapidité d'exécution ni dans l'habileté. Il est imperturbable et très concentré.
- Le libre choix et l'amour de l'ordre : les enfants sont capables de choisir ce qui les intéresse parmi le matériel pédagogique et ce choix se traduit par une recrudescence d'activités. Les enfants s'épanouissent à tenir leur classe en ordre.
- Le choix des jeux : l'enfant finira toujours par préférer une activité utile à son développement qu'un jeu simplement amusant.
- Les enfants ont un sens étonnant de la discipline que Maria Montessori pense être une conséquence de la liberté.

A partir de là, elle met en place la pédagogie scientifique dont les grandes lignes sont :

1. Le libre choix : Les enfants décident seuls de manipuler tel ou tel matériel pédagogique. La seule obligation est de ranger le matériel à une place déterminée en fin de travail
2. L'esprit absorbant : C'est l'aptitude à apprendre qui caractérise le petit enfant. Il absorbe le monde qui l'entoure et l'analyse ensuite.
3. Les périodes sensibles : périodes au cours desquelles l'enfant montre une sensibilité particulière à quelque chose, développe plus facilement certaines aptitudes et s'intéresse plus intensément à certains exercices. Ce sont des périodes limitées dans le temps et ne concernent l'acquisition que d'un seul caractère déterminé. Tous les enfants présentent les mêmes périodes sensibles mais pas forcément au même âge ni avec la même intensité. Mais lorsque la période est passée, les acquisitions ne se feront qu'au prix d'efforts et de fatigue.

Pour Maria Montessori, le maître est un médiateur (≠ du «transmetteur» traditionnel). La maîtresse n'est plus un adulte voulant dominer l'enfant, elle est un trait d'union entre le matériel et l'enfant. Elle respecte le rythme : c'est prendre les gens là où ils en sont pour les aider à progresser.

Sa devise « Aide moi à faire tout seul » : fondement d'une pédagogie de l'autonomie.

Edouard Claparède (1873-1940)

Fait partie aussi du mouvement de l'école active.

Le besoin à l'école peut être suscité par le jeu car celui-ci va fournir des mobiles d'action : le jeu est le pont reliant la vie et l'école.

John Dewey (1859-1952)

Psychologue et pédagogue américain.

- Activités axées sur travaux manuels et la vie sociale qui doivent remplacer les exercices imposés.
- Substituer à l'autorité et à la discipline la motivation et l'effort individuel. L'enseignement doit contribuer à améliorer la vie communautaire.

Adolphe Ferrière (1879-1960)

Il souhaite encourager l'autonomie des enfants et instaurer avec eux un rapport fondé sur la confiance.

Rudolph Steiner (1861-1925)

Philosophe et savant autrichien. Prend part aussi au mouvement de l'école nouvelle.

Différence avec Dewey ou Montessori : Le développement de l'enfant se conçoit comme une succession de phases évolutives et de métamorphoses par périodes de 7 années.

Tâche du pédagogue : harmonisation de la personnalité, méthodes d'apprentissage variables selon les périodes.

Ecoles centrées sur l'enfant où les enfants apprennent ensemble, sans notation ni redoublement.

Ovide Decroly (1871-1932)

Neuropsychiatre belge.

Idées dominantes :

- L'enseignement doit répondre aux centres d'intérêts de l'enfant afin d'entretenir la motivation
- Enseignement doit tenir compte de l'environnement socioculturel de l'enfant.

Moyens :

- La classe-atelier : travail libre c'est-à-dire ni suggéré ni guidé et qui permet la véritable expérimentation et le droit à l'erreur.
- L'ouverture sur la nature : enfant doit être attentif aux cycles naturels, subir leur influence.
- C'est un partisan de l'individualisation de l'enseignement, mais il prône une éducation à la vie en groupe par jeux et travail en commun. Pour lui aussi l'école est une société en miniature (cf Dewey).

Il est le précurseur de la méthode globale pour la lecture.

Célestin Freinet (1896-1966)

Educateur français. Fondateur de la Coopérative de l'enseignement laïque

- Il est convaincu que les enfants ont envie de travailler. Il cherche une méthode pour susciter la curiosité de ses élèves, pour les mobiliser, pour les motiver.
- Selon lui, si les enfants s'ennuient à l'école, c'est parce qu'on ne les fait pas assez travailler : le maître travaille pendant que les élèves écoutent. Alors, Freinet affirme qu'il faut mettre les élèves et au travail et leur donner des tâches qui ont du sens (investissement de l'élève). La classe évolue vers l'atelier, vers le laboratoire.
- Il faut donner un sens au savoir par une activité collective, mais il faut être attentif à la progression et aux apprentissages de chacun. Il est très attaché à l'individualisation des apprentissages
- L'élève est acteur de ses apprentissages. L'adulte ne jalonne pas son parcours mais évalue chaque difficulté, posant chaque obstacle dans une progression.

L'instruction est obligatoire mais l'apprentissage ne se décrète pas : **«On ne peut pas faire boire un cheval qui n'a pas soif »**. L'enseignant ne peut se contenter d'attendre mais il doit **faire naître le désir de savoir, créer des situations où les savoirs deviennent des réponses à des questions**.

« L'art de faire émerger les questions et d'accompagner les élèves dans la recherche des réponses » : voilà ce que signifie enseigner pour Freinet.

Mots clefs :

- Conseils de vie de classe
- correspondance interscolaire
- journaux scolaires, imprimerie
- brevets individuels

Jusqu'en 1991, les écoles Freinet étaient privées. A partir de cette date, elles intègrent l'Éducation Nationale. Mais le mouvement de l'« école moderne » rayonne mondialement.

Alexandra Neil (1883-1973)

Les libres enfants de Summerhill

Courant non directif en Angleterre. Les enfants décident de tout : du programme, s'ils vont ou non à l'école, du professeur qu'ils vont avoir. L'enfant revient un jour ou l'autre vers l'école et quand il le fait, il est vraiment motivé.

Les finalités de l'école

"Enseigner, c'est aider à apprendre" (Viviane Bouysse)

**Définition de
"finalité"** (cours du
15/1/07)

Les finalités sont des objectifs d'éducation et d'instruction très généraux (ce qui les place au dessus des objectifs et des compétences) que la nation assigne à son École.

Elles révèlent les valeurs, le type d'homme que l'enfant doit devenir (cf. Kant "*une génération éduque l'autre*")

"Une finalité est une affirmation de principe à travers laquelle une société identifie et véhicule des valeurs. Elle fournit des lignes directrices à un système éducatif" (D. HAMELINE)

Ce ne sont pas que des beaux principes. Elles doivent s'incarner dans des pratiques pédagogiques.

"les finalités sont plus révélées par les pratiques mises en œuvre que par les déclaration d'intention" (MEIRIEU, Apprendre, oui mais comment ?)

Une finalité, c'est un objectif, une visée, voire un idéal, une utopie. C'est quelque chose d'assez abstrait dans lesquelles on englobe les missions et les valeurs de l'école.

Qui définit les finalités ?

La société, la nation. Voir l'exemple récent du **Grand Débat sur l'École**.

Pour qui, les finalités ?

Pour l'homme de demain (cf. Kant, Reboul) → l'homme de demain aura besoin de communiquer dans le monde, donc on enseigne les langues étrangères. Il aura besoin de savoir utiliser l'outil informatique donc on met l'informatique au programme.

Comment les finalités ?

Par des choix de contenus, porteurs de valeurs.

"les décisions sur ce qu'il convient d'apprendre et la manière de s'y prendre réfractent⁶ toujours les finalités de l'éducateur (...) elles sont donc porteuses – fut-ce à son insu – d'un projet éthique et politique"

Cf. aussi pari de l'éducabilité.

Didactique : se conçoit dans son bureau. La pédagogie, ça se fait dans la classe.

Degré de généralité	FINALITES	OBJECTIFS Généraux	COMPETENCES
---------------------	-----------	--------------------	-------------

⁶ Réfractent = reflètent, sont le miroir de

Signification générale	Orientations générales, idéaux	Programmes	Buts des séances
Niveau de détermination	Politique éducative	Politique d'enseignement	Mise en œuvre
Temps	Long et moyen terme	Moyen et court termes	Court terme et immédiat
Instance	Législateur	Exécutif	Exécutants
Nature de l'instance	Présidence, parlement	Autorités pédagogiques	Corps enseignant
Contrôle	Pouvoir politique	Ministère	Inspecteurs-Maîtres
Formulation	Globale, générale	En termes de contenus	En termes opérationnels
Exemples	Elever l'âme	Conjugaison des verbes en ER	Savoir écrire et réciter les terminaisons en -ER

Missions

Instruire Savoirs, connaissances	Éduquer Savoir être	Former Savoir-faire
Culture savante Transmettre du savoir / permettre la <u>construction</u> de savoirs	Culture sociale Transmettre des valeurs	Culture technique Préparer au monde du travail
Contenus, méthodes	Comportements, attitudes	

Kant

Il oppose l'homme à l'animal :

"un animal est par son instinct même tout ce qu'il peut être; une raison étrangère a pris d'avance pour lui tous les soins indispensables. Mais l'homme a besoin de sa propre raison (...) l'espèce humaine est obligée de tirer peu à peu d'elle-même par ses efforts toutes les qualités naturelles qui appartiennent à l'humanité"

Selon lui, Éducation = Discipline + instruction.

"Mais la discipline est purement négative, car elle se borne à dépouiller l'homme de sa sauvagerie; l'instruction au contraire est la partie positive de l'Éducation.

Kant, comme Reoul, disent que l'homme a besoin d'être éduqué et instruit par la Culture (aux deux sens : ① au sens anthropologique, ce qui différencie l'homme de l'animal... et ② au sens de l'homme cultivé)

Kant fait le **pari de l'éducabilité** : tout homme est éduable.

Citations :

"Sapere Saude" : ose te servir de ta propre raison

Reboul (XXème siècle)

Dans un texte sur les "fins" de l'Éducation, il oppose deux thèses :

- Une doctrine empiriste ou culturaliste → on éduque l'enfant pour la société... dressage
- Une doctrine naturaliste → on éduque l'enfant pour lui-même ... maturation spontanée

Pour aboutir à la thèse : il ne s'agit pas d'opposer "pour la société" à "pour l'enfant" : **pour Reboul l'éducation permet à l'individu d'accéder à la culture, et une culture qui soit vraiment humaine.**

"La fin de l'Éducation est de permettre à chacun d'accomplir sa nature au sein d'une culture qui soit vraiment humaine"

Condorcet (1743-1794)

Il a cherché à traduire sur le terrain les grandes idées des lumières.

Idée 1 : Il va fortement distinguer **Éducation et Instruction** ("Les Républicains" se réclament parfois de Condorcet) → selon lui :

"L'État doit se borner à régler l'instruction en abonnant aux familles le reste de l'éducation"

... car (2 raisons) :

- ① "il faut respecter le droit des parents de veiller sur les premières années de ses enfants" et
- ② il serait dangereux d'embrigader les enfants (il ne faut pas oublier que Condorcet est dans l'époque révolutionnaire. Plus tard, Staline, Hitler ont embrigadé la jeunesse.)

Il dit que bien sûr, l'éducation familiale va diffuser des préjugés, mais ceux-ci pourront être corrigés par l'instruction. **Instruire, c'est nourrir la raison**, donc le jugement critique.

→ En cela l'opposition instruire / éduquer est un faux problème. Grâce à l'instruction, l'enfant apprendra non seulement la géographie, l'histoire mais aussi le jugement critique, le raisonnement logique qui lui donneront les moyens de juger par lui-même.

→ En tous cas, la question de l'opposition instruction/éducation est très actuelle...

Idée 2 : à quoi sert l'instruction ?

La société doit au peuple une instruction publique pour que la société soit juste, qu'elle donne à chacun des chances égales d'être indépendant.

Il explique en quoi l'instruction rend plus libre, plus autonome : quand on n'est pas instruit, on **est dépendant de quelqu'un qui est plus instruit**.

Pour Condorcet :
Ignorance = dépendance
Instruction = Liberté, égalité

L'ignorance prive le peuple de sa souveraineté⁷. En ce sens, Condorcet est bien l'héritier de Rousseau (qui dit que le peuple est souverain)

Attention, il n'est pas nécessaire d'être très savant pour être indépendant, **mais Condorcet défend le "savoir élémentaire" qui doit suffire à l'autonomie intellectuelle de ceux qui ne pourront pas aller plus loin dans les connaissances**. Mais : cela rend possible l'ouverture à des savoirs plus élaborés.

Cette idée de "savoir élémentaire" chez Condorcet pourra être mise en perspective avec le **socle commun** (cf. page 79).

(Il défend aussi l'idée que le religieux doit être différencié de l'école.)

Meirieu

Défend l'école institution, mais pas la sanctuarisation de l'école

Montaigne

Montaigne (XVI^{ème} siècle) : défend une « tête bien faite plutôt qu'une tête bien pleine »

- Le désir d'apprendre est naturel
- « *Savoir par cœur n'est pas savoir* »
- Il convient avant tout de former le jugement des enfants
- Le travail du maître doit se réguler sur celui de l'élève
- Il convient avant tout de créer des situations motivantes
- Il n'est pas bon de vouloir enseigner par la contrainte (→ discipline, respect de l'élève...)
- L'expérience est le creuset de l'intelligence (→ constructivisme)
- C'est sur la pluralité d'opinions et d'observations que peut se former le jugement
- La formation citoyenne (les mœurs) est aussi importante que la formation scientifique

Débat sur l'école

- Claude Thélot

⁷ A réutiliser dans le chapitre « Education civique » : Citoyenneté = exercice de la souveraineté du peuple. Instruire c'est donc en qqes sorte rendre possible l'exercice de la souveraineté

- Rapport enterré
- Tous les citoyens ont été interrogés

Conflit Républicains / Pédagogues

Il y aurait des tenants de l'Instruction = "Les Républicains" (chef de file Finkelkraut mais aussi Kambouchner)... Face aux pédagogues (Meirieu).

Les Républicains disent qu'à l'école on ne crée pas de savoir. Ils remettent en cause le socio constructivisme.

Le livre le plus sérieux a été Kambouchner. Ils disent que la pédagogie transmissive est beaucoup plus efficace.

Les questions auxquelles il faut se préparer

Quelle différence entre Instruction et Education ?

L'instruction c'est le savoir, l'accession à la connaissance.

L'Éducation, c'est autre chose (! pente savonneuse !) : dans l'instruction on était dans la transmission de savoir, dans l'Éducation est dans la transmission de savoir être, de comportements, de valeurs...

Qui doit éduquer ? Les parents, où l'école ?

→ (perso) les deux. Avec l'objectif que les deux tirent dans le même sens. Mais si l'école "recouvre" les responsabilités historiques, les "*droits naturels*" de la famille (dont parle Condorcet), elle a un devoir d'exemplarité. Pour que tous les parents puissent avoir l'école en "référence" et qu'ils aient confiance dans le fait que l'école tire avec eux, dans le bon sens. Que les parents n'aient pas le sentiment d'être dépossédés de leur mission d'éducation, ni l'impression de devoir "corriger" ce que l'école enseigne aux enfants (ex : collation, bonbons donnés en bon points etc.)

Est-ce que l'éducation doit former un tout, et si non, quelle partie doit être assurée par qui ?

Faut-il adapter l'école au monde du travail ?

→ Former l'élève au monde du travail, c'est une des missions de l'école, parmi d'autres (plus du collège et lycée que de l'école élémentaire)

→ cela pose une problématique majeure : comment choisir aujourd'hui les enseignements qui s'adressent à des élèves qui entreront dans le monde du travail dans 20 ans ?

Quelle priorité : culture générale ou formation professionnelle ?

→ (perso) il faut croire que l'un n'empêche pas l'autre, voire que l'un nourrit l'autre, que ce sont deux leviers qui "élèvent l'élève" vers l'objectif de "construction de soi"

Comment hiérarchiser les missions de l'École pour éviter d'empiler des missions ?

- Réussir à conjuguer l'épanouissement et l'intégration dans la société
- Reboul, Kant, Condorcet

Qu'est-ce qu'Éduquer pour vous ?

- Transmettre des valeurs
- Donner les clefs pour apprendre un certain "savoir-être"
- Transmettre une culture sociale, enseigner des comportements qui permettront à l'enfant d'être épanoui et heureux dans la société

"L'élève au centre du système", ça vient d'où ?

C'est le "slogan" de la loi d'orientation de 1989, de Jospin.

Pour enseigner, faut-il aimer les enfants ?

Rappeler que nous adressons à des élèves avant tout. Que le lien qui nous unit est celui de maître à élève...

On n'est pas là pour les aimer, on est là pour leur faire aimer le savoir.

Éducation civique et citoyenneté

Depuis 2002, le vivre ensemble et l'Éducation civique sont les n°2 du programme, juste après la maîtrise de la langue.

Quelques références

Montesquieu (XVIIIème) dans « L'Esprit des lois », développe l'idée que dans un gouvernement républicain, l'éducation constitue le ferment fondamental de la conscience citoyenne, elle doit donc être impartie à tous les enfants (en cela il se distingue de Voltaire qui pensait qu'elle devait être réservée à une élite).

Civilité, citoyenneté, civisme

Civilité

Bonnes manières, "*codes non écrits de respect mutuel*" → sociabilité. Règles élémentaires de la vie en société (non contraintes par la loi). C'est

"le fruit d'une sagesse, née de l'expérience, qui se transmet surtout par l'éducation et par la langue"
René Rémond (Abécédaire du Guide Républicain, 2004)

Civisme

Position intermédiaire entre civilité et citoyenneté.

"Le civisme, c'est ① se savoir partie prenante d'une collectivité (...) c'est ② s'intéresser à la chose publique et c'est enfin ③ un comportement : **c'est la citoyenneté vécue au quotidien**. Le civisme s'exprime par des gestes élémentaires qui facilitent la vie commune. C'est se dire que rien n'est inutile et se conduire à chaque instant comme si de notre comportement personnel dépendait le cours de l'histoire et l'avenir du monde"
René Rémond (Abécédaire)

Citoyenneté

C'est une notion politique.

"le terme définit un ensemble de droits et de devoirs. Le citoyen est un "sujet de droit". Il dispose de droits civils et politiques (libertés individuelles, d'être traité par la justice selon une loi égale pour tous

etc.). Il a, en revanche, l'obligation de respecter les lois, de participer aux dépenses collectives et de défendre la société dont il est membre. La citoyenneté définit un ensemble de droits et de devoirs réciproques. Le citoyen est aussi détenteur d'une part de souveraineté politique".
René Rémond (Abécédaire)

Audigier : Éducation civique, une discipline pas comme les autres

A l'origine, on disait "instruction civique", puis instruction est devenue éducation.

L'Éducation civique n'est pas une discipline comme les autres, puisqu'il ne s'agit pas de transmettre des savoirs. Il distingue connaissance et pratique.

Éducation civique =

- Éducation civile, à la civilité (bonnes manières)
- Éducation sociale
- Éducation civique

S'appuie sur deux domaines complémentaires :

- Les connaissances
- Les pratiques

Conditionnement, dressage ?

Ces attitudes s'acquièrent par imitation, observation, contrainte parfois, mais attention au risque de **dressage** : il faut que l'enfant comprenne pourquoi on lui demande tout cela. Il faut donner du sens à ce type d'enseignements. Il faut nourrir la raison. Il faut que toutes ces attitudes soient réfléchies, explicitées.

Voir aussi texte de Jeannine Bardonnnet, dans les *Cahiers Pédagogiques* qui va dans le même sens :

"éducation à la sociabilité : sorte de gentil conditionnement à une vie sociale harmonieuse" (...)
"tout échoue si l'école ne prend pas en charge le développement de compétences réflexives"

Cf. le "débat", outil par lequel on peut réfléchir au Bien.

Socialisation

En sociologie, la socialisation est le processus d'intégration, d'insertion d'un individu dans une culture et une société.

En milieu scolaire, le terme socialisation est souvent employé pour désigner la capacité de vivre harmonieusement avec les autres. On confond alors socialisation et sociabilité.

On inscrit ainsi sous l'objectif de socialisation des activités qui valorisent des compétences sociales, le fait de pouvoir nouer avec les autres des relations de communication, de travail, efficaces et agréables, mais

aussi la mise en place des formes fondamentales de la sociabilité : politesse, bonnes habitudes, ce que les textes ministériels récents appellent "civilité"

"Si l'on attache quelque prix à l'existence de la société, il faut que l'Éducation assure entre les citoyens une suffisante communauté d'idées et de sentiments sans laquelle toute la société est impossible. Du moment que l'éducation est une fonction essentiellement sociale, l'État ne peut s'en désintéresser. Au contraire, tout ce qui est Éducation doit être en quelques sortes soumis à son action" (Durkheim)

"Il n'existe pas d'autres pays que la France qui ait construit son système scolaire à ce point contre le système familial (...) l'école a ainsi pour vocation de réunir les enfants les uns aux autres en les détachant de familles perçues comme toujours renfermées sur elles-mêmes". (Meirieu)

Remarque : le terme de socialisation est absent dans programmes, comme dans les programmes de 1995. On trouve simplement affirmé le lien entre construction de la personnalité, apprentissage de la vie sociale et conquête de l'autonomie dans le domaine d'activité "vivre ensemble" (à l'école maternelle).

Ce qui domine c'est l'idée d'une socialisation globale, générale, que les programmes nomment "vivre ensemble" pour les cycle 1 et 2.

Notions de psycho : Développement des relations entre pairs

Les pairs constituent des repères affectifs essentiels. **L'attachement** et les liens qui se mettent en place entre enfants sont très importants.

Entre 0 et 2 ans se développent et se complexifient les comportements **affiliatifs** (offrandes, sollicitations) et **agonistiques** (menaces, agressions). Voir les travaux d'Hubert Montagner.

Entre 2 et 6 ans apparaissent les premiers comportements de compétition.

- Forte imitation entre pairs aux environs de 3 ans
- Début de la ségrégation sexuelle
- Importance des amitiés → + de confidences, plus grand engagement dans les jeux de faire semblant. Les partenaires sont réconfortants.

Comment éduquer à la citoyenneté ?

- Le maître a un **devoir d'exemplarité** en terme de respect des autres, et en particulier des élèves. Cf. *Élève humilié* de Pierre Merle. Le respect des élèves se joue au quotidien, dans la qualité de la relation que l'on construit avec les enfants.

Réfléchir au fonctionnement de la classe comme celui d'une petite société.

- Citer C. Freinet et la Pédagogie Institutionnelle qui poussait très loin cette réflexion, avec non seulement les règles établies par les élèves, les "conseils de classe" (aller chercher le terme juste), mais aussi la monnaie intérieure, par exemple.

- Faire rédiger les **règles de vie** par les élèves, en partant de leurs droits et en expliquant que, comme dans la société, ils peuvent réclamer que leurs droits soient respectés dans la mesure où ils respectent leurs devoirs vis-à-vis de la société
- Organiser des débats réglés pour résoudre les problèmes nés de la vie en collectivité, et pour apprendre à réfléchir, écouter, argumenter (**débat réflexifs**)
- Parler de recyclage, économies d'énergie, leur faire prendre conscience des enjeux : à quoi ça sert de recycler, de faire des économies d'énergie..

Problématique :

Faut-il cultiver l'autonomie et l'esprit critique du futur citoyen ou bien lui inculquer quelques convictions, relatives aux droits de l'homme, ou par exemple au devoir de mémoire, à l'anti-racisme ou au développement durable ?

Plutôt... "Instruction civique destinée à éclairer le futur citoyen" ou

Plutôt "incitation à l'engagement dans des actions concrètes ou des responsabilités"

Zoom sur le débat réglé

Le développement de la civilité est lié, dans les programmes 2002, à la pratique de la discussion, du débat et de la négociation. Il s'agit de faire en sorte que les élèves comprennent le bien-fondé des comportements que l'on attend d'eux, et règlent leurs comportements sur la conviction et l'adhésion qui résulteraient de cette conviction.

Préambule des programmes

"La tenue de débats où chacun doit savoir réfréner sa parole, laisser la place à celle de l'autre et comprendre son point de vue –même quand on ne le partage pas- chercher à le convaincre en argumentant est la première forme d'éducation à la **démocratie**".

Freinet et le débat réglé

Le débat vient des pédagogies coopératives. On travaillait sur des projets, et on discutait de ce qui va ou ne va pas pour mener à bien le projet.

Le débat, c'est l'Outil avec un grand O, pour l'Éducation civique à l'école, en particulier **pour que l'enseignement de comportements "civiques" ne soit pas du dressage, mais que l'enseignant offre aux élèves l'occasion de réfléchir sur le sens de ces comportements.**

Extrait des programmes (chapitre Éducation Civique) :

*"Débats dans lesquels la classe organise et régule la vie collective (...)
On passe progressivement de l'examen de cas singuliers à une réflexion plus large"* → on voit qu'il y a deux volets dans les débats.

1^{er} volet : débats dans lesquels la classe organise et régule la vie collective

Il faut instituer des "conseils de vie de classe" : c'est-à-dire le moment dans lequel on organise et régule la vie collective (où on va aller en classe verte ? pourquoi le mettre met-il un carton rouge dans tel cas ? il n'y a pas de papier dans les toilettes ? Nous on en a marre que les grand prennent toute la place dans la cour)

→ cela peut prendre la forme d'un "conseil de vie de classe" mais aussi, idéalement, un conseil d'école⁸ avec par exemple des délégués qui rapportent ce que demande leur classe.

Il peut y avoir élection du présidente de séance, secrétaire

2^{ème} volet : on passe progressivement de l'examen de cas singuliers à une réflexion plus large

Attention à ne pas parler de débat philosophie, qui est mal vu dans l'Académie. On peut parler de "débat réflexif" : La Philosophie n'est pas au programme de l'école primaire.

Ce qui est au programme c'est :

- Prendre part à l'élaboration collective des règles de vie de classe
- Participer à un débat pour examiner les problèmes de vie scolaire

"On peut passer progressivement de cas singuliers à une réflexion plus large" disent les programmes. On peut dans ce cadre de "réflexion plus large" mettre en place un débat réflexif, qui est tout à fait au programme. Heureusement que c'est au programme de faire réfléchir les élèves (!) de les inviter à donner leur avis, à argumenter, à confronter leur opinion à celle de leurs pairs.

Si on se fait titiller sur "Philosophie", on peut répondre quelque chose comme "bien sûr c'est un peu prétentieux de parler de Philosophie à 10 ans" mais à partir de quel moment parle-t-on de philosophie ?" est-ce que "faire réfléchir les élèves" ce ne serait pas au programme ?

Zoom 2 : Règles de vie

Sont citées explicitement dans le programme : elles doivent être rédigées en classe.

"Participer à l'élaboration collective des règles de vie de classe"

Dans le cadre d'une éducation à la citoyenneté, il est important, pour rédiger ces règles, de partir des droits des élèves avant de parler de leurs devoirs :

J'ai le droit de travailler dans de bonnes conditions (bon matériel, ambiance calme) → donc j'ai le devoir de respecter le matériel et les conditions de travail etc....

Tout le monde a des droits, parce que tout le monde a des devoirs.

⁸ Les programmes disent "participation active à la vie de la classe et de l'école"

Limites de la "mini-société"

- Classe et école ne sont pas des sociétés autonomes
- L'enfant n'y a pas vraiment un statut de citoyen, mais plutôt d'apprenti (et apprenti-citoyen, d'ailleurs)
- Il y a une position asymétrique entre maître et élève due au rapport d'autorité

Les programmes

Cycle I et II : Vivre ensemble.

Cycle III : Éducation civique

Depuis les programmes 2002, l'Éducation Civique est devenue le deuxième pilier des programmes alors qu'en 1995 ils étaient noyés avec l'Histoire et la Géographie.

Préface des programmes

Le second pilier des programmes (après la maîtrise de la langue), c'est l'éducation civique. C'est un domaine où l'école a une responsabilité particulière parce qu'elle permet une expérience de la collectivité, c'est-à-dire du partage et de la confrontation avec des pairs pour lesquels les objectifs, les droits et les devoirs sont identiques, quelles que soient les formes par lesquelles se marquent par ailleurs leurs différences.

La Préface des programmes rappelle ainsi que cette formation passe par :

- Apprentissage des règles et des lois
- Construire la personne et favoriser la conquête de l'autonomie
- Connaissances de bases relatives aux institutions, et initiation aux valeurs républicaines et démocratiques (dont apprentissage de l'hymne national et de son histoire)
- Exprimer une opinion personnelle, prendre la parole en public, participer à une décision collective → Débat (une demi-heure par semaine)
- Comportements sociaux : politesse, respect, écoute
- Contact avec camarades venus d'ailleurs, ou handicapés pour susciter l'ouverture à l'autre et le respect de la différence
- Élémentaire : confier des responsabilités dans la classe ou dans l'école (vie quotidienne, tutorat, assistance à un camarade dépendant) → fraternité, solidarité
- Éducation à la route et à "jouer son rôle dans la chaîne des secours" (!!va devenir systématique du primaire au collège)

Objectifs :

- "permettre à chaque élève de s'intégrer à la collectivité de la classe"
- "réfléchir sur les problèmes concrets posés par sa vie d'écolier"
- "prendre conscience de l'articulation entre **liberté personnelle, contraintes de la vie sociale et affirmation de valeurs partagées**"
- "élargir sa réflexion sur d'autres collectivités : la commune, la nation, l'Europe et le Monde"
- "**L'Éducation civique n'est pas en priorité l'acquisition d'un savoir mais l'apprentissage pratique d'un comportement**"
→ mais dans le programme il y a bien les deux : savoir-être ("être capable de") et connaissances "avoir compris et retenu"

Programmes Cycle I

Programmes Cycle II

- Commencer à se sentir responsable
- Prendre part à un débat sur la vie de classe
- Respecter les adultes et leur obéir dans l'exercice normal de leurs fonctions

Avoir compris et retenu :

- Que les règles acceptées permettent la liberté de chacun (règles de vie)
- Hygiène personnelle et collective
- Sécurité routière
- Règles à appliquer en situation de danger (se protéger, alerter)
- Principaux symboles de la nation et de la République

Programmes Cycle III

- "grâce au débat, comprendre ce que la confrontation à autrui apporte à chacun, malgré ses contraintes"
- "Écouter l'autre est une première forme de respect et d'acceptation de la différence"
- L'Éducation Civique est une discipline transversale qui couvre plusieurs champs disciplinaires : "Les divers champs disciplinaires offrent des occasions d'étudier la différence :
 - Garçon-fille en SVT,
 - différences culturelles en Histoire-Géo ou arts...
 - Environnement, développement durable en Sciences ou

Géographie

- Sport collectifs : respect des règles

Cf. socle commun

→ il ne faut surtout pas attendre l'Éducation Civique mais en parler à tout moment dans toutes les disciplines.

- L'Éducation civique ne peut se limiter à une lutte contre les incivilités mais toute agression, même verbale, doit être systématiquement combattue.
- *"Une attention particulière doit être portée aux situations qui peuvent engendrer des incivilités : mise à l'écart, ennui en récréation ou pendant la pause déjeuner"*
- *"Toute situation de violence constatée doit faire l'objet d'une réflexion individuelle et collective qui en facilite la prévention"*

Être capable de :

- Élaboration collective des règles de vie de classe
- Participer activement à la vie de classe en respectant les règles de vie
- Participer à un débat (examiner les problèmes de la vie scolaire pour collaborer à la recherche d'une solution)
- Respecter ses camarades, accepter les différences
- Refuser le recours à la violence

Avoir compris et retenu :

- Libertés individuelles / contraintes de la vie collective
- Valeurs universelles sur lesquelles on ne peut pas transiger (en s'appuyant sur la DDHC⁹)
- Le rôle de l'idéal démocratique dans notre société
- Ce qu'est un État Républicain (diff monarchie/République, rôle du psdt, du gouvernement, du Parlement)
- Ce que signifient l'appartenance à une nation, la solidarité européenne et l'ouverture au monde (en particulier francophonie = pont entre territoire national et le monde)
- La responsabilité que nous avons à l'égard de l'environnement
- Le rôle des élus municipaux dans la commune

Culture

Chaque société distingue des segments culturels qu'elle juge les plus dignes de la représenter, et les plus nécessaires à transmettre par l'éducation, pour se perpétuer. Ce choix manifeste les représentations qu'elle se fait d'elle-même, de son histoire et de ses valeurs.

Les fonctions de la culture

Dans toute société, la culture a une fonction primordiale. Elle est l'ensemble des systèmes symboliques par lesquels une société se reproduit se représente, se mémorise, et conduit l'éducation des jeunes générations.

⁹ Ça veut dire qu'on ne discute pas de ces valeurs. C'est comme ça.

Pour la nos civilisations, les fonctions prioritaires de la culture sont la formation du jugement critique et une reconnaissance de l'autre dans ce qu'il a d'universel.

Le cycle 3 doit favoriser les rencontres avec des textes riches qui donnent à penser, à s'émouvoir, à apprendre, des textes qui nourrissent les discussions entre les élèves, les rapprochent, les unissent. "Avoir lu le même livre c'est avoir habité la même maison" disait Sont Exupéry.

Ne pas avoir accès à la culture et à l'art constitue une des premières grandes inégalités.

La culture dans l'école est (...) une introduction naturelle à la vie citoyenne et un facteur puissant d'intégration sociale et de lutte contre les inégalités (Qu'apprend-on)

Articuler culture et formation du citoyen suppose que :

- La culture soit considérée comme un objet d'étude. Transmettre la culture, ce n'est pas la faire connaître, pas non plus simplement partager des émotions, c'est la faire étudier.
- Aucun domaine de la culture ne soit négligé
- Que l'école primaire fasse lire les textes fondateurs des droits de l'homme et du citoyen, les fasse travailler, et les situe historiquement
- Les maîtres se sentent tenus par leur fonction de devoir eux-mêmes être des hommes et femmes de culture

A l'école de la fraternité (sujet n°3)

Article de Libération – Nov 2004

- "Le respect des autres et le refus de la violence ne sont pas inhérents à l'espèce humaine et doivent faire l'objet d'une éducation, d'un travail et d'une attention constante des adultes"
- Les moments interstitiels des apprentissages scolaires (récréations, entrées, sorties d'école) sont des temps d'éducation
- Éducation à la fraternité = transmission de valeurs, certes, mais surtout acquisition de comportements et d'attitudes.
- Autre dimension de la fraternité : accueil des enfants et des parents. Ne pas chapitrer les parents comme s'ils étaient d'ex-garnements mais les considérer comme des partenaires de l'éducation de leurs enfants.
- **Exemplarité** : "éduquer au respect de l'autre ne peut se faire si on ne respecte pas celui qu'on éduque, et cela passe souvent par des choses infimes, mais quotidiennes et significatives"

Éducation civique dans le socle commun

C'est le pilier 6 : "compétences sociales et civiques"

- A. Vivre en société (c'est l'aspect social, la civilité. On n'est pas dans la loi, on est dans le vivre ensemble).
- B. Se préparer à sa vie de citoyen (c'est l'aspect politique)

Chaque paragraphe se divise en :

- Connaissances = savoir
- Capacités = compétences
- Attitudes = savoir-être

Citoyenneté et Science

Texte de Meirieu (colloque "les sciences et l'école primaire")

Il explique que comprendre la science, c'est une forme de citoyenneté. Il insiste sur le fait qu'il est nécessaire que les citoyens (du monde) aient conscience des enjeux de la science, et se sentent concernés. Qu'ils n'abandonnent pas la réflexion, la démarche, aux experts.

Exemple : recyclage, économies d'énergie... leur faire prendre conscience des enjeux (à quoi ça sert de recycler, de faire des économies d'énergie)

Il termine par une injonction de "se servir de sa raison", en citant Kant et la maxime par laquelle il définissait les lumières : "Sapere Aude", ose te servir de ta propre raison.

Ce texte de Meirieu peut être rapproché de celui de Condorcet qui disait que :

"une sage instruction, en répandant les lumières, est le remède aux préjugés"

Les questions auxquelles il faut se préparer

A quoi sert l'Éducation Civique ?

C'est l'occasion de débattre, d'enseigner des valeurs morales (même si les programmes ne sont pas écrits comme ça).

Ex : débat réglé (30 min/semaine), pour non seulement apprendre à écouter l'autre, à attendre son tour pour parler, à argumenter son point de vue (cf. Meirieu : "*apprendre que celui qui a raison n'est pas celui qui crie le plus fort mais celui qui démontre le mieux*")

Mais aussi n'est-ce pas le moyen de former un être humain capable de réfléchir, penser par lui-même (Reboul)

Comment serait un maître qui ne donnerait pas un bon exemple de citoyenneté ?

- Il humilierait les élèves : rendrait les copies par ordre de notes, ferait des remarques blessantes ("je ne sais pas ce qu'on va pouvoir faire de toi", "tu es vraiment un bébé", "tu n'as pas de cerveau ou quoi ?"...)
- ne respecterait pas le travail d'un élève (déchirerait la page d'un cahier devant tout le monde, assorti d'un sarcasme du type "c'est cochon comme d'habitude, voilà ce que j'en fais de ton cahier. Peut-être que comme ça tu feras un effort")
- ne respecterait pas la loi (fumer dans la cour de récréation, donner des devoirs écrits...)

La fraternité ? Concrètement, dans la classe

(perso) La Fraternité, ça va au-delà de la citoyenneté. Une école fraternelle, c'est une école chaleureuse, une école où on se sent presque comme "en famille".

Créer une classe fraternelle cela passe sûrement par des choses infimes, mais quotidiennes et significatives :

- un petit mot pour prendre des nouvelles d'un malade
- des règles "institutionnelles" dans le fonctionnement de la classe du type "on ne se moque pas"
- un dispositif festif organisé pour accueillir un nouveau en cours d'année (ou parrainage...)
- une "boîte à petit bonheurs" lue une fois par semaine et remplie de messages par les élèves du type "j'ai bien aimé quand", "merci à ...", "c'est chouette quand..."

Grosse majorité turque dans la classe. Est-ce que j'aborde la liberté de la femme, au risque de heurter ?

Oui, c'est bien une mission de l'école de transmettre des valeurs de respect.

Bagarre dans la cour : vous faites quoi, vous organisez un débat ?

Premier temps "stop, on ne peut pas se battre". Poser l'interdit de la violence. C'est inadmissible. Poser le non de l'autorité "éducative".

Deuxième temps : éventuellement débat sur ce qu'on aurait pu faire.

Le Bien le Mal, est-ce que c'est à nous de le leur enseigner aux élèves ?

Mais oui, bien sûr. On n'a pas à se dérober à notre mission d'Éducation.

Travaux de groupe : faut-il séparer les camarades ou bien les laisser ensemble ?

Pour les laisser ensemble : les travaux d'Hubert Montagner révèlent que les échanges langagiers seront plus longs entre enfants qui s'entendent bien

Contre les laisser ensemble : risque qu'ils fassent autre chose, ou qu'ils ne confrontent pas leurs points de vue à cause d'une posture de soumission par rapport à l'autre pour préserver l'amitié.

La socialisation n'est-elle qu'un embrigadement?

Je pense qu'il faut se garder de répondre un trop gros NON d'emblée, trop "facile"...

Qu'est-ce qu'un embrigadement ? L'enrôlement, plutôt forcé, dans un groupe. L'embrigadé a peu de choix, peu de libre arbitre, et on lui fait faire des choses qu'il n'aurait pas décidées lui-même. Un embrigadé obéit aux ordres, n'est responsable de pas grand chose (c'est le supérieur qui est responsable)

L'école maternelle, au début, c'est un peu ça. Il faut le reconnaître. L'enfant est inscrit par ses parents, il est dans un groupe, sous l'autorité du maître. On le "conditionne", même sans le vouloir, à se comporter comme-il-faut, se mettre en rangs, partager les jouets, accepter la loi du groupe...

Alors pourquoi est-ce qu'au fond de nous, cela nous gêne qu'on puisse parler d'embrigadement ?

Parce qu'en tant que futurs PE, on veut croire que l'enfant doit pouvoir conserver une part de libre arbitre. Qu'on veut croire que l'école réussira à le faire grandir en autonomie, en initiative, en responsabilité, ce qui est tout le contraire de l'embrigadement.

Cela veut dire que ça ne va pas de soi. Que la pente de l'embrigadement est un peu glissante et que c'est au PE de construire les conditions qui permettront de laisser à l'enfant cette marge de liberté qui fait de lui un être responsable, autonome. Ce sera aussi au PE de donner du sens à tout ce qu'on demande aux enfants. Les aider à prendre conscience, petit à petit, que si on ne tape pas son copain quand il nous pique le camion, ce n'est pas seulement parce que "la règle l'interdit", mais surtout parce que "ce n'est pas bien".

Le bien, le mal, ça va loin. C'est universel. *"Se poser des questions sur ce qui est bien ou mal, c'est cela, être humain. Donc ce qui est bien ou mal n'est pas écrit une fois pour toutes quelque part. Tant mieux pour notre liberté"* (Michel Puech in "Les goûters Philo : Le bien et le mal")

Liberté ? Si on est libre, c'est qu'on n'est pas embrigadé.

Laïcité

A creuser :

- Repères historiques de l'évolution de la laïcité dans l'école en France (installation de la République, loi sur la laïcité)
- Mars 2004 : la loi règlemente le port de signes manifestant une appartenance religieuse à l'école
- Observatoire de la laïcité : Avril 2007

Durkheim

Le "père" de la sociologie moderne.

Son héritage s'articule autour de deux questions :

① le monde moderne est le monde des sciences et des techniques : que doit être l'Éducation dans ce monde là ?

② Il n'y a pas d'Éducation authentique sans Éducation morale. **L'Éducation morale est le défi que doit relever l'École laïque.** Comment fonder un enseignement moral sur la culture scientifique (et non plus sur un fondement religieux ?) Comment construire le "vivre ensemble" ?

3 "éléments de moralité" forment la base de l'Éducation morale selon lui :

- l'esprit de discipline
- L'attachement au groupe
- l'autonomie de la volonté

Construction de la définition

Abécédaire : texte de Bernard Stasi.

"La grande loi républicaine du 9 décembre 1905 qui sépare les Églises et l'État est le socle du "vivre ensemble" en France. C'est par elle que la laïcité s'est enracinée dans nos institutions.

Les trois valeurs indissociables qu'elle définit en font la pierre angulaire de notre pacte républicain. La liberté de conscience d'abord, qui permet à chaque citoyen de choisir sa vie spirituelle ou religieuse ; l'égalité en droit des options spirituelles et religieuses, ensuite [...] enfin la neutralité du pouvoir politique qui reconnaît ses limites en s'abstenant de toute ingérence dans le domaine spirituel ou religieux. [...]

Sous l'effet de l'immigration, La France est devenue plurielle sur le plan spirituel et religieux. Il s'agit, dans le respect de la diversité, de **forger**

l'unité. Si, au nom du principe de la laïcité, la France doit accepter d'accueillir les nouvelles religions, celles-ci doivent aussi respecter pleinement les valeurs républicaines.

[...]

Ces valeurs qui doivent nous unir, ce sont celles que l'on apprend à l'école. Et c'est en cela que **l'école est un espace spécifique** qui accueille des enfants et des adolescents auxquels elle doit donner les outils intellectuels [...] de devenir des citoyens éclairés apprenant à partager, au-delà de toutes leurs différences, les valeurs de notre République.

C'est la raison pour laquelle, si l'école ne doit pas être à l'abri du monde, les élèves doivent être protégés de la "fureur du monde". Face aux conflits qui divisent, face aux comportements et aux signes qui exaltent la différence, l'école doit apporter sa contribution à cette communauté de valeurs, de volontés et de rêves qui fondent la République".

Loi de 2004

Discours de Décembre 2003 de J. Chirac

"La laïcité garantit la liberté de conscience... elle protège la liberté de croire ou de ne pas croire. Elle assure à chacun la possibilité d'exprimer et de pratiquer sa foi, paisiblement, librement, sans la menace de se voir imposer d'autres convictions ou d'autres croyances. Elle permet à des femmes et à des hommes d'être protégés dans leurs croyances par la République et les institutions.

C'est la neutralité de l'espace public qui permet la coexistence harmonieuse des différentes religions.

On ne saurait tolérer que, sous couvert de liberté religieuse on conteste les lois et les principes de la République.

[...]

Il me paraît aujourd'hui primordial de développer l'enseignement du fait religieux à l'école.

[...]

Il faut mener un combat sans merci contre la xénophobie, le racisme et en particulier contre l'antisémitisme.

[...]

Nous devons affirmer avec force la neutralité et la laïcité du service public. Celles de chaque agent public à qui s'impose l'interdiction d'afficher ses propres croyances ou opinions.

[...]

L'école est un sanctuaire républicain.

[...]

En conscience, j'estime que le port de tenues ou de signes qui manifestent ostensiblement l'appartenance religieuse doit être proscrit dans les écoles, les collèges et les lycées publics.

[...]

Notre objectif, c'est d'ouvrir les esprits et les cœurs".

La laïcité est une finalité de l'école. La laïcité sépare la sphère publique et la sphère privée.

Le texte accentue le sujet sur la religion, mais la laïcité, c'est une garantie de la liberté de conscience de conviction religieuse, politique ou philosophique.

La **laïcité de tolérance** s'oppose à la **laïcité de combat**. La laïcité de tolérance, c'est la laïcité à l'américaine où tout est toléré. Avec des groupes de pressions religieux à l'intérieur des institutions américaines, par exemple. En France, c'est "dans l'espace public, les religions ne doivent pas rentrer". L'État se dit garant de la neutralité.

Communautarisme : c'est ce qu'on ne veut pas voir en France. Alors que c'est légitime aux USA. En France, on voudrait mieux permettre l'intégration.

Prendre de la distance, à l'école, ça permet de réfléchir, de **dépassionner le débat**, arme les esprits.

Pourquoi les jours fériés chrétiens seulement ?

Ils font partie de la culture de la France, des racines de la nation. C'est ça, une nation, c'est une histoire, des racines, qu'on ne peut pas oblitérer.

Les excès de la religion sont à combattre : non seulement le voile qui défend aux jeunes filles de montrer leurs visages, mais aussi les doctrines qui refuseraient d'enseigner telle ou telle notion en Biologie etc. (cf. texte de la circulaire)

Le texte de la circulaire

Parue en Mai 2004 (suite à la loi de Mars 2004)

Il existait des circulaires sur la laïcité (les signes religieux) avant cette loi (elles sont abrogées) :

"Elle abroge et remplace la circulaire du 12 décembre **1989** relative à la laïcité, au port de signes religieux par les élèves et au caractère obligatoire des enseignements, la circulaire du 26 octobre 1993 sur le respect de la laïcité, et la circulaire du 20 septembre **1994** relative au port de signes ostentatoires dans les établissements scolaires."

Pourquoi la loi ?

"La loi du 15 Mars 2004 est prise en application du principe constitutionnel de laïcité qui est un des fondements de l'école publique. Ce principe, fruit d'une longue histoire, repose sur le respect de la liberté de conscience et sur l'affirmation de valeurs communes qui fondent **l'unité nationale** par-delà les appartenances particulières.

L'école a pour mission de transmettre les valeurs de la République parmi lesquels **l'égalité de dignité de tous les êtres humains, l'égalité entre les hommes et les femmes** et la liberté de chacun y compris dans le choix de son mode de vie. Il appartient à l'école de faire vivre ces valeurs, de développer et de conforter le libre arbitre de chacun, de **garantir l'égalité entre les élèves** et de promouvoir une fraternité ouverte à tous.

En protégeant l'école des **revendications communautaires**, la loi conforte son rôle en faveur d'un vouloir-vivre-ensemble [...]

L'État est le protecteur de l'exercice individuel et collectif de la liberté de conscience. La neutralité du service public est à cet égard un gage d'égalité et de respect de l'égalité de chacun. En préservant les écoles qui ont vocation à accueillir tous les enfants, qu'ils soient croyants ou non croyants et quelles que soient leurs convictions religieuses ou philosophiques, des pressions qui peuvent résulter de manifestations ostensibles des appartenances religieuses, la loi garantit la liberté de conscience de chacun. [...]

La circulaire rappelle l'importance de l'enseignement du fait religieux à l'école :

"Parce que l'intolérance et les préjugés se nourrissent de l'ignorance, la laïcité suppose également **une meilleure connaissance réciproque y compris en matière de religion**. A cet égard, les enseignements dispensés peuvent tous contribuer à consolider les assises d'une telle connaissance."

La loi interdit les signes ostensibles, mais autorise les signes discrets :

"La loi interdit les signes ou les tenues qui manifestent ostensiblement une appartenance religieuse [...] La loi ne remet pas en cause le droit des élèves de porter des signes religieux discrets."

La loi ne s'applique pas aux universités, et pas à l'enseignement privé...

"La loi s'applique aux écoles, aux collèges et aux lycées publics [...]"

...Ni aux parents.

"La loi ne concerne pas les parents d'élèves"

Les enseignants restent tenus à un devoir de neutralité : tout signe est interdit, même discret (inchangé par la loi)

"Les agents contribuant au service public de l'éducation, quels que soient leur fonction et leur statut, sont soumis à un strict devoir de neutralité qui leur interdit le port de tout signe d'appartenance religieuse, même discret. Ils doivent également s'abstenir de toute attitude qui pourrait être interprétée comme une marque d'adhésion ou au contraire comme une critique à l'égard d'une croyance particulière. Ces règles sont connues et doivent être respectées."

Les motifs religieux ne peuvent être invoqués pour justifier des absences...

"Les convictions religieuses ne sauraient non plus être opposées à l'obligation d'assiduité ni aux modalités d'un examen. [...] Les convictions religieuses ne peuvent justifier un absentéisme sélectif par exemple en EPS ou en SVT. "

... mais certaines fêtes, dont la liste est au BO, feront l'objet de tolérance :

"Des autorisations d'absence doivent pouvoir être accordées aux élèves pour les grandes fêtes religieuses [...] L'institution scolaire doit prendre les dispositions nécessaires pour qu'aucun examen ne soit organisé le jour de ces grandes fêtes."

Très important : la loi institutionnalise l'obligation de dialogue avant toute procédure disciplinaire

"La mise en œuvre d'une procédure disciplinaire est précédée d'un dialogue avec l'élève"

L'enseignant : rôle, responsabilités, devoirs, valeurs, qualités...

Valeurs

Ce sont les "Principes" à partir desquels la société ou les individus procèdent à des choix. Ce sont les éléments fondateurs de l'éthique.

Les individus n'adhèrent pas tous aux mêmes valeurs (fonction de l'éducation, cultures..) : cf. statut de la femme, droits de l'homme etc.

Or dans les programmes, on "somme" les enseignants d'enseigner des valeurs qui seraient universelles

Quels sont les devoirs d'un enseignant ?

Les obligations légales des enseignants :

Tout d'abord les devoirs des fonctionnaires :

- la neutralité (pas de discrimination envers les "usagers du service public")
- la laïcité : ne pas afficher de signes d'appartenance à une religion, un parti politique...
- le principe de continuité : le service public doit être assuré sans interruption
- l'adaptabilité : l'organisation de l'enseignement, ses modalités et les contenus d'enseignement sont appelés à évoluer.

L'enseignant est responsable de ses élèves, de leur sécurité et de l'organisation des activités de la classe. La présence d'un intervenant extérieur ne limite pas cette responsabilité

(Réponse perso)

→ exemplarité ++

→ un vrai respect de l'enfant, une attention à chacun, au-delà de ses comportements... chercher à les comprendre avant de les condamner. Ça veut dire aussi s'interdire les sarcasmes, l'ironie, les petits mots blessants du quotidien. Cela a beaucoup de conséquences sur ma conception de la discipline

→ construire un enseignement aussi différencié que possible, aussi adapté que possible aux besoins individuels

→ considérer les parents comme des partenaires. Ne pas les regarder de haut, les mettre tous dans le même "sac" méprisant. Cela veut dire aussi accepter d'expliquer mes choix pédagogiques, de me justifier. Et de rendre compte souvent des progrès et du comportement des élèves.

Le projet d'enseigner

Meirieu, « Lettre à un jeune prof » qui dit en substance que « bien sûr dans ce métier il y a des tâches ingrates etc., mais dans ce métier il faut être porté par quelque chose, pour parti enseigner chaque matin : au-delà d'une liste de compétences, d'un savoir encyclopédique, il faut être porté par le « projet d'enseigner ».

Ce projet, c'est quoi ? Ce n'est pas seulement un outillage de compétences. Ces compétences doivent être au service de missions. S'il suffisait de dérouler des compétences, un logiciel suffirait.

Enseigner c'est parier sur l'Educabilité de chaque enfant (Kant, Condorcet), avec lucidité, mais conviction, vouloir leur émancipation, leur épanouissement, vouloir leur transmettre non seulement des connaissances, mais aussi le goût d'apprendre, faire grandir leur jugement, leur esprit critique...

Le pari d'Educabilité

Déjà Descartes disait (XVIIème) disait :

La puissance de bien juger et distinguer le vrai d'avec le faux, qui est proprement le bon sens ou raison, est naturellement égale en tous les hommes »

La notion d'Éducabilité vient de Kant :

"L'espèce humaine est obligée de tirer peu à peu d'elle-même par ses efforts toutes les qualités naturelles qui appartiennent à l'humanité. Une génération fait l'éducation de l'autre"

Meirieu reprend cette idée que l'homme est éduable.

Attention sur ce sujet à avoir un discours "mesuré". Ne pas se lancer dans des grandes envolées sur le thème "tous les enfants sont éduables". L'éducabilité, c'est plus un idéal, une valeur à laquelle il faut croire quand on veut enseigner.

Faire un pari, c'est « savoir que c'est possible », et même « vouloir que ce soit possible », même si on n'est pas dupes sur le fait que c'est un idéal, une cible, et qu'au quotidien on ne gagne pas tous les jours ce pari là.

Attention au danger du fatalisme et du déterminisme → les profs ont tendance à dire "c'est pas de notre faute, c'est à cause des parents, de la société, du chômage etc.". Dans ce cas, à quoi serviraient les enseignants ?

Concrètement, qu'est-ce qu'on a à disposition pour relever ce pari de l'éducabilité ?

- La **différenciation pédagogique**, "créée" en 1975 par Meirieu (qui a écrit une thèse dans les années 80)
- La programmation (dans le cycle)
- La progression (dans la classe)
- On peut agir sur le dispositif (le groupe de besoin etc.)

- Varier les méthodes, être convaincu que ce qui "marche" pour les uns ne "marche" pas forcément pour les autres, savoir se remettre en question, avoir un "retour réflexif sur sa pratique"

Voir aussi

Les questions auxquelles il faut se préparer

Quelles sont les qualités attendues d'un PE ?

(perso)

Je dirais

- La passion, **l'enthousiasme**, avoir envie de faire grandir les élèves
- Le sens du devoir, de la responsabilité (donc un vrai souci **d'exemplarité**)
- **L'humilité**. Savoir reconnaître qu'un domaine n'est pas dans mon "expertise" et ne pas m'en remettre à mon seul "bon sens" dans ce cas là → m'en remettre aux experts, continuer à me former, à progresser → être capable d'un retour réflexif sur ma pratique. L'humilité, aussi, pour savoir ne pas prendre "de haut" les parents que je rencontrerai (ou certains acteurs de l'école)

Quelles sont vos valeurs ?

(perso)

- Parier sur l'éducabilité de tous les enfants (Kant, Condorcet, Meirieu). Cf. ci-dessus
- Vouloir les aider à grandir, à être heureux, épanouissement
- Leur transmettre le goût d'apprendre, le goût de l'effort, du travail bien fait... vieux jeu ? Peut-être, mais j'y tiens quand même. C'est un peu la mission de l'école de rester "vieux jeu" sur ces valeurs là, au-delà des modes et des courants. C'est, j'imagine, un peu ce que Meirieu veut dire quand il réclame un retour de l'Institution école. C'est ça une Institution, c'est son rôle d'être "vieux jeu", pour transmettre des valeurs "éternelles", universelles.

Autres "valeurs" de l'école :

- Intégration
- Autonomie de l'individu
- Idéaux démocratiques
- Autorité des savoirs

L'École est-elle responsable de la réussite des élèves ?

→ oui, cf. socle commun de connaissance.

Selon vous, comment l'école peut-elle transmettre des valeurs ?

→ exemplarité de l'enseignant

→ activités qui développent des valeurs : débats (vie de classe et philosophie), problèmes pour chercher, situations-problèmes

Alors, ce n'est pas aux parents de transmettre des valeurs ?

Pas seulement

Un enseignant peut-il porter un signe discret d'appartenance religieuse, une petite croix par exemple ?

Non. Les enseignants sont soumis à un strict devoir de neutralité. Tout signe, même discret, est proscrit. "Ils doivent également s'abstenir de toute attitude qui pourrait être interprétée comme une marque d'adhésion ou au contraire comme une critique à l'égard d'une croyance particulière ». C'est rappelé dans la circulaire de 2004 publiée après la loi sur la laïcité

Que mettriez-vous dans une fiche de prép. ?

On fait une fiche de prép. pour des séquences. On y fait figurer :

Objectif¹⁰ : il peut être tiré des programmes ou bien être plus précis qu'un point des programmes. L'objectif, c'est ce que le maître vise.

Compétences¹¹ travaillées :

Ce sont exactement celles des programmes, et on les détaille ensuite en "compétences spécifiques de la leçon", qui sont généralement beaucoup plus détaillées que les compétences des programmes. Ces dernières serviront de support à l'évaluation. Ces compétences doivent absolument être mentionnées dans la fiche (alors que le reste, type "compétence de fin de cycle", on s'en fiche)

Déroulement :

- Phase de démarrage
- Phase de recherche
- Phase d'institutionnalisation

Sorties scolaires : quelle réglementation ?

- Projet de sortie déclaré sur formulaire normalisé
- 2 adultes dont l'enseignant pour encadrer la classe
- Si activité sportive : encadrement renforcé
- Toutes les sorties doivent avoir des visées pédagogiques et éducatives. Elles doivent être intégrées au projet d'école et se référer au programme

Quelques références

Sur l'exemplarité de l'enseignant : Aristote

Il est raisonnable que les enfants jusqu'à 7 ans environ, ne puissent rien voir ni entendre de grossier qui soit indigne de la condition d'homme.

¹⁰ On parle d'objectif quand on écrit ce que le professeur vise.

¹¹ Compétences, c'est du côté de l'élève, c'est ce que fait l'élève. C'est ce qu'on va être capable d'évaluer.

Fonctionnement de l'école et ses méthodes

Les acteurs de l'école

Le HCE

Le Haut Conseil de l'Éducation est un nouvel organisme "consultatif et indépendant" créé par la loi sur l'école de 2005.

Il se substitue au Conseil des Programmes et au Haut Conseil de l'Évaluation de l'École. Saisi par le Ministère de l'EN, il émet des avis, propose sur :

- La pédagogie
- Les programmes
- Les modes d'évaluation des connaissances
- L'organisation du système éducatif
- Ses résultats.

Il est composé d 9 membres désignés pour 6 ans (3 par le Président de la République, 2 par le président de l'Assemblée Nationale, deux par le président du Sénat etc.)

Le Rased, le maître E, le maître G

Enseignants qui se sont spécialisés en passant le CAPA-SH. Travaillent au sein du Rased.

Maître E : difficultés exclusivement scolaires dans un ou plusieurs domaines (lecture, calcul...)

Maître G : rééducateur qui prend en charge les difficultés relationnelles.

Le recteur

Le territoire français est partagé en 30 académies, dont le responsable est un Recteur (pour toute l'EN, de la maternelle à l'enseignement supérieur), lui même su bordonné au ministre de l'EN.

L'Inspecteur d'Académie

Il représente le recteur dans son département (de la maternelle au lycée)

L'Inspecteur de l'Éducation Nationale

Il est responsable des écoles maternelles et élémentaires d'une circonscription. Il dépend de l'Inspecteur d'Académie. Il est le supérieur hiérarchique des enseignants du 1^{er} degré. Ses deux missions sont : évaluer et inspecter. Il a aussi un rôle de conseiller pour des pratiques pédagogiques des enseignants.

Organisation de la scolarité en cycles

Innovation de la loi d'orientation de 1989 (dite Loi Jospin)

Conseils

Conseil des maîtres

Réunit les enseignants sous la présidence du Directeur + Rased.

Se réunit 1 fois / trimestre.

Définit notamment le projet d'école, règlement intérieur... qui sont soumis au Conseil d'École

Conseil de cycle

Les maîtres d'un cycle se réunissent.

Trimestriel.

Programmation

Le projet d'école

(fiche de Fanny)

- Document propre à chaque école et rédigé par les enseignants, voté par le conseil d'école et visé en aval par l'Inspection académique
- Recense les problèmes et difficultés rencontrés au sein de l'école et propose des solutions et des améliorations à apporter.
- Sa durée de validité est de 3 (à 4 ?) ans
- Il est obligatoire et peut-être consulté sur place par les enseignants ou les parents qui en font la demande.

Les rythmes scolaires

Quelques informations :

- Le jeune français est l'europpéen qui a l'année scolaire la plus courte (et donc les vacances les plus longues) et aussi le plus d'heures de travail annuel
- La France est le seul pays d'Europe occidentale où les enfants n'ont pas classe le mercredi matin (origine : permettre l'enseignement religieux ce jour-là)
- Le temps de concentration continue ne dépasse pas 25 à 30 minutes chez l'enfant de moins de 10 ans
- Le lundi est un jour de grande difficulté
- La sieste est indispensable aux jeunes enfants.

Apprendre, construire le savoir

Définition de l'apprentissage : l'apprentissage, c'est toute modification durable du comportement d'un organisme qui ne peut être attribuée à la seule maturation biologique.

Modèle d'apprentissage

Modèle transmissif (ou "tête vide")

Ce modèle prétend que pour apprendre; l'élève doit être attentif, écouter, imiter, répéter, et appliquer.

Le rôle du maître est déterminant. C'est lui qui, par son exposé et ses démonstrations, transmet le savoir.

Place de l'erreur : c'est l'élève qui est fautif. On parle de "faute", qui aurait du être évitée si les conseils donnés avaient été écoutés et l'attention convenablement dirigée. Elle est sanctionnée.

Modèle behavioriste (ou "petites marches") : Skinner (années 50)

Part du principe que l'acquisition des connaissances fonctionne par paliers successifs. D'après ce modèle, on élabore des paliers aussi petits que possible et on guide les élèves dans leur franchissement (= rôle de l'enseignant), pour que l'élève progresse de réussite simple en réussite simple.

Il définit l'apprentissage par l'association entre un stimulus et une réponse.

Place de l'erreur : avec ce modèle, les erreurs ne devraient pas survenir. Si elles se produisent malgré tout, elles seront moins imputées à l'élève qu'à la manière dont a été pensée la progression didactique. A l'idée de faute se substitue celle de "bug" (s'il y a erreur, c'est que le "programme" ne se déroule pas comme prévu et qu'il doit être revu)

Critique : on leur a reproché de ne pas voir ce qu'il se passe entre le stimulus et la réponse.

Modèle (cognitivo-)constructiviste : Piaget

Se centre sur la construction de la connaissance : l'acquisition des connaissances est étroitement liée à l'activité du sujet dans son milieu.

"On n'apprend bien que ce qu'on invente soi-même" (Piaget)

Rompant avec l'approche traditionnelle de l'enseignement, cette perspective a pour effet de modifier la conception de l'apprentissage et nécessite donc de redéfinir les rapports régissant les éléments du triangle didactique "Maître-Elève-savoir". On passe d'une pédagogie de la réponse à une pédagogie de la question, selon laquelle :

"toute leçon doit être une réponse à des questions que les élèves se posent réellement" (John Dewey)

Selon le constructivisme, le développement s'opère par construction et n'est pas réductible à un phénomène de maturation. Cependant, il est largement autonome par rapport aux interventions sociales et éducatives auxquelles l'enfant est soumis (\neq socio-constructivisme)

L'apprentissage doit se greffer sur l'état de développement actuel de l'enfant. Celui qui enseigne doit se demander : l'enfant est-il prêt pour apprendre à lire, à compter ?

Place de l'erreur : ces modèles s'efforcent de ne plus évacuer l'erreur mais plutôt de la faire émerger pour en comprendre l'origine et la signification, et mieux la traiter. Les erreurs deviennent à présent des symptômes intéressants d'obstacles auxquels la pensée des élèves se trouve affrontée. "Vos erreurs m'intéressent" pourrait dire le professeur.

Modèle socioconstructiviste

L'œuvre de Vygotski et les études menées sur les interactions sociales ont fortement contribué à l'élaboration du courant socioconstructiviste.

Vygotski a développé le concept de Zone Proximale de Développement.

Dans ce modèle, les **interactions sociales sont primordiales** et peuvent être notamment à l'origine d'une remise en question des représentations initiales : interactions de guidage (un sujet naïf est aidé par un sujet expert) ou interactions de résolution conjointe (interactions entre pairs de même statut).

Le conflit socio-cognitif est généré par les interactions entre-pairs, et en particulier par la confrontation de représentations sur un sujet provenant de différents individus en interaction.

Le modèle socio constructiviste sous-tend que pour apprendre, l'élève doit être mis devant une difficulté, un **obstacle**, c'est-à-dire une situation où il ne sait pas faire, où il ne sait pas encore faire tout seul.

La métacognition

Dans tout apprentissage il est indispensable que l'enfant prenne conscience de sa façon de procéder, de l'analyser, d'en mesurer l'efficacité : "apprendre à apprendre".

Concrètement, en classe :

- **Lorsque l'élève présente son travail**, l'explique, le justifie : quand il explique pourquoi il a réalisé tel accord dans une phrase, ou

comment il est arrivé à tel résultat en calcul mental : c'est un temps de métacognition aussi bien pour l'élève qui parle que pour ses camarades qui l'écoutent

- Le **tutorat**, dans lequel l'élève tuteur doit parvenir à une démarche métacognitive : "*j'ai compris, et je dois comprendre comment j'ai compris pour amener mon copain à faire le même chemin*"
- Les **évaluations formatives**, qui amènent l'élève à poser lui-même ses propres actions de régulation de ses apprentissages, qui l'associent à la construction de critères d'évaluation
- Les **études dirigées** : pendant le temps scolaire, pour permettre aux élèves d'apprendre à travailler tout seuls, sous le regard et avec l'aide de l'enseignant. Elles portent sur des connaissances. En ce sens, **la métacognition est un pré-requis à l'autonomie.**

Le transfert

Ce n'est pas parce qu'un élève a acquis des connaissances qu'il est capable de les transférer dans un autre contexte que celui dans lequel ces apprentissages se sont réalisés.

Pour y arriver, l'élève doit être capable de se détacher de ses contextes d'apprentissage. Un apprentissage réussi fait donc appel à la faculté de se distancier, aussi bien par rapport à la situation à traiter que par rapport à ses propres pratiques.

La motivation

C'est ce qui incite à choisir une activité, à s'y engager et à persévérer dans son accomplissement afin d'atteindre un but.

Elle apparaît comme une des principales conditions requises pour la réussite des apprentissages.

Au contraire, la résignation acquise apparaît comme un facteur clef de la spirale de l'échec.

Motivation interne (ou intrinsèque)

C'est l'intérêt que l'on prend à faire une chose pour elle-même.

Les facteurs internes de l'apprenant sont :

- La perception de la valeur de l'activité à réaliser
- La perception de la capacité à accomplir, la confiance en soi

Parmi ces facteurs, l'image de soi joue un rôle essentiel. C'est l'image que s'est construit de lui-même l'apprenant tout au long de ses expériences personnelles et en fonction du système de valeurs de sa communauté d'appartenance. C'est grâce à cette estime de lui-même que l'apprenant trouve l'énergie à mobiliser pour s'engager dans ses projets d'activités et dans un processus d'apprentissage.

Cette forme de motivation est la plus favorable aux apprentissages.

Plus un élève a une perception positive de sa compétence, plus il s'engage et persévère dans les apprentissages. L'enseignant aura intérêt à fournir aux élèves des **outils d'autoévaluation** appropriés. Cela leur permettra d'apprendre à devenir compétents, ce qui est plus efficace que de tenter de les persuader qu'ils le sont.

Motivation externe

C'est celle qui dépend des récompenses à obtenir ou des punitions à éviter. C'est cette motivation que l'école favorise par son système de bon-points, de notation, de hiérarchisation des matières.

Des pistes pour motiver les élèves

- Se garder de ne pas nuire à leur propre motivation (remplacer les récompenses symboliques par des encouragements, félicitations)
- Laisser l'élève faire des choix
- Lui donner des retours, positifs ou négatifs
- Lui permettre de s'auto-évaluer
- Proposer une activité exigeante, qui représente un défi, et qu'il est fier de surmonter (avec un temps suffisant et des consignes claires)
- Lui apprendre à perfectionner sa manière de procéder
- Utiliser l'erreur comme source d'infos sur ses connaissances
- Évaluer : en mettant des commentaires plutôt qu'une notation chiffrée
- Pédagogie de projet

Comment motiver (notamment ces élèves qui n'aiment pas l'école)

(source Vuibert p161)

La première chose à faire est probablement, comme souvent, de "comprendre". Au sens fort, **comprendre avec empathie**, comprendre qu'un enfant de 10 ans ait plus envie de battre la campagne ou de taper dans un ballon que de s'appliquer à des lignes d'écritures ou des colonnes de chiffres. Or les professeurs des écoles, qui ont souvent été de bons élèves, heureux à l'école, ont le plus souvent le plus grand mal à comprendre qu'un élève puisse ne pas aimer "spontanément" l'école. Le métier exige de l'empathie pour ces élèves qui ne sont pas d'emblée "bons".

Ensuite, les choses sont relativement simples. Il s'agit surtout **de faire savoir à l'élève qu'on le comprend**, qu'on comprend ses envies de gambades ou de rêveries, même si l'on insiste pour qu'il se penche sur ses travaux d'école. Cela se parle, tout simplement. La relation pédagogique est une relation de personne à personne.

Le dernier aspect réellement important de la problématique de la "motivation" des élèves se joue dans la façon dont le maître organise leur confrontation aux tâches scolaires. La condition la plus

fondamentale à respecter, mais peut-être la plus difficile à prendre en compte, est la nécessité de **ne jamais donner à ces élèves que des tâches qu'ils peuvent accomplir**. Ici, il s'agit non de motiver ses élèves, mais seulement d'éviter de les démotiver. Il s'agit de s'efforcer au mieux d'enseigner dans ce que Vygotski a nommé la ZPD.

Cela nous conduit à une règle complémentaire qui est d'**éviter d'ennuyer ses élèves**. Vérifier qu'ils ne savent pas déjà parfaitement faire ce qu'on s'imagine devoir leur apprendre.

L'art de motiver ses élèves relève donc avant tout d'une régulation rigoureuse des tâches qu'on leur propose, c'est-à-dire d'un effort méthodique et authentique de **différenciation pédagogique**.

Une classe est un lieu d'étude, pas un lieu festif. L'étude n'est guère compatible avec l'enthousiasme, ni avec aucune forme d'affectivité débordante. L'étude suppose calme et patience.

Enfin, il importe que le maître ait confiance dans les possibilités des élèves, et le leur fasse sentir ou savoir, à chacun. Pour cela, il importe que le maître aime savoir, aime son savoir, préserve en lui l'émerveillement de savoir et de comprendre, afin de pouvoir le communiquer sur un mode qui ne soit pas d'emblée grisâtre à périr

Les erreurs

Les enquêtes PISA

Révèlent que les français sont les champions de la non-réponse. Parmi tous les pays de l'OCDE, il apparaît que les élèves français semblent préférer ne pas répondre plutôt que de se tromper.

Les types d'erreurs

Les erreurs sont révélatrices des démarches de pensée en situation d'apprentissage. La typologie ci-dessous pousse à postuler que **les erreurs ont du sens** et qu'il convient de les rechercher avant de les expliquer trop vite par une absence de réflexion, d'attention, de concentration.

La compréhension des consignes

- Un certain nombre d'erreurs proviennent simplement du fait que l'élève n'a pas compris ce qu'on attendait de lui.
- Il est utile de proposer un travail sur les consignes, pour amener les élèves à les décortiquer et à les reformuler...
- On peut aussi inverser les habitudes scolaires et proposer une réponse en demandant de retrouver quelle était la question

Les représentations du savoir

- Les élèves arrivent en classe avec, déjà en tête, leurs propres représentations des notions qui vont être enseignées.

- De telles conceptions alternatives s'avèrent très résistantes aux efforts d'enseignement
- Tant que les obstacles sous-jacents n'ont pas été dé-construits (ce que seule l'école paraît en mesure de faire), elles perdurent en dépit de l'accumulation des savoirs qui ne les entament pas.

Comment faire évoluer les représentations en classe ?

- Il faut d'abord les entendre, développer une écoute positive de tout ce que dit la classe
- Les élèves eux-mêmes doivent les identifier et les comparer : les échanges entre élèves et le débat d'idée sont d'importants moyens d'apprentissage (notion de conflit socio-cognitif¹²)

Et aussi : attention à essayer de ne pas en "créer" d'autres de toutes pièces, par exemple en présentant toujours un rectangle de la même manière, qui conduira les élèves à imaginer qu'est rectangle le quadrilatère dont deux des côtés sont verticaux et deux autres horizontaux. Ils ne verront pas le rectangle s'il est "posé sur sa pointe".

La fausse ressemblance des exercices

- Exemple des problèmes qui se résolvent avec l'addition (partie-partie tout \neq modification d'état \neq comparaison d'état \neq combinaison de transformations). Ils sont de difficultés très différentes alors que tous sont résolus par l'addition !

La diversité insoupçonnée des démarches possibles

- Chaque problème admet le plus souvent une solution "experte", une solution "canonique" et plein d'autres procédures qui aboutissent à un bon résultat, même si elles sont moins "élégantes".
- Dans ce cas, le plus souvent, le prof sanctionne le manque de conformité de la solution proposée alors qu'ils ont pu proposer des solutions auxquelles l'enseignant n'avait pas songé. Ce sont en quelques sortes de "fausses erreurs"
- Cette diversité de stratégies est une richesse qui peut/doit être exploitée dans la classe pour amener les élèves à découvrir que plusieurs opérations différentes sont utilisables de façons alternatives, au lieu de leur laisser croire que chaque problème possède "son" opération qu'il faut découvrir.

Les surcharges cognitives

- Ils s'agit de problèmes liés à la mémoire de travail, la mémoire à court terme
- Perdus dans leurs calculs, les élèves peuvent finir par en perdre le sens
- Cela explique aussi pourquoi l'orthographe est moins bonne en production d'écrits qu'en dictée : il faut en parallèle chercher les idées, les organiser, vérifier la syntaxe (etc.) et en plus contrôler l'orthographe.

Les difficultés du transfert et de l'interdisciplinarité

- Difficile pour un élève d'investir en géographie ce qui a été appris en maths
- = difficile de reconnaître une structure commune sous sous une diversité d'habillages

¹² Il s'agit des progrès qui peuvent être obtenus au sein d'un groupe confronté à une tâche même si aucun de ses membres n'est plus avancé que les autres.

- Le transfert ne doit pas être considéré comme un pré-requis de la situation scolaire, mais c'est à la situation scolaire d'en permettre la construction¹³

Les avatars du contrat didactique

- Ce qui caractérise l'élève, c'est qu'il "raisonne sous influence", par le jeu du contrat didactique¹⁴
- Cf. problème bien connu de l'âge du capitaine (Stella Baruk) = rupture massive du contrat didactique parce qu'on a posé aux élèves une question stupide
- Au quotidien, il existe le plus souvent des situations beaucoup plus fines, où les élèves hésitent entre répondre à la question posée et répondre à l'enseignant qui la pose !

Médiation

C'est l'ensemble des aides ou des supports qu'une personne peut offrir à une autre personne en vue de lui rendre plus accessible un savoir.

Guidage

Défini par Bruner

C'est un ensemble d'attitudes et de choix pédagogiques que l'adulte va faire pour qu'une notion nouvelle devienne accessible.

Le guidage est la somme de Format + étayage (qui se dissocient difficilement)

Format

Ce sont les choix pédagogiques de présentation de la situation, qui permettent de rendre saillants les éléments importants.

L'exemple le plus typique de "format", ce sont les rituels en maternelle, c'est-à-dire une "routine de présentation" qui va aider les élèves à s'approprier les connaissances.

Étayage

Défini par Bruner. Se rapproche de la définition de la ZPD de Vygotski.

Il consiste à rendre l'apprenti capable de résoudre un problème, d'atteindre un but qui aurait été, sans assistance, au-delà de ses possibilités.

Bruner détaille le processus d'étayage en 6 points :

1. **Enrôlement** = engager l'intérêt et l'adhésion du chercheur
2. Réduction des degrés de liberté = simplification de la tâche
3. maintien de l'orientation = rôle de "boussole" + rôle d'entraîneur et de sympathie pour maintenir sa motivation

¹³ On peut dire exactement la même chose de la motivation, la "sœur jumelle" du transfert : c'est à l'école d'en assurer la construction, et non d'en faire un pré-requis.

¹⁴ Guy Brousseau (1986)

4. Signalisation des caractéristiques déterminantes pour que l'apprenant réalise l'écart entre ce qu'il a produit et ce qu'il aurait produit sans soutien
5. Contrôle de la frustration = ne pas créer une trop grande dépendance à l'égard du tuteur
6. la démonstration = imitation d'un essai de solution tenté par l'élève dans l'espoir que le débutant va l'imiter en retour sous une forme mieux appropriée

Dans cette situation, le langage joue un rôle fondamental compte tenu que :

"c'est un outil qui entre dans la constitution même de la pensée et des relations sociales" (Bruner, le développement de l'enfant, savoir faire, savoir dire)

L'étayage crée une situation d'apprentissage où s'articulent pensée, parole et action.

Tutorat

Notion proposée par **Bruner**

La notion de tutorat repose sur l'idée qu'une personne, qui connaît la réponse, peut en aider une autre dans une situation d'apprentissage ou de résolution de problème.

Le tuteur a pour mission d'aider le "tutoré" dans sa démarche de résolution ou d'apprentissage : il le soutient dans ses recherches, suggère des actions, réduit les difficultés... il procède ainsi à un étayage.

Le tutorat entre pairs

C'est une forme particulière de tutorat dans lequel le tuteur est un autre élève, plus compétent qu'un autre dans un domaine. Ce procédé renvoie à la notion de conflit socio-cognitif (voir aussi Les représentations du savoir, p57).

Avantage :

- les élèves se parlent dans des termes souvent plus accessibles que ceux de l'enseignant.
- Le tuteur apprend autant que le tutoré, grâce à un "apprentissage par la reformulation" qui amène les tuteurs à revisiter leurs connaissances et à les réorganiser (la métacognition intervient ici : "j'ai compris et je dois comprendre comment j'ai compris pour pouvoir aider mon copain à faire le même chemin"). Il apprend à se distancier par rapport à sa propre manière de faire

Inconvénients :

- Attention à ne pas laisser s'installer une relation de type dominant-dominé
- Le tuteur ne doit pas toujours être le "bon" élève en présence du mauvais

**Les questions
auxquelles il faut se
préparer**

Qu'est-ce qu'apprendre?

Si un modèle transmissif a longtemps permis l'acquisition de savoirs, pourquoi mettre en place un système socioconstructiviste?

Suffit-il d'agir pour apprendre?

Quelle place pour les TICE au Primaire ?

Ils font partie des programmes de l'école depuis 2002 (seulement).
En sortant de l'école primaire, l'élève doit obtenir le B2i niv 1.

Égalité des chances - Réussite et échec scolaire

Dates clefs

(à creuser)

- Création du RASED
- (année ?) : on ne parle plus de redoublement, mais de maintien
- Loi d'orientation 2005 : réintroduction du redoublement

Le sens des apprentissages

Texte "la scolarisation de la France", JP Terrail

Les bons élèves sont ceux qui peuvent conférer un sens et une valeur aux activités et contenus d'apprentissage dans l'ici et maintenant de leur présent (...)

[Alors que] "nombre d'élèves ne peuvent-ils conférer sens et valeur à leur présence à l'école et aux activités qu'on y exige d'eux que dans une logique de (...) course d'obstacles permettant de "passer" de classe en classe et de pouvoir prétendre à "un bon métier" (JP Terrail - La scolarisation)

→ cela pose la question du sens des apprentissages. Exemple des élèves qui se souviennent des consignes mais pas du sens de ce qu'ils ont appris (j'ai copié et collé)

→ JP Terrail remet en cause une représentation très tenace chez les enseignants qui ont tendance à croire que milieu défavorisé = échec scolaire. Il n'y a **pas de déterminisme**. En Zep comme ailleurs, il y a des élèves qui donnent un autre sens à l'école que celui de l'insertion professionnelle. Cf. ci-dessus.

→ il interroge sur la finalité "Former" de l'École.

Cf. TD "socle commun", texte de Dubet-Durubellat, passage "ce qu'on l'on attend de l'école / à la vie" → remise en cause d'un savoir purement utilitaire

"Un savoir peut être important sans pour autant être utile" (JP Terrail)

Sociologie de l'Éducation

(texte de B. Charlot)

Quels sont les enjeux de cette notion de **rapport au savoir** ? C'est une notion qui nous aide beaucoup, pédagogues, à construire notre enseignement.

L'auteur refuse une généralisation et une globalisation qui ne nous apprend rien sur l'histoire personnelle que l'élève entretient avec le savoir (ce que B. Charlot nomme le rapport au savoir)

En quoi la notion de rapport au savoir nous permet-elle de comprendre l'échec scolaire et d'y remédier ?

C'est-à-dire au-delà des apports théoriques, quels sont les enjeux pédagogiques du rapport au savoir ?

I - Définition de la notion de rapport au savoir

Le rapport au savoir, c'est une manière dont un enfant se constitue comme élève à travers une histoire personnelle entre lui et le savoir.

A – Bernard Charlot critique les sociologies de la reproduction (de Bourdieu¹⁵ et Passeron)

Bourdieu dit schématiquement que la société est divisée en classes sociales qui n'ont pas le même pouvoir et le même savoir. Or sur l'échiquier social, tous les savoirs n'ont pas la même valeur. Cette domination d'une culture sur une autre se retrouve dans la différence de culture. Bourdieu emprunte donc à l'économie et à Marx la notion de **capital**, le capital culturel, qui distingue, classe les gens (notion d'**héritage**)

Chaque groupe social transmet à ses enfants un capital culturel. Et l'école est une machine à reproduire les différences sociales = notion de **reproduction**.

Selon Bourdieu donc, **le déterminisme social débouche sur un déterminisme scolaire**. Il met en évidence une corrélation statistique entre la position des parents et la réussite scolaire des enfants.

"L'échec scolaire a quelque chose à voir avec les inégalités sociales"
(Charlot)

Bourdieu est critiqué par Charlot (ci-dessus). Charlot reproche à Bourdieu d'avoir travaillé trop de façon statistique. Bourdieu quantifie les différences de position dans l'espace scolaire.

¹⁵ A écrit *Les héritiers* et *La Reproduction*.

B – Critique de la notion de position

Bourdieu va parler d'une position, d'une **place assignée**, avec une différence entre les personnes, différence qui va pouvoir être **quantifiée, d'où le quantitatif, le statistique**.

Charlot, lui, dit qu'il ne suffit pas de connaître la position sociale des parents. Il faut aussi d'interroger sur le sens que ces parents confèrent à cette position.

Il faut se poser "la question du sens de l'école pour les familles populaires et leurs enfants, et celle de la pertinence des pratiques de l'institution scolaire et des enseignants eux-mêmes face à ces enfants" (Charlot)

Bien sûr que la position sociale permet de voir des choses, mais selon lui, il faut surtout s'intéresser aux **pratiques éducatives familiales**.

Il faut aussi s'intéresser à la manière dont l'enfant se construit lui-même par rapport à son histoire singulière et particulière → Les dés ne sont pas pipés dès le départ. L'histoire personnelle de l'enfant est décisive.

C – Critique du handicap socioculturel

Handicap socioculturel : c'est une expression qui appartient aux enseignants et non à la recherche scientifique.

Selon les enseignants, l'élève aurait un manque, et ce manque viendrait de son origine sociale parce que cette famille aurait des manques. Cette théorie s'adosse à la théorie de la reproduction.

"le handicap socioculturel n'est pas un fait, c'est une construction théorique, une certaine façon d'interpréter ce qui se passe dans les classes"

"il est avéré que certains enfants de milieux populaires réussissent malgré tout à l'école. Cela devrait fragiliser la théorie du handicap et de l'origine"

"Il est exact que certains enfants ne parviennent pas à acquérir certains savoirs. Il est exact que souvent ils n'ont pas les bases nécessaires pour se les approprier. Il est exact qu'ils appartiennent souvent à des familles populaires. Ce ne sont pas ces faits que je mets en cause mais la façon dont ils sont théorisés en terme de manques, sans que soient posées les question du sens de l'école pour les familles populaires et leurs enfants ni celles de la pertinence des pratiques de l'institution scolaire et des enseignants eux-mêmes face à ces enfants" (Charlot)

Charlot remet en cause le fait que la naissance dans un milieu défavorisé entraînerait l'échec scolaire. Il remet en cause le lien de cause à effet.

Il dit - et c'est ce qu'il faut retenir - que **cette théorie est néfaste parce qu'elle rejette la responsabilité de l'échec du côté des familles. Elle dédouane l'école,** elle l'exempte de sa responsabilité d'Éducation.

Cette pseudo-théorie détourne les enseignants de ce qu'il se passe de l'intérieur dans l'Institution scolaire.

Comment faire, quels choix didactiques ?

- Le savoir doit être au centre
- Rendre l'élève actif dans son apprentissage
- rendre le savoir attrayant, ce n'est pas démagogique.

D – Les limites de la sociologie de la Reproduction

P. Bourdieu ne dit rien de la façon dont se produit dans le temps le passage des différences entre les parents aux différences entre les enfants.

"La réussite scolaire n'est pas affaire de capital mais de travail, plus précisément d'activité et de pratique" (Charlot)

"Expliquer l'échec scolaire exige que l'on explique les conditions d'appropriation d'un savoir" (Charlot)

Plutôt que de se focaliser sur les origines sociales de l'élève il faut plutôt regarder la manière dont il apprend, dont il construit son savoir : quel est son rapport.

"Il faut s'interroger sur l'activité de l'élève, sur ses mobiles mais aussi sur ses effets et donc aussi sur l'activité des parents et des enseignants y compris dans les apprentissages" (Charlot – École et savoirs dans les banlieues et ailleurs)

Mobile ?

Il préfère utiliser le mot mobilisation plutôt que motivation. Ce terme insiste sur la fonction motrice, interne, des mobiles.

On motive quelqu'un de l'extérieur alors que quelqu'un se mobilise de l'intérieur.

Qu'est-ce qui fait qu'un enfant le matin a envie d'aller à l'école ?

II - En quoi le rapport au savoir permet-il de penser l'enseignement ?

- La métacognition : que les enfants comprennent comment ils comprennent
- Donner du sens au savoir, expliciter l'apprentissage "maintenant les enfants, on va apprendre,"
- Les emmener au musée mais ensuite travailler sur le musée

III – En quoi le rapport au savoir esquisse-t-il des pistes pour la réussite scolaire ?

Le rapport au savoir nous permet de nous libérer du fatalisme pédagogique qui est incarné par le handicap socio culturel. Il nous fait comprendre le mécanisme de l'échec scolaire pour travailler à y remédier.

Textes de Anne-Marie Chartier¹⁶ "Questions d'apprentissages" et Gérard Chauveau.

¹⁶ Philosophe de formation. A travaillé dans les programmes 2002 avec Jean Hébrard IGEN sur la lecture (l'histoire de la lecture)

Texte d'AM Chartier

Texte de 94 mais très actuel.

Elle commence par reprendre "l'état de l'art" sur la problématique de réussite scolaire, de handicap socio-culturel etc.

Selon elle, les élèves des milieux défavorisés mettent en œuvre les mêmes processus cognitifs que les élèves des milieux favorisés. Elle postule que les élèves qui échouent sont le plus souvent ceux qui ont des problèmes de rapport au savoir. Le problème réside plus sur le sens du savoir, et c'est donc à l'école d'explicitier le sens de ce savoir auprès de ces enfants là.

1. Chapitre "apprendre à l'école pour apprendre à l'école"

Selon elle, l'élève a un "mode d'emploi", codifié. Et ce mode d'emploi doit être clairement explicité auprès des élèves.

[Lego "métier d'élève de Perrenoud"]

"l'enfant n'apprend pas à l'école comme il apprend dans la vie"

Il faut non seulement faire apparaître les objectifs sur ses fiches de préparation, mais aussi, et surtout, ne pas oublier de le dire aux enfants, le traduire.

Par exemple

- en termes de "je suis capable de",
- donner le programme de la journée (nous allons apprendre ceci...),
- revenir en fin de journée sur "alors, qu'est-ce qu'on a appris aujourd'hui ?"

Exemples concrets :

Cycle 1 : distinguer tâche et activité. Exemple quand on demande aux élèves de découper et coller les images pour retrouver l'ordre d'une histoire, un certain nombre d'enfants, le soir, raconteront à leurs parents qu'ils ont découpé et collé. Il faut leur dire : "on fait cette activité pour apprendre à comprendre une histoire, pour se préparer à apprendre à lire"

Attention à l'habillage ludique. "On va faire un jeu" est très risqué pour l'enfant qui n'a pas compris que derrière le jeu se déguise une activité intellectuelle. Il faut mieux dire "on va travailler pour apprendre à compter"

"Quand l'activité a un aspect ludique, et risque donc d'apparaître comme une "récréation" plutôt que comme un moment d'acquisition"

Cycle 2 : exemple de "lire au CP 1" page 10. L'idée c'est que l'habillage de la tâche peut créer un malentendu sur les objectifs poursuivis. C'est le cas d'un maître qui veut travailler la phonologie sur le son ou. Il va avoir un habillage qui va tout faire dérapier. Il part d'un album sur les animaux. Sa consigne c'est "citer les animaux qui sont invités à entrer dans la maison du loup", et les enfants vont citer tous les animaux sans comprendre ce que le maître attend.

Il aurait du plutôt parler de "la maison du ou" et expliciter "des animaux où on entend ou".

Même exemple sur la galette, "dans la galette je peux mette".

Cycle 3 : importance dans consignes. Cf. document "lire écrire au cycle III" → l'élève doit faire la différence entre la consigne et l'activité mentale sous-jacente. "Dessine un losange sur ton cahier et trace les diagonales" : tâche et activité sont confondus. Le document met en évidence qu'il faut donc essayer d'aider l'élève à bien comprendre ce qu'il doit faire.

Parenthèse : attention à la pédagogie du projet qui peut avoir des effets très pervers.

Risque ① Les élèves certes, utilisent leurs savoirs, mais risquent de perdre de vue le sens des apprentissages, ils risquent de ne retenir que le produit fini.

Risque ② : de spécialiser les élèves dans une tâche. Celui qui rédige l'affiche c'est celui qui écrit bien. Et celui qui fait des fautes ne progresse finalement pas.

"Dans les familles dont les parents ont été peu scolarisés [...] ou n'ont gardé que des souvenirs d'échec, la réussite des enfants est beaucoup plus dépendante de la vigilance des maîtres à rendre explicite, dans leur pédagogie, les visées, les attentes, et les exigences de notre système d'enseignement"

Les attentes des enseignants

Il faut que les élèves distinguent clairement les attentes du maître en terme de comportement et celles en termes d'apprentissage. Être sage, cela ne suffit pas pour apprendre. C'est là que la notion de mobilisation (de Charlot) prend de la valeur par rapport à celle de motivation : l'élève est là, il est sage, et il pense que ça suffit, qu'il "remplit son contrat", qu'il fait ce qu'on attend de lui, mais il n'est pas "mobilisé" pour apprendre.

"Les élèves confondent la discipline en classe et la discipline intellectuelle. Ils ne comprennent pas non plus pourquoi l'acceptation des règles ne produit pas à tout coup la réussite tant le système scolaire présente souvent le moyen ("écoute, fais attention"), comme une fin."

Conseil :

Cycle I → plutôt que "écoute", essayer de dire "écoute pour apprendre", plutôt que "tu me gênes", dire "tu nous empêches d'apprendre"

Cycle II → "Lire au CP" page 21, utiliser dans toutes les situations scolaires un vocabulaire stable, précis et exact. Décrire les raisonnements (métacognition), expliquer, comprendre les erreurs.

Cycle III → pour expliciter la différence entre comportement et apprentissage, l'utilisation d'une grille de relecture permet à l'enfant de bien cibler quels apprentissages on vise.

Les exigences intellectuelles

On se place du côté de l'élève. Il est nécessaire que l'élève fasse la différence entre le fonctionnel et le réflexif. Quand on écrit une recette, le côté fonctionnel, c'est mettre les ingrédients, produire une recette qui va servir à faire un gâteau, et le côté réflexif c'est la comparaison entre les différents types d'écrits, tirer les traits spécifiques du type d'écrit "recette"...

Les défis pédagogiques en Zep

"Les pédagogues de Zep ne sont pas confrontés à des modalités spécifiques d'apprentissage, mais travaillent avec des enfants dont les performances relèvent plus qu'ailleurs de leur intervention. Ils courent donc le risque de deux dérives symétriques : soit (...) ils privilégient les activités conviviales au risque d'être dévorés par les activités relationnelles (...) soit ils sous estiment l'importance des activités qui se situent en amont ou en accompagnement des apprentissages proprement dits." (AM Chartier)

Comment l'école peut-elle s'adapter à chacun ?

Concrètement, qu'est-ce qu'on a à disposition pour relever ce pari de l'éducabilité ?

- La **différenciation pédagogique**, "créée" en 1975 par Meirieu (qui a écrit une thèse dans les années 80)
- La programmation (dans le cycle)
- La progression (dans la classe)
- On peut agir sur le dispositif (le groupe de besoin etc.)
- Varier les méthodes, être convaincu que ce qui "marche" pour les uns ne "marche" pas forcément pour les autres, savoir se remettre en question, avoir un "retour réflexif sur sa pratique"
- Faire appel aux aides extérieures (le RASED, l'équipe éducative)

La différenciation pédagogique

Différencier la pédagogie veut dire ne pas apporter les mêmes réponses pédagogiques ou didactiques à tous les élèves d'un même groupe classe, confrontés aux mêmes apprentissages, ayant pourtant le même programme à s'approprier, dans le même laps de temps.

Historique

- 1973 : Louis Legrand utilise le terme de pédagogie différenciée
- 1979 : les IO utilisent le terme pour la première fois
- 1989 : la loi d'orientation indique que "pour s'assurer l'égalité et la réussite des élèves, l'enseignement est adapté à leur diversité". La mise en place des cycles a pour objectif d'inciter à un enseignement différencié
- **Philippe Meirieu** publie "Enseigner, scénario pour un métier nouveau" dans lequel il écrit "Différencier, c'est avoir le souci de la personne sans renoncer à celui de la collectivité"
- 1991 : "la mise en œuvre de la nouvelle politique pour l'école repose sur une nécessaire pédagogie différenciée"

Deux types de différenciation, selon Philippe Meirieu

1. La **différenciation successive** : se pratique dans des situations collectives. Le maître fait varier les questionnements, les outils, les supports au sein d'une même activité qui concerne donc tous les élèves.

2. La **différenciation simultanée** : intervient le plus souvent après une évaluation formative, quand des savoir-faire nouveaux sont à construire qui le seront à des vitesses différentes selon les enfants. L'enseignant pourra différencier les activités, leur complexité, leur longueur, les supports, créer des groupes de besoins...

Redoublement

Depuis 2005, le renouvellement est à nouveau autorisé par la Loi Fillon, sous réserve de mise en place d'un PPRE.

On parlait jusque là de maintien, ou de prolongement de cycle.

On y dit que :

- à la fin de n'importe quelle année on peut envisager un redoublement (et non plus seulement en fin de cycle)
- on ne peut redoubler qu'une seule fois pendant ses années de primaire (sauf accord IEN pour second redoublement)
- si on prononce un redoublement, il faut mettre en place un PPRE

Article du Monde du 13 Mars 2007

Le redoublement ne sert quasiment à rien (...) La France est en tête des pays de l'OCDE en ce qui concerne le redoublement des élèves.

Plus un redoublement est précoce, plus les effets sont néfastes (...) les élèves qui redoublent leur CP réussissent moins bien que les élèves de même niveau admis dans la classe supérieure.

... l'enfant qui redouble va connaître les mêmes difficultés au même moment.

Ce que nous apprennent les enquêtes PISA : en Finlande, la notion de redoublement n'existe quasiment pas, et pourtant la Finlande caracole en tête des enquêtes PISA. C'est donc qu'un modèle éducatif sans redoublement est non seulement envisageable, mais aussi incontestablement performant.

L'échec scolaire

Texte de Bernard Charlot (Du rapport au savoir - 1997), philosophe de formation, prof en sciences de l'Éducation à Paris VIII en Seine Saint Denis.

Cf. aussi Hatier p 333-352 (chapitre "Le rapport au savoir et l'Échec scolaire")

L'échec scolaire n'existe pas. Ce qui existe, ce sont des élèves en échec, des situations d'échec, des histoires scolaires qui tournent mal. Ce sont ces situations, ces élèves, ces histoires qu'il s'agit d'analyser, et non un objet mystérieux ou un virus résistant qui s'appellerait "échec scolaire" (Bernard Charlot)

Il y a deux façons de "traduire l'échec scolaire" : on peut tout d'abord le penser comme un écart, une différence (...) qu'un enfant obtienne 2/20 à un exercice signifie certes qu'il n'a pas compris cet exercice mais on ne

parlera pas d'échec scolaire si les autres élèves de la classe ont eux aussi une note très faible.
Mais l'échec scolaire ce n'est pas seulement une différence. C'est aussi une expérience que l'élève traverse" (Bernard Charlot)

Élève qui réussit	Élève en échec
- S'intéresse au savoir non utilitaire	- École = course d'obstacle
- Donne du sens et des valeurs	- logique de niveau
- École = pour avoir un bon métier <u>et aussi</u> plaisir d'apprendre et de savoir	- l'école = un mauvais moment à passer, seulement un passage obligé pour avoir un (bon) métier

L'illettrisme

Définition

C'est la situation de personnes de plus de 16 ans qui, bien qu'ayant été scolarisées, ne parviennent pas à lire et à comprendre un texte portant sur des situations de leur vie quotidienne, ou ne parviennent pas à écrire pour transmettre des informations simples.

Il concerne 10% des enfants de 3^{ème} (!)

On parle d'analphabétisme pour les personnes qui ne sont jamais allées à l'école et ne savent donc ni lire ni écrire

Pour Alain Bentolila, le problème est à considérer dès les premières années de scolarisation de l'enfant.

Conséquences

Cet échec a pour conséquence un sentiment de dévalorisation de soi, une frustration que l'on parvient parfois à dissimuler, parfois pas.

Cette dissimulation entraîne l'adoption de comportements d'évitement des situations pouvant conduire à l'échec.

La frustration peut conduire à des réactions violentes vis-à-vis de l'École.

Prévention

On peut faire le pari que la pédagogie a une portée préventive pour que l'illettrisme recule de manière décisive si elle conduit tous les élèves jusqu'à : ① un certain niveau de savoir-lire (irréversible) et ② des raisons de lire, si possible le goût de lire, qui permettent de maintenir une pratique de la lecture hors de toute contrainte scolaire.

Plan de lutte contre l'illettrisme

En juin 2002, le ministère de l'EN a fait de la prévention de l'illettrisme la priorité du système éducatif. Concrètement :

- les enseignants doivent consacrer 2h30 par jour au cycle II et 2h par jour au cycle III aux activités de lecture-écriture
- Document d'accompagnement : Lire au CP, prévenir les difficultés pour mieux agir
- Depuis la rentrée 2002, des mesures particulières touchent depuis la rentrée de très nombreux élèves les plus fragiles compte tenu de diverses caractéristiques avec la mise en place de dispositifs de

prévention au CP : expérimentation d'une réduction forte des effectifs des classes de CP dans ces écoles

- Expérimentation sur les bénéfices potentiels des nouvelles technologies

Élèves en grandes difficultés

Des dispositifs spécifiques peuvent être mobilisés :

- CLIN pour les enfants nouveaux arrivants
- CLA pour les ados nouveaux arrivants
- CLIS pour les handicapés
- SEGPA au collège
- Parcours aménagés pour les enfants précoces, ou les élèves ayant des troubles spécifiques du langage

Les PPRE

Les **PPRE**¹⁷ sont généralisés depuis la rentrée 2006.

"à tout moment de la scolarité obligatoire, lorsqu'il apparaît qu'un élève risque de ne pas maîtriser les connaissances et les compétences indispensables à la fin d'un cycle, l'école propose aux parents de mettre en place un PPRE"

Leur objectif est bien d'éviter les redoublements (même si ceux-ci ne sont plus interdits depuis la loi d'orientation 2005) tout en conduisant toute la classe d'âge à la maîtrise des compétences du socle commun.

Le PPRE consiste en un plan coordonné d'actions, conçues pour répondre aux difficultés l'élève.

Les Zep

Repères historiques

- juil **81** : naissance des Zep (Alain Savary) – "Donner plus à ceux qui ont moins" (discrimination positive ?)
- Juil 84 : Chevènement oriente cette politique vers une démarche d'évaluation et de bilan, une démarche de recentrage pédagogique, une démarche de rapprochement école/quartier
- **89** : Loi d'orientation Jospin → nouveau budget avec des fonds Zep dédiés → la politique de Zep décolle
- 4. **99** relance de l'Éducation prioritaire avec le rapport Moisan/Simon : mise en place des REP (Réseau Éducation Prioritaire)
- 5. **2006** : GdR relance l'Éducation prioritaire. Action ciblée autour de 249 "Réseaux Ambition Réussite" (d'autres écoles restent en ZEP). Plusieurs niveaux d'Éducation Prioritaire, 1, 2 et 3 → redistribution des moyens.

¹⁷ Programme Personnalisé de Réussite Educative

Définitions

ZEP

En 98, on calque le quartier de ZUP sur l'école

Réseau

C'est le modèle du lien, la coopération entre les différentes cultures qui veut être mis en valeur. On veut moins parler de territoire que d'ouverture, de lien entre les différentes structures scolaires. C'est le collège qui pilote le réseau pour "fédérer" les différentes écoles du réseau grâce à un contrat de réussite.

Réseau Ambition Réussite

Le terme est plus valorisant. On parle de recherche d'excellence et plus de combler des manques.

On ne parle plus de Zep aujourd'hui. Il faut parler de REP ou Ambition réussite (la "zone" c'est très négatif)

Texte de Gérard Chauveau¹⁸. Texte critique et militant.

"Les acteurs de la ZEP sont confrontés à 4 problèmes pédagogiques prioritaires.

① le nombre élevé d'élèves faibles (...) [→ on a concentré les élèves au même endroit]

② l'hétérogénéité scolaire des élèves.

③ la concentration d'élèves de milieux défavorisés

④ la sensibilité des élèves de type Zep aux facteurs pédagogiques [il met en évidence "l'effet établissement" : l'équipe soudée, les projets d'établissement qui ont une réalité de terrain, les directeurs présents, la sanction des manquements à la discipline, et "l'effet maître" : pratiques pédagogique, efficacité de l'enseignement, implication...]

Il cite les défis pour les ZEP :

- travailler les compétences de base
- avoir une exigence de niveau
- lutter contre l'effet de zone

Il alerte sur les activités socio culturelles qui peuvent être plus perçues comme des récréations que comme des moments d'enseignement. On perd de vue les apprentissages au détriment du relationnel.

Deux difficultés institutionnelles majeures :

① mettre en priorité le contenu des actions éducatives, la qualité des prestations pédagogiques...

② hétérogénéité des enseignants (enseignants débutants, forte rotation à côté de pôles d'excellence)" (G. Chauveau)

Voir texte de Moisan-Simon : les déterminants de la réussite scolaire en ZEP (issu du rapport 97)

Selon Moisan-Simon, la réussite des ZEP passe par :

1. Le calme, le respect mutuel, l'acceptation des contraintes : conditions indispensables pour étudier

¹⁸ Auteur de la méthode Mika. A beaucoup travaillé sur la lecture et sur l'échec scolaire (associations de soutien dans les quartiers = homme de terrain)

2. la Direction de l'établissement : dynamique, présente, collaboration avec la police, réel soucis de sécurité et de discipline
3. cohérence des attitudes "une seule ligne jaune", et la même pour tous (adultes compris)
4. donner du sens aux apprentissages
5. ne pas oblitérer l'importance de l'effort, le travail
6. l'image de soi à restaurer, lutter contre la valorisation du caïd et de celui qui rejette l'école

Legos

- Pari d'éducabilité de Meirieu, qui s'oppose au déterminisme social
- Socle commun de connaissances
- Différenciation pédagogique... ex du livret "Lire au CP" qui propose des actions extrêmement différenciées en fonction des difficultés diagnostiquées chez les élèves.

Les questions auxquelles il faut se préparer

Et vous, comment feriez-vous dans votre classe pour réduire l'échec scolaire ?

- différenciation pédagogique
- les problèmes de recherche : en mathématiques, le plaisir ce n'est pas seulement de trouver, c'est de chercher

Que pensez-vous du terme handicap socioculturel ?

- (parler de la notion d'héritage de Bourdieu)
- idée que

Que ferez-vous si les difficultés de l'élève vous dépassent

1. analyser les difficultés 2. équipe éducative, 3. Faire appel au Rased. En tant qu'enseignant débutant, j'aurai sans doute le réflexe de prendre conseil auprès d'un conseiller pédagogique.

Que pensez-vous des groupes de niveau ?

On parle plus de groupe de besoin que de groupe de niveau. Le besoin est ponctuel, alors que le "niveau" paraît plus figé.

Avantages :

- C'est une des rares solutions disponibles pour différencier l'enseignement

Inconvénients :

- Enfermer un élève dans son niveau, l'étiqueter "bon, moyen, faible"

Comment est-ce possible qu'un élève des milieux populaires réussisse malgré tout à l'école ?

La théorie du handicap socioculturel implique une "théorie du don" pour répondre à ce type de question. Ces enfants auraient "quelque chose en plus", un don.

Qu'est-ce que la "réussite" pour un élève, aujourd'hui ?

La question rejoint celle des "finalités" de l'École

C'est lui permettre d'être parfaitement lui-même, et épanoui dans la société (en tant qu'individu et en tant que travailleur)

"La fin de l'Éducation est de permettre à chacun d'accomplir sa nature au sein d'une culture qui soit vraiment humaine" (Reboul)

(perso) Je suppose que chacun a sa propre réponse à cette question. Réussir, c'est atteindre l'objectif qu'on s'est fixé. Alors pour certains parents, réussir, ça va être devenir boulanger ou polytechnicien, comme papa... D'autres considéreront que leur enfant a réussi ses études s'ils voient qu'il a choisi une voie dans laquelle il s'épanouit, dans laquelle il est heureux, dans laquelle il est "lui-même", même si ce n'est pas médecin ou boulanger comme papa.

En tous cas, pour moi, je me dirai qu'un élève a "réussi" dans ma classe si à la fin de l'année je sens qu'il vient avec l'école avec plaisir, s'il j'ai l'impression qu'il a envie d'apprendre des choses nouvelles, qu'il a "grandi" dans sa relation à la connaissance, et dans sa relation aux autres aussi.

Comment aider un élève à "réussir" ?

On s'est rendu compte que les élèves qui réussissent ont plus que les autres un retour réflexif sur leurs pratiques.

Il faudrait réussir à faire rentrer ce retour réflexif dans les classes.

C'est un peu ce qui se passe en calcul mental "comment avez-vous fait pour trouver ce bon résultat" ? Comprendre qu'il y a beaucoup de moyens d'arriver au bon résultat, que certains sont plus efficaces que d'autres, en fonction de la situation, des individus, et que chacun doit choisir, pour lui, la méthode la plus efficace.

Que pensez-vous du redoublement ?

Qui décide du placement en CLIS?

Les CLIS n'ont-elles pas d'intégration que le nom?

Que change la nouvelle loi sur le handicap ?

La loi d'orientation de 89 fait une priorité de la scolarisation des élèves handicapés en partant du principe que la scolarisation d'un enfant handicapé est bénéfique pour lui-même et pour la communauté scolaire. Aucun refus ne peut donc être opposé à une demande d'intégration.

Fév 2005, loi d'orientation sur le handicap : ① création des maisons départementales des personnes handicapées (fédère les associations et institutionnels spécialisés), ② notion d'établissement de référence, l'école la plus proche de son domicile. Cela devrait favoriser les accords de scolarisation à temps partiel

Que feriez vous dans votre classe pour lutter contre la pauvreté du vocabulaire ?

(Remarque : le lexique est le grand absent des compétences à atteindre en fin de cycle II)

Lire des histoires, DDM... avoir le réflexe d'institutionnaliser les mots de vocabulaire appris contre la faible maîtrise de la syntaxe

Quelles actions de l'EN pour l'apprentissage de la lecture ?

- Avancer l'évaluation de CE2 en CE1
- Banq'outils
- Documents d'accompagnement "Lire au CP" (identifier les difficultés pour mieux les résoudre [*à très bien connaître*])
- Consignes sur la méthodologie d'enseignement de la lecture,
- le récent rapport de l'ONL sur les méthodes de lecture

L'école et son environnement

La Carte scolaire

Sujet sensible dans l'actualité.
Voir texte de Marco Oberti¹⁹.

Définition : La carte scolaire détermine l'établissement d'inscription d'un enfant en fonction de son lieu de résidence. Elle a "toujours" existé.

Selon M. Oberti, l'école n'est plus seulement un marché culturel mais aussi un marché financier : autour des écoles jugées "bonnes", le prix des terrains augmente...

Voir article du Monde 8-9 octobre 2006 (dernier paragraphe) : M. Oberti suggère de soumettre les établissements du privé à la carte scolaire

¹⁹ Sociologue de l'éducation, spécialiste de la carte scolaire

Comment faire la classe ?

Le socle commun

(cours du 15/1/07)

Définition et contenu

Tâche que s'est fixée la loi d'orientation sur l'école de avril 2005. Inspiré du grand débat national sur l'école (2003).

Extraits :

"la scolarité obligatoire doit au moins garantir à chaque élève les moyens nécessaires à l'acquisition d'un socle commun constitué d'un ensemble de connaissances et de compétences qu'il est indispensable de maîtriser pour accomplir avec succès sa scolarité, poursuivre sa formation, construire sa formation, construire son avenir personnel et professionnel et réussir sa vie en société"

"il ne peut y avoir de compensation entre les compétences requises à l'issue de la scolarité obligatoire"

En Mars 2006 le HCE avait publié ses recommandations pour le socle commun après avoir défini le socle "**ce que nul n'est censé ignorer [...] sous peine de se retrouver marginalisé ou handicapé [...] il constitue l'engagement de la nation envers la jeunesse**". "L'école, précise le HCE, a une obligation de résultats, effectifs et véritables"

Le contenu du socle a été précisé par un décret de Mai 2006.

"l'exigence de contenu du socle commun est indissociable d'une exigence d'évaluation" Des paliers intermédiaires, adaptés aux rythmes d'apprentissages définis par cycles, sont déterminés dans la maîtrise du socle. Un livret personnel permettra à l'élève, à sa famille et aux enseignants, de suivre l'acquisition progressive des compétences"
Voir à ce sujet la circulaire de janvier 2007 : page 122.

A garder en mémoire : ses détracteurs ont tendance à parler du socle commun comme un minimum, comme des compétences très élémentaires, voire un nivellement pas le bas. Or quand on lit en détail le contenu du socle commun, on est loin de l'élémentaire. **Le socle commun est beaucoup plus ambitieux que ce que certains veulent bien dire.**

Ex : en Maths, on ne parle pas seulement de maîtriser les 4 opérations ! Le socle commun mentionne Thalès, les identités remarquables...

1. Maîtrise de la langue française

- Notamment enrichissement du vocabulaire, de façon continue et dès les premières années de scolarité
- Grammaire (apprentissage systématique)
- Orthographe

2. Langue vivante étrangère (niveau A2)

3. Mathématiques et culture scientifique

- Calcul mental
- Démonstration
- Probabilité
- Proportionnalité
- Géométrie (y compris Thalès, Pythagore)
- Culture scientifique et technologique

4. Maîtrise des techniques usuelles de l'info et de la communication

5. Culture humaniste

- Repères géographiques
- Connaissance précise de l'espace français et européen
- Périodes et dates principales, grandes figures, événements fondateurs de l'Histoire de France
- Œuvres artistiques majeures du patrimoine français
- Être capable de lire des œuvres intégrales, notamment classiques
- Éléments de culture civique, notamment concernant les Droits de l'Homme

6. Compétences sociales et civiques

- Respecter les règles de la vie collective
- Comprendre que nul ne peut exister sans l'autre
- Sens des responsabilités
- Travail en équipe
- Repères civiques (symboles nationaux, européens, ONU...)
- Connaître les règles de la vie démocratique
- Maîtrise quelques notions juridiques de base en référence aux situations courantes
- Capacité de jugement, esprit critique (éducation aux médias et à l'image)

7. Autonomie et initiative

- L'autonomie implique que l'élève ait acquis des méthodes de travail, la capacité à résoudre des problèmes, à mémoriser, à raisonner avec logique et rigueur (capacité à hiérarchiser et synthétiser), à développer sa persévérance
- L'esprit d'initiative recouvre la capacité à élaborer et mettre en œuvre des projets, individuels ou collectifs, de quelque nature qu'ils soient (artistiques, sportifs, économiques, sociaux)
- Maîtrise de son corps, savoir nager.

Débat sur 6 textes :
socle commun =
éducation au rabais ?

Texte 1 : Garantir une culture commune (François DUBET, l'hypocrisie scolaire, Marie Duru-Bellat 2000)

"l'école est mandatée pour permettre à tous la maîtrise de cette culture commune et, dans nombre de pays, il apparaît normal de s'assurer sérieusement qu'elle y parvient"

"Définir un savoir minimum, c'est inviter l'État à prendre au sérieux ses responsabilités envers chaque enfant, le contraindre par une obligation de résultat"

"On ne peut se satisfaire de programmes ambitieux et honorables dont chacun s'accorde à reconnaître qu'ils restent inaccessibles à la plupart des élèves"

"Il n'y a pas de raison de penser qu'il est dans notre pays impossible de concevoir des programmes intellectuellement accessibles à l'ensemble d'une classe d'âge".

Conclusion (perso) : ce n'est pas parce qu'on se dit "au minimum il faut savoir ça" (= socle commun) qu'on dit "il ne faut plus travailler que ça" ce qui reviendrait à réduire les programmes au socle commun.

Texte 2 : Préambule des programmes (qu'apprend-on)

"l'école primaire doit devenir le socle²⁰ sur lequel se construit une formation complexe et de longue durée menant chacun à une qualification, pour la plupart d'un niveau élevé et, pour tous, devant être mise à jour tout au long de la vie. Enseignement de base ne signifie donc pas sommaire²¹. Le mot Élémentaire n'est plus approprié s'il est synonyme de simpliste."

Il ne s'agit donc pas d'un savoir qui se juxtaposerait à d'autres savoirs, mais plus un savoir "tremplin", un savoir qui rend possible l'acquisition d'autres savoirs.

Cf. Condorcet et son idée de "savoir élémentaire" (cf. page 27) : pour Condorcet, le savoir élémentaire permet de continuer à apprendre, de complexifier le savoir, de poursuivre l'apprentissage.

Texte 3 : Débat national sur l'école

Texte 4 : Dix principes pour un vrai "socle commun" de la scolarité obligatoire (CRAP, 1/11/2005)

Texte 5 : Préambule du socle commun

le socle commun est le **ciment de la nation**²².

Le socle commun constitue une référence commune pour tous ceux qui confient leurs enfants à l'école, mais aussi pour tous les enseignants.

Sa spécificité réside dans la volonté de donner du sens à la culture scolaire fondamentale en se plaçant du point de vue de l'élève²³

Texte 6 : Le socle ou la statue, MEIRIEU (Demandez le programme) 2006

Objectif : "doter tous les enfants d'un bagage intellectuel commun" ?

²⁰ Ici, le mot socle n'est pas utilisé comme "socle commun"

²¹ "Sommaire" au sens "simpliste", au rabais

²² = finalité du socle commun. Ce terme est repris plusieurs fois dans le livre du socle commun, y compris dans l'introduction de Gilles de Robien.

²³ Cf. loi d'orientation de 1989 "l'enfant au centre du système", dite Loi Jospin

"socle" = "progrès par rapport à ce que nous vivons, mais régression au regard de nos ambitions. C'est là le danger : devant nos difficultés et nos échecs, faut-il réduire nos ambitions pour diminuer nos problèmes"

"l'obstination sur l'acquisition d'un socle (...) peut s'avérer tout à fait contre-productive. (...) le problème pour ces enfants (qui buttent sur des savoirs fondamentaux] n'est pas qu'ils ne peuvent pas comprendre ce qu'on leur dit, c'est qu'ils ne voient pas pourquoi ils devraient faire l'effort de le comprendre (...)

"il faut mieux, avec eux, faire un détour par la culture plutôt que de s'entêter à leur faire acquérir des mécanismes. Seule la culture donne sens aux savoirs"

"il s'agit de placer l'exigence au cœur de l'École fondamentale (...) il s'agit de remplacer nos évaluations technocratiques par une véritable "pédagogie du chef d'œuvre"

Texte 7 : Roger François Gauthier, IGEN

"sa mise en œuvre devrait transformer profondément les pratiques scolaires, à moins qu'on ne se contente de faux semblants"

Le socle commun "créé une donne résolument inédite" : "objectifs de formation cohérents", "norme en matière de contenus (...) hiérarchiquement plus élevée que celle des traditionnels programmes, et plus englobante"

Conséquences sur l'évaluation : moyennes ? passage en 2nde conditionné par l'atteinte des objectifs du socle ? brevet des collèges ?

Les questions auxquelles il faut se préparer

Le socle commun est un "savoir au rabais pour les laissés-pour-compte" (Meirieu) ou un savoir noyau dur de connaissances, garanti à tous ?

Quel contenu ? Quel rapport avec les programmes ?

La pédagogie de projet

Le projet est issu d'une intention, d'une idée. Il va se traduire premièrement par la représentation du but visé, puis par la représentation des stratégies possibles et des moyens à mettre en œuvre pour l'atteindre.

Le projet concerne **l'interdisciplinarité**. Un projet permet l'activité spontanée et coordonnée d'un groupe restreint d'élèves s'adonnant méthodiquement à l'exécution d'un travail choisi par les enfants.

Le projet permet d'activer la motivation des élèves (voir aussi La motivation, page 54)

Le rôle de l'enseignant, selon Philippe Meirieu, est de faire en sorte que :

- Le projet ne soit pas celui de l'enseignant, mais bien celui des élèves

- L'intérêt pour le projet s'étend aussi aux moyens de le réaliser
- Les élèves ne puissent réaliser le projet sans s'approprier à cette occasion de nouveaux savoirs et savoir-faire
- L'effort et le travail conduisent bien au résultat escompté par les élèves.

Les risques de la pédagogie de projet (peut avoir des effets très pervers) :

Risque ① Les élèves certes, utilisent leurs savoirs, mais risquent de perdre de vue le sens des apprentissages, ils risquent de ne retenir que le produit fini.

→ pour éviter cela, il faut bien prendre le temps d'un retour réflexif, régulièrement, avec les élèves, du type "qu'est-ce qu'on a appris aujourd'hui"

Risque ② : de spécialiser les élèves dans une tâche. Celui qui rédige l'affiche c'est celui qui écrit bien. Et celui qui fait des fautes ne progresse finalement pas.

"Dans les familles dont les parents ont été peu scolarisés [...] ou n'ont gardé que des souvenirs d'échec, la réussite des enfants est beaucoup plus dépendante de la vigilance des maîtres à rendre explicite, dans leur pédagogie, les visées, les attentes, et les exigences de notre système d'enseignement"

Le jeu à l'école

Le jeu pour l'enfant est une activité fondatrice.
Théorisé (entre autres) par Winicott, Piaget (classification en stades)

Le jeu dans les IO

En maternelle, la place du jeu n'est pas ou peu contestée. Elle est remise en avant depuis les programmes 2002. Cf. Qu'apprend-t-on :

L'école s'appuie sur la capacité d'imitation et d'invention de l'enfant, et sur le plaisir de l'action et du jeu (...) [Le jeu] est le point de départ de nombreuses situations didactiques proposées par l'enseignant. Il se prolonge vers des apprentissages qui, pour être plus structurés, n'en demeurent pas moins ludiques.

Le jeu en classe (élémentaire) ? Deux théories s'affrontent :

1. celle qui oppose jeu et travail
2. celle qui considère que le jeu peut être une sorte de stratagème, d'artifice, pour faire entrer l'élève dans l'apprentissage

Avantages :

- mise sur le vecteur plaisir
- donne du sens en situation virtuelle
- rend l'apprentissage actif
- favorise la socialisation

Inconvénients :

- le jeu est comme le rêve, abstrait, irréel, et en dehors du groupe des adultes : risquerait de donner aux élèves une idée fautive de la construction du savoir
- il est synonyme de divertissement, de liberté, de gratuité. Or le jeu en classe n'est jamais gratuit, et les élèves doivent en prendre conscience.

Donc jouer, oui... mais en étant prudent : bien que le jeu se rapproche du travail, il n'est pas souhaitable de fonder toute une pédagogie sur le jeu.

Il demeure intéressant de l'envisager comme activité ponctuelle d'un apprentissage dans son ensemble, comme un détour, une situation d'apprentissage parmi d'autres.

Il faut toujours donner un sens au jeu dans le cadre de l'école : dire aux enfants pourquoi on le fait, ce que le jeu apporte, ce qu'on apprend.

L'Éducation nouvelle

Courant éducatif, né contre l'aspect jugé trop normatif de l'éducation scolaire, qui se caractérise par sa référence idéologique constante au spontanéisme.

On y retrouve Ovide Decroly, Maria Montessori, Célestin Freinet.

Rituels

Les rituels sont un moment particulier dans la vie de classe. Ils servent à structurer l'enfant en lui donnant des repères.

Penser à citer le "Petit Prince et le Renard" (qu'est-ce qu'un rite ? etc.)

- Le rituel est un véritable moment de travail
- Le rituel évolue dans le temps
"lorsque tous les enfants se sont appropriés un rituel, il doit évoluer ou être remplacé" (Vivre ensemble, IO 2002)

Exemple de rituels (citer stage en maternelle, puis en Cycle II et III)

- L'accueil
- Les présents et les absents
- La date
- Les comptines qui ponctuent tes activités : comptine pour ranger, comptine pour se rassembler, pour obtenir le silence...
- Lecture d'histoire au déroulement ritualisé

Legos

- Le rituel est un exemple typique de "format"²⁴ tel que défini par **Bruner**

Intérêts :

- Asseoir les règles de vie
- Créer un cadre sécurisant en donnant des repères à l'élève dans la journée et dans la semaine
- Construire des savoirs et des savoir-faire par la répétition (compter les présents, en déduire le nombre d'absents...)
- Développer les capacités d'anticipation ("si tu viens n'importe quand, je ne saurais jamais à quelle heure m'habiller le cœur, il faut des rites")

Écueils à éviter :

- Rituels trop longs
- Rituels trop répétitifs donc lassants (ex de "je cache mes yeux" pour obtenir le silence ... comptine trop longue !)
- Rituels où la majorité des élèves sont passifs

Aux cycles II et III...

...on peut rencontrer des rituels sous des formes diverses :

- Cf. exemples de stage : heure de lever et coucher du soleil pour calculer la durée de la journée (CM2)
- CM2 : Un temps de calcul mental (cf. les 15 minutes qui viennent de paraître au BO d'avril)
- CP-CE1 : météo, avec lecture du thermomètre
- Chanson en anglais pour introduire la séance d'anglais
- Un conseil de vie de classe toutes les semaines

Les questions auxquelles il faut être préparé

Faut-il s'ennuyer à l'école pour apprendre ?

Voir "motivation" page 56

L'enseignant doit-il se conformer aux programmes ?

Oui, c'est la loi. Le principe de liberté pédagogique s'exerce "dans le respect des programmes et des instructions du Ministre"

A quoi servent les programmes ?

"est-ce que les programmes doivent être maîtrisés par tous les élèves, ce qui peut être ambitieux, mais courageux, ou est-ce qu'au contraire ils ont pour fonction de tirer tout le monde le plus haut possible ?" (JC Emin, Dir de l'Évaluation et de la Prospective"

²⁴ choix pédagogique de présentation de la situation, pour que ce qui est important ressorte, soit saillant

Que pensez-vous des bons points ?

Il faut se méfier de la **motivation externe** (jeu, bons points...) quand ils ne sont plus là, est-ce que les élèves ne travaillent plus ? Comment apprendre aux élèves pourquoi on travaille ? Qu'on ne travaille pas pour le bon point, mais pour soi, pour grandir... ? Bref, à utiliser avec parcimonie, doigté, tact et tout le tintouin.

Travail en groupe ou en ateliers : faut-il faire des groupes homogènes ou hétérogènes ?

Cette question est notamment abordée dans le document d'accompagnement "Lire au CP 2 / Enseigner la lecture et prévenir les difficultés" (p29 du document). Ses recommandations sont valables au-delà du CP et au-delà de la lecture :

Les groupes homogènes sont intéressants pour des élèves faibles ou fragiles **s'ils créent des conditions pédagogiques de réussite et sécurisantes pour oser**, malgré leur vécu de faiblesse ou leur sentiment d'infériorité par rapport aux "bons élèves".

Ils sont à privilégier :

- pour des activités de préparation à une séance collective
- pour des reprises et des entraînements qui seraient inutiles pour d'autres; il ne s'agit pas de faire faire plus de la même chose si cela échoue mais il importe d'assurer les conditions de temps et de répétition de la réussite.
- Pour des aides spécifiques qui doivent être ciblés en fonction des besoins communs

Les groupes hétérogènes, si leur fonctionnement est bien régulé, apportent aux élèves "faibles" sans préjudice pour les élèves "forts" - qui constituent des repères pour leurs camarades au même titre que le maître et avec plus de proximité - des conditions d'imprégnation, d'acquisition de "schémas de fonctionnement". Il convient que se disent, au-delà des réponses exactes qui donnent trop souvent aux plus faibles l'impression que d'autres ont la chance de "trouver", les procédures de résolution ou de recherche qui ont bien fonctionné, les pièges, etc.

Que pensez-vous des exercices répétitifs ?

Extrait de "Lire au CP ②, p 29"

"on ne peut se limiter à des réussites ponctuelles; il faut **fixer les acquis** qu'elles recouvrent en proposant des exercices progressivement variés mais mobilisant ces acquis. La variété, si elle est au départ, peut égayer; **il faut que les élèves aient construit des régularités**, des habitudes, pour que la variété soit véritablement source d'enrichissement"

Quelques références

Sur le plaisir que l'élève peut éprouver à venir en classe :

L'abbaye de Thélème, de Rabelais, reste la référence d'une éducation où la contrainte et l'ennui cèdent la place à la liberté et à la joie.

Autorité - discipline

(Source : cours IUFM + <http://web.upmf-grenoble.fr/sciedu/pdessus/sapea/discipline.htm>
IUFM Grenoble et Archambault & Chouinard, 1996)

Définitions

Sources des définitions : travaux d'Éric Debarbieux (spécialiste de la violence à l'école, à connaître) et Eirick Prairat (à connaître aussi, spécialiste autorité-discipline)

Discipline

il faut se déprendre d'une conception trop négative de la discipline (style M. Foucault ci-dessous) pour y voir ce qu'elle est de manière positive
"C'est un dispositif et règles de conduites dans la classe et au-delà" (**E. Prairat**²⁵)

Cf. Kant qui dit que la discipline appartient à l'éducation : pour Kant, discipline = repères, limites, sinon l'enfant est livré à ses pulsions, des "penchants brutaux".

Pour Kant, la discipline permet de se donner librement des règles de conduite = autonomie.

"Une génération éduque l'autre" (Kant)

La discipline développe aussi la responsabilité : je peux répondre de mes actes, puisque je suis responsable.

Autorité

Étymologiquement, autorité vient de auctor "qui fait croître". L'intention de l'autorité est bien d'élever, de faire grandir l'élève, de construire son autonomie.

Ce n'est pas un don naturel. Cela se travaille.

"L'autorité du maître ne réside pas dans une capacité à se faire craindre mais dans un attachement et une fidélité à quelques grands principes"
(E. Prairat)

On distingue parfois l'autorité institutionnelle, qui provient de la position du maître dans l'Institution, de l'autorité pédagogique, qui prévient du savoir que le maître transmet, et de la manière de le transmettre.

Violence

Harcèlement physique, verbal ou psychologique.

²⁵ Philosophe contemporain, prof à l'IUFM de Strasbourg

Ça se caractérise par vol, extorsion, coups et blessures. Elle relève du code pénal.

Incivilité

Non respect de la civilité, c'est-à-dire des codes et des règles de bonne conduite communément admises dans la société, des codes élémentaires de la vie en société.

C'est une menace contre l'ordre public. Mais ce sont des violences non pénalisables.

On y retrouve les injures, le bruit, le vandalisme... Cela crée un **sentiment de violence ou d'insécurité**. Cette insécurité est souvent ressentie par des personnes qui n'ont pas été victimes par ces violences mais qui ont peur de l'être

Indiscipline

(Éric Prairat) : bavardage, jet de projectile, refus de travailler, retards, absences...

Éléments de psycho : le développement du jugement moral

- Travaux de Piaget puis Kohlberg
- Le jugement moral se développe dès 4 ans, mais surtout de 10-11 ans à l'âge adulte
- **Kohlberg** définit six stades de développement moral, parmi lesquels ① la morale pré-conventionnelle (j'obéis pour éviter d'être puni, par peur de la sanction) puis ② une morale conventionnelle, où apparaît la conscience de l'ordre et de la loi, et la recherche de l'approbation d'autrui, pour, vers 12 ans, voir émerger ③ des principes moraux : l'enfant juge selon sa propre conscience.

Problématique des notions d'autorité et de discipline

Un historien et philosophe de référence sur la discipline, c'est **Michel Foucault** (il a révolutionné la science historique). Il a écrit en 1975 un livre "Surveiller et punir". Il est "à la mouvance post-soixante-huitarde" Il a travaillé sur la prison, l'armée et l'école, notamment. Il critique le fait que l'école soit un moyen d'assujettir le corps, de le formater; comme une sorte d'antichambre de l'armée.

Texte "Le corps discipliné" : constat de l'école de 1900. A l'époque :

"Le contrôle disciplinaire ne consiste pas simplement à enseigner ou à imposer une série de gestes définis; il impose la relation la meilleure entre un geste et l'attitude globale du corps, qui en est la condition d'efficacité et de rapidité [...] Un corps discipliné est le soutien d'un geste efficace"

Aujourd'hui encore, on constate un certain façonnage des corps (la pince, la posture...) pour des raisons d'efficacité → aujourd'hui, l'écriture est un lieu de formatage (écriture, rituels sur le tapis)

Le rituel est un moyen de dompter les corps, d'incorporer son métier d'élève (incorporer au sens du corps !). Pour que l'enfant devienne élève il y a ce passage par un certain façonnage.

Remarque : le prof nous conseille de bien marquer la distance entre nous et la classe, notamment dans notre manière de nous habiller. Il s'agit d'incarner une posture, un statut. L'autorité passe par là aussi.

Dans "Surveiller et punir", M. Foucault raconte l'organisation de l'école chez les jésuites :

- Des classes de 200 à 300 élèves, divisées en décuries
- Chaque décurie affronte une autre
- "la forme générale était celle de la guerre et de la rivalité"

... puis celle de l'école après 1762 :

- "l'espace scolaire se déplie"
- "rangées d'élèves dans la classe, les couloirs, les cours, rang qu'il obtient de semaine en semaine, de mois en mois"...

C'est une **logique économique, productiviste**, qui s'est emparée de l'école : comparaison, résultats, réussites...

Durkheim

Pour lui, l'Éducation morale est le défi que doit relever l'école laïque. Et cette éducation morale passe, entre autres, par l'esprit de discipline.

L'esprit de discipline est l'acceptation raisonnée d'obéissance aux règles communes. Il s'agit de :

- Donner aux enfants le goût de la régularité
- Donner le goût et le sens du respect des règles indispensables à la vie scolaire
- Enseigner le "contrôle de soi"

In L'Éducation morale 1903

"il est nécessaire que dans ses grandes lignes la vie de la classe soit fixée; d'un autre côté, il ne faut pas que la réglementation descende jusque dans les minuties du détail. **Il est indispensable qu'il y ait des règles ; il est mauvais que tout soit réglé**"

Le débat Durkheim-Piaget

Selon Durkheim, la discipline est le fondement de la socialisation en même temps que de la liberté. C'est un instrument d'Éducation morale : elle prépare chez l'enfant l'autonomie de la volonté.

Piaget s'oppose à cette thèse. Pour lui, le développement de l'autonomie morale de l'enfant ne peut venir d'une contrainte extérieure (ni individu, ni groupe social). Selon Piaget, l'autonomie morale s'oppose à la soumission au maître (et donc n'est pas issue de la discipline) :

"Veut-on former des individus soumis à la contrainte de la tradition et des générations antérieures ? En ce cas suffisent l'autorité du maître, et les leçons de morale (...) Veut-on au contraire former des consciences libres et des individus respectueux des droits et des libertés d'autrui ? Il est alors évident que ni l'autorité du maître ni les meilleures leçons qu'il donnera sur le sujet ne suffiront (...) Seule une vie sociale entre élèves eux-mêmes, c'est-à-dire une self-government poussé aussi loin qu'il est possible conduira à ce double développement de personnalités maîtresses d'elles-mêmes et de leur respect mutuel" (Piaget, Où va l'Éducation ?)

Cette conception des rapports entre autonomie morale et socialisation a été initiée par les théoriciens de l'école active (dont Freinet), dont Piaget s'est fait le promoteur et le défenseur.

L'autoritarisme

La dérive de l'autorité, c'est l'autoritarisme, qui affirme un pouvoir mais n'obtient qu'une obéissance forcée :

"une discipline trop étendue est mauvaise pour deux raisons : ① l'enfant est exposé à ne voir dans ses exigences que des mesures odieuses et absurdes [...] ce qui compromet à ses yeux l'autorité de la règle; ② s'il s'y soumet passivement et sans résistance, il s'habitue à ne plus rien faire que par ordre ce qui éteint en lui toute initiative"

"Le maître n'est que trop facilement enclin à commettre des abus d'autorité, et il importe qu'il s'en rende compte [...] à l'intérieur de la classe il est seul en face des enfants, qui sont hors d'état de lui résister. Il faut donc qu'il se résiste à lui-même". (Durkheim, toujours)

L'autoritarisme a ~~deux~~ trois conséquences possibles : la rébellion, la fuite (démission scolaire...) ou la soumission qui tue la responsabilité et l'autonomie.

"L'autonomie : c'est se donner à soi-même ses propres règles – La règle c'est la loi de la raison" (Kant)

Et aussi :

La discipline nous fait passer de l'état animal à celui d'homme"

"La discipline soumet l'homme aux lois de l'humanité"

"Le manque de discipline est un mal pire que le défaut de culture, car celui-ci peut encore se réparer plus tard, tandis qu'on ne peut plus chasser la sauvagerie et corriger un défaut de discipline"

Kohlberg (disciple de Piaget) définit des stades de développement moral. Le niveau 0 étant "j'obéis à la règle par peur de la sanction" et le plus haut "j'obéis parce que je trouve qu'elle est juste et bonne". C'est le rôle de l'éducateur de faire comprendre à l'enfant pourquoi il faut obéir à la règle (cf. Durkheim : acceptation raisonnée d'obéissance aux règles communes)

La relation pédagogique

La relation pédagogique n'est pas un rapport de force.

Selon G. Romano, les enseignants dont les classes sont disciplinées se caractérisent par :

- La qualité de préparation du travail de la classe (pour réduire les transitions entre deux activités...)
- Le fait de ne pas argumenter avec les élèves : la règle ne se négocie pas. Ce qui peut se négocier, en début d'année, c'est le mode de sanction, ou l'échelle de sanction
- Le souci de préserver la dignité des élèves qu'on reprend, d'éviter qu'ils perdent la face devant leurs pairs

Comment résoudre la violence en Zep ?

Texte de Debarbieux

Face à la violence, seul le travail collectif résout les choses

Il prend le contre-pied d'une idée assez répandue comme quoi la violence aurait des causes sociales.

Selon lui, les deux causes essentielles à la violence :

- Instabilité des équipes enseignantes
- Le manque de clarté des règles qui génère un sentiment d'injustice, d'arbitraire chez les élèves.

Quid de la répression ?

"Concernant la répression, si ça marchait, pourquoi pas. Mais voilà, c'est inefficace. Au fond les sanctions dures viennent prouver que la violence existe et l'alimentent. Tant que les sanctions ne sont pas considérées comme justes, le sentiment de haine s'accroît et on fabrique des noyaux durs de violence contre lesquels on ne peut plus grand-chose" (Debarbieux, toujours)

"Discipline coopérative"

Renvoie au débat de vie de classe, dont l'ambition est de réguler la vie de classe et s'apparente au conseil de la pédagogie institutionnelle (c'est une trace de la pédagogie coopérative dans les programmes aujourd'hui).

Parenthèse : Pédagogie coopérative

ICEM – Freinet – Pédagogie institutionnelle - OCCE (Office Central de la Coopérative à l'École).

Toutes les écoles sont affiliées à l'OCCE (mais ne font pas toutes de pédagogie coopérative !)

Loiret : cas de l'école de Saint Pierre sur Loire chez "Rémi Bedu" (?)

Règlement départemental

Cf. texte. A avoir lu absolument.

Le règlement de chaque école doit, depuis peu, être revu pour intégrer un passage sur la laïcité (port de signes ostentatoires...)

Chapitre "récompenses et sanctions"

A l'école maternelle : "aucune sanction ne peut être infligée"

A l'école élémentaire : "tout châtement corporel est strictement interdit (...) Un élève ne peut être privé totalement de récréation (...) Il est permis d'isoler de ses camarades momentanément et sous surveillance".

→ Pose le problème de la définition de la sanction.

Récompense

Texte de Dan Olweis "violences entre élèves"

Le compliment est un moyen important dans le maintien de la discipline, la civilité, lutter contre la violence.

Autorité/Autonomie

(Source Quittelier, entraînement à l'oral)

Autorité-soumission / Autonomie-épanouissement : où placer le curseur, trouver le juste milieu ?

Fixer des limites, un cadre clair, pour que l'élève comprenne, construise la loi.

Ex des "règles de vie" de la classe qui sont construites en début d'année, en partant de "j'ai le droit de"... (apprendre, travailler dans de bonnes conditions, dans un cadre joli, pouvoir jouer tranquillement dans la cour...) et donc je dois ... (pour respecter les droits des autres)

Cf. Freinet (lois, règles, débat collectif...)

La place du maître

Dans un débat, le maître s'efface. Cela affaiblit-il son autorité ?

La réponse dans la préface des programmes : "*cette approche participative de l'Éducation Civique n'affaiblit pas la place du maître*".

Les principes qui favorisent la discipline dans la classe

Faire preuve de tolérance.

Dans une classe, la plupart des problèmes qui se posent quotidiennement sont en général mineurs et ne portent pas à conséquence (faire du bruit, chuchoter, se déplacer, bouger, rire, etc.). Il est difficile pour un élève de rester attentif une journée entière, sans bouger. Ces petits écarts ne sont des inconvénients que dans les classes où le moindre écart est sanctionné par une punition ou une réprimande. Cette attitude de l'enseignant incite les élèves à le défier, à le pousser vers ses limites. L'enseignant a avantage à faire preuve de tolérance,

sans bien sûr laisser tout passer.

Respecter les élèves.

Respecter l'élève, c'est lui montrer qu'on l'accepte, quoi qu'il fasse. C'est lui faire sentir qu'on lui accorde de la valeur, comme personne, même si on lui demande de changer de comportement. C'est lui faire comprendre que l'on a confiance en lui et en son aptitude à apprendre.

[Cf. Rousseau qui pense que l'homme est bon par nature. Mais ce principe que l'enfant est bon ne le conduit pas au laxisme ou au rejet de toute forme d'éducation, loin de là. Rousseau sait que le cheminement vers le bonheur ne va pas sans contrainte.]

Être sensible à ce qui se passe dans la classe.

L'enseignant doit essayer d'être conscient de tout ce qui se passe dans sa classe et de le montrer aux élèves. Il supervise constamment le fonctionnement de sa classe, " il a des yeux tout autour de la tête ", il peut faire face à des événements inattendus.

Gérer un rythme de travail adéquat.

L'enseignant doit faire en sorte que les différents événements de sa classe se succèdent "en douceur", de façon continue et selon une logique claire. La seule manière de gérer efficacement les chevauchements est de bien préparer les différentes activités.

Intervenir discrètement.

Les événements qui se produisent dans une classe ont un caractère public. Toutefois, les interventions d'un enseignants pour faire respecter les règles de discipline sont d'autant plus efficaces qu'elles se passent en privé : une remarque publique risque d'interrompre l'activité des autres élèves, de plus, un élève réprimandé devant ses pairs, comme il focalise leur attention, se sentira valorisé et son comportement inapproprié sera de fait renforcé. Enfin, une réprimande publique peut dévaloriser l'élève devant ses pairs, surtout si l'enseignant emploie le sarcasme afin de rappeler l'élève à l'ordre. Pour toutes ces raisons, il est préférable, dans la mesure du possible, de n'intervenir qu'auprès de l'élève qui pose un problème.

Intervenir en fonction des causes du comportement perturbateur.

Comme l'enseignant doit réagir rapidement aux perturbations dans sa classe, il lui est souvent difficile d'en découvrir les causes véritables. C'est pourtant ce qu'il essaiera de faire, car une perturbation ne sont pas toujours intentionnelles, mais découlent parfois d'une incompréhension de la situation d'apprentissage. Ainsi, l'enseignant devra tenter de détecter la cause du comportement, plutôt que de le faire cesser directement.

Utiliser l'humour

Les enseignants qui utilisent l'humour sont appréciés de leurs élèves. Il crée une atmosphère détendue, propice à l'apprentissage, et ne prendra pas au tragique les éventuels problèmes qui se poseront. Toutefois, il faut distinguer l'humour du sarcasme ou de la moquerie dirigée vers des élèves en particulier.

La "loi"

"Il est important que les élèves comprennent que l'on ne vit pas avec autrui que si nous vivons ensemble devant la loi. La loi est donc de l'ordre de la limite mais aussi du lien. En ce sens, la loi doit être claire et lisible. Bien sûr, on peut la construire avec les élèves, mais le plus important est de montrer que le lieu de la loi est un tiers-lieu, un lieu vide" (Prairat).

Sanctions / Punitons

(source Internet : IUFM Grenoble)

La sanction est éducative, la punition ne l'est pas.

La punition

- La punition est une sanction majorée par la subjectivité de celui qui la donne. C'est pour cela qu'elle est souvent vécue comme injuste
- le mot "punition" a une connotation humiliante, pas constructive, ni réparatrice.

Cas pratique : un enfant en tape un autre avec un jouet.
Si l'enseignant le traite de "méchant", lui demande de se lever et d'aller au coin (en regardant le mur), c'est une punition. Le but est de l'humilier, lui faire passer l'envie de recommencer, qu'il se sente "vilain".
Le résultat est que l'enfant a une mauvaise image de lui-même et risque de ne plus se sentir pas "capable" de bien se comporter.

- A long terme, non seulement ça n'a aucun effet bénéfique sur le comportement de l'enfant (pour bien se comporter, il faut qu'un enfant se sente capable d'être bon), mais en plus ça peut le détruire psychologiquement (si c'est répété, si ce n'est pas "corrigé" par le travail de reconstruction de l'estime de soi d'un proche etc.).
- Punir c'est utiliser sa toute puissance..., abuser de son pouvoir, en plaçant l'enfant dans l'impuissance et la soumission
- les punitions créent dans la classe un climat hostile et malsain, pas favorable à l'apprentissage : les élèves deviennent plus anxieux, sont plus facilement distraits et se mettent à déranger davantage la classe. Les élèves ont tendance à se comporter correctement uniquement sous la menace directe de l'enseignant, et manifestent des comportements inadéquats dès qu'il a le dos tourné. De plus les élèves punis auront tendance à réutiliser auprès de leurs camarades ce type de comportement agressif.
- les punitions, en s'attaquant plus à la personne de l'élève qu'à son comportement, font que l'élève puni va avoir tendance à contester, nier la punition, ce qui est une attitude logique, puisque la punition met en péril l'estime que l'élève a de lui-même.

La sanction

- le mot sanction peut être positif : le bac vient sanctionner les années lycées, par exemple.

- derrière le mot « sanction » il y a bien l'idée de "ne pas laisser passer", mais sans forcément abaisser, humilier, enfoncer l'enfant.
- Sanctionner c'est faire preuve d'autorité, mais pas de toute-puissance.

Par exemple, si un enfant tape un camarade avec un jouet, on peut lui demander de poser ce jouet, lui demander d'aller jouer un peu à l'écart tant qu'il est énervé et risque de faire mal à ses copains. C'est une sanction : il comprend que le rôle de l'enseignant est de protéger les autres élèves, de faire respecter la loi, que son comportement est inacceptable et donc pas accepté.

- La sanction peut servir de **référence éducative** dans le sens où elle place l'enfant ou la personne devant sa propre auto-responsabilisation

Conséquence logique

Sanctionner, c'est faire prendre conscience à l'élève de la conséquence de ses actes.

Au mot sanction, on peut encore préférer celui de « **conséquence logique** ».

Par exemple :

- tu parles avec ton voisin (de manière répétée) ⇒ tu vas t'asseoir à une table, seul, pour ne plus déranger la classe
- tu as copié ta poésie en faisant des taches et des ratures ⇒ tu recopies proprement la poésie
- tu as insulté un élève ou un professeur ⇒ tu présentes tes excuses à l'élève en lui prouvant que tu es sincèrement désolé
- tu abîmes du matériel ⇒ tu le remplaces / le répare / le nettoie...
- etc.

Conditions pour que la sanction soit éducative

L'existence d'une référence : loi-règlement,

Que la légitimité de la loi fasse consensus.

Que la sanction soit connue à l'avance

Que la sanction soit adaptée à l'importance de la transgression (privative, interdictive ...)

Qu'il y ait un garant connu (enseignant, directeur...) chargé de rappeler la loi et les conséquences d'une transgression.

Que la sanction ne s'applique qu'en cas de transgression volontaire (s'il y a méconnaissance de la loi, cela s'appelle une erreur).

"Une sanction éducative doit poursuivre une triple fin : politique, éthique et psychologique. Une fin politique : cela signifie qu'une sanction n'est pas une stratégie de réactivation du pouvoir de l'adulte (...). Une fin éthique : cela signifie qu'elle vise à faire advenir un sujet responsable en lui imputant les conséquences de ses actes. Enfin une fin psychologique : une sanction est un coup d'arrêt. Elle est là pour signifier une limite (Eirick Prairat)"

"Une sanction éducative doit aussi respecter 4 grands principes :

- ① elle appelle la parole ;
- ② elle porte sur des actes (on punit un vol jamais un voleur) ;
- ③ elle prend la forme d'une privation car son ressort n'est pas l'humiliation mais la frustration
- ④ enfin elle s'accompagne d'un geste à l'égard du groupe ou de la victime car elle a une dimension reconstructive" (Eirick Prairat)

L'Évaluation

(Vuibert, p 163)

Evaluer, c'est mesurer ; puis rapporter cette mesure à un ensemble de références ; et enfin porter un jugement de valeur sur l'écart ainsi mis à jour.

"La référence privilégiée est un répertoire de compétences à maîtriser, et non plus la comparaison matérialisée dans un classement" (Viviane Bouysse)

"Ce qui est grave, c'est que les parents deviennent à ce point dépendants de l'école qu'ils traitent leur propre enfant comme un élève, qu'il soit réduit à ses difficultés en orthographe ou en calcul, comme si c'était le centre de sa vie (...) un enfant est presque toujours beaucoup plus riche, fort et plein de ressources que ne le suggère l'évaluation qu'en renvoie l'école" (P. Perrenoud, "Toute la vie ne se joue pas sur l'accord du participe passé")

L'Évaluation est un moyen pour le maître de suivre l'apprentissage et pour l'élève de suivre sa progression.

Texte de Viviane Bouysse : Les enjeux de l'Évaluation

"L'Évaluation a longtemps été confondue avec la notation."

"S'adapter à la diversité suppose d'en prendre la mesure (...) bien exploitée : **l'évaluation permet le pilotage du projet pédagogique.**"

"L'évaluation explicite permet de renseigner les élèves sur les attentes de l'école."

"Quand le maître pratique une évaluation critériée et que ces critères sont appropriés par les élèves, c'est un levier de la **construction de l'autonomie**. Les fiches outils, les check-lists de critères permettent à l'élève de se représenter plus aisément le but et l'itinéraire, de se construire progressivement une **grille interne de pilotage de son travail**, de relecture, de vigilance".

"Les jugements du maître paraissent moins obscurs, moins injustes, quand l'élève peut confronter ce qu'il a produit à ce qui était attendu : réussir ne relève pas de la magie quand on sort de l'implicite."

"L'évaluation ainsi conçue est un instrument de reconnaissance pour chaque enfant qui non seulement identifie ce qu'il ne sait pas faire (...) mais aussi pointe ce qu'il sait et sait faire, les progrès qu'il a réalisés. **Signalant les réussites, l'évaluation concourt à la motivation.**"

"Peut-être pouvons-nous commencer par élargir le champ des évaluations pour que tous puissent faire reconnaître leurs domaines d'excellence. Sans doute devons-nous nous persuader que les produits et les prestations scolaires ne disent pas la nature des individus".

"L'intention de comprendre pour faire progresser s'exprime aussi bien dans l'observation, dans le dialogue personnalisé, que dans les pratiques très instrumentées. Mais il y a aussi quelques exigences :

- clarifier ce qui est à faire apprendre, donc à évaluer;
- respecter la règle qui veut que l'on évalue ce qui a fait l'objet d'un apprentissage à l'école
- rester prudent quand aux jugements que l'on émet"

Les différentes formes d'évaluation : Perretti.

A l'école on a l'évaluation diagnostique, et formative mais ni systématique ni normative.

Un ordre chronologique pourrait être :

6. Diagnostique = avant (renseigne sur l'état des connaissances"
7. Formative = pendant
8. Sommative = après

Texte de Peretti :

Évaluation **formative**²⁶ "fondée sur la connaissance par les élèves de leurs propres progrès, d'objectifs en objectifs". Il s'agit d'aider les élèves à s'auto-évaluer et à s'auto-corriger. Elle accompagne pas à pas les démarches d'apprentissage de chaque élève [Formative = en cours d'apprentissage]

Elle comprend l'évaluation **formatrice** : vise à l'appropriation par l'élève lui-même des critères de réalisation de ses performances. Ex : grille de relecture en français.

Évaluation **sommative** : on évalue, à plus ou moins long terme un inventaire ou un bilan des compétences acquises [*Sommative = en fin d'apprentissage. C'est un bilan. On fait parfois ici une moyenne... ! danger*]

Évaluation **normative** : la performance de chaque élève est référée à celle des autres [classement]

Évaluation **critériée** : la performance est référée à des critères objectifs sans comparaison aux autres élèves mais impliquent des seuils d'admission à des apprentissages ultérieurs.

Évaluation **diagnostique** : identification des acquis déjà réalisés par un élève qui permet des ajustements à son cursus scolaire.

On distingue aussi l'**évaluation instituée**, établie par contrat clair entre l'enseignant et les élèves, donc sans surprise, et une **évaluation improvisée**.

Une **évaluation certificative** (qui ajoute au bilan de l'évaluation sommative : c'est une consécration, une sanction officielle)

Une **évaluation de contrôle**, qui a pour but de vérifier la conformité d'une mémorisation, de façon rapide.

²⁶ Définition de Philippe Perrenoud : Il importe que l'enseignant sache ce que l'élève a compris, acquis, sur quoi il bute, comment il apprend, ce qui l'aide ou le perturbe, l'intéresse ou l'ennuie etc. C'est la fonction de l'évaluation formative : en savoir assez pour optimiser les situations d'apprentissage proposées à chaque élève.

Des outils pour l'enseignant

- Logiciel JADE [à creuser]
- L'évaluation nationale en CE1 ou CM2 pour établir programmation (pour le cycle) et progression (pour la classe).
- L'évaluation diagnostique en GS/CP. CF. Il existe des outils d'évaluation tout préparés (et aussi outils de remédiations : base de donnée d'évaluations banqoutil : www.banqoutils.education.gouv.fr)

Évaluations internationales

PISA : présente l'intérêt de porter un regard extérieur sur notre système éducatif.

Ex : les élèves français préfèrent ne pas répondre plutôt que de répondre faux → on peut s'interroger sur le statut de l'erreur dans notre enseignement.

Que pensez-vous des notes chiffrées ?

Evaluer c'est mesurer, mais ce n'est pas noter.

"Rien n'est plus néfaste que la confusion systématique de l'évaluation et de la notation : l'évaluation, en effet, revoie à ce qui a de la valeur, tandis que la notation, dans l'immense majorité des cas, consiste à classer une performance parmi d'autres. La notation est une réduction statistique qui abolit très largement la "valeur" pour la remplacer par la "comparaison" (Ph Meirieu, Faire l'École, faire la classe)

(perso)

A quoi sert la "note" ? L'indication que l'on met sur la copie ?

1. à indiquer à l'élève s'il a réussi l'évaluation, si la compétence visée est acquise ou non
2. à féliciter, encourager l'élève, à motiver l'élève à donner le meilleur de lui-même
3. pour le maître, à garder une trace du progrès, de la compétence acquise ou non, à piloter son enseignement
4. à renseigner les parents sur les progrès / difficultés de son enfant

La note chiffrée a des avantages (permet une moyenne, donc donne une vision synthétique d'une période, indique si c'est "bien" ou non)... mais aussi des inconvénients :

- si plusieurs compétences sont évaluées, elle "mélange tout"
- les parents ont la tentation du "ça va, il a la moyenne" alors que la plupart du temps une note de 10/20 révèle une compétence non acquise
- elle peut-être vécue comme une évaluation de l'enfant lui-même et non de son travail (je "vaux" 8/20), surtout quand on fait des moyennes et des moyennes de moyennes

Mais les "acquis / en cours d'acquisition / non acquis" ont des inconvénients aussi :

- la liste des compétences est un peu indigeste et rend difficile pour le parent le travail de synthèse ("alors finalement, ça va en Maths ?")
- si la "meilleure note" possible est "acquis" ce n'est pas très motivant pour les bons élèves. Ils n'ont pas à besoin de viser l'excellence.

Perso : La solution ? Des évaluations par compétences avec des "notes" du type "Non acquis / Presque / Acquis / Bravo"

+ des rapports fréquents vers les parents pour indiquer, avec des phrases, par matières, comment l'enfant se situe (par rapport aux apprentissages), ce qu'il doit faire pour progresser...

L'école maternelle

C'est le **Cycle des apprentissages premiers** (la GS appartient aussi au cycle II)

5 grands domaines :

1. Le langage au cœur des apprentissages
2. Vivre ensemble
3. Agir et s'exprimer avec son corps
4. Découvrir le monde
5. Sensibilité, imagination, création

Elle est remise en cause par certains. Ils parlent de consumérisme scolaire, du fait que l'école serait une marchandise que l'on consomme. Une "crèche gratuite".

L'élève maternelle doit connaître les processus de maturation pour pouvoir régler son action sur le développement naturel de l'enfant. Elle contribue à ce développement par les activités qu'elle propose aux enfants. Ces activités doivent s'appuyer sur les besoins, les intérêts, les activités spontanées de l'enfant.

L'activité spontanée privilégiée de l'enfant est le jeu. Il est le moteur essentiel du développement et constitue le support éducatif le plus fréquent (objectifs : socialisation et accompagnement du développement)

Les programmes 2002

Une orientation maturationniste

Ils ont une orientation maturationniste (cf. Apprentissage p 135).

La pédagogie spécifique de la maternelle consiste à "créer pour chaque enfant les conditions d'un développement harmonieux, respectueux de ses rythmes de croissance et de sa personnalité" (Qu'apprend-on)

Cela signifie :

- Porter attention aux phases successives du développement
- Aménager le milieu : "les enseignants créent les conditions des découvertes fortuites et suscitent les expérimentations spontanées"
- donner la place centrale au jeu, présenté comme "l'activité normale de l'enfant [...] il est le point de départ de nombreuses situations didactiques proposées par l'enseignant" (Qu'apprend-on)

Le langage au cœur des apprentissages

"l'apprentissage du langage est le cœur dans activités de l'école maternelle"

L'apprentissage du langage, lui, ne se règle pas sur la maturation. Son acquisition implique l'intervention de l'enseignant pour provoquer et orienter le développement de l'enfant. Cf. IO :

Pour passer du langage en situation au langage d'évocation "une action incessante de l'adulte est nécessaire". Cette action, présentée comme "un travail d'étayage assidu" consiste à intervenir dans la ZPD de l'élève :

- entrer en interaction avec l'élève "pour l'amener progressivement à une formulation adéquate"
- amener l'enfant à une structuration plus consciente de ses énoncés [...] en refusant les formulations qui ne peuvent pas s'écrire.

L'école dès deux ans ?

Le sujet fait débat. La mesure des impacts sur la réussite scolaire ne donne pas les mêmes résultats suivant les études et chacune se réfère à l'une ou à l'autre pour défendre son positionnement

Défenseurs de la scolarisation précoce : syndicats enseignants et associations de parents d'élèves.

Arguments :

- utilité sociale de l'école.
- Effet positif sur l'intégration et la réussite scolaire. Particulièrement vrai en Zep.
- Manque de structures d'accueils pour les 0-3 ans

Contre : Pédagogues (Alain Bentolila), pédiatres et psychiatres, + Claire Brisset (ancienne défenseur des enfants)

Arguments :

- "Avant l'heure, c'est pas l'heure" (Alain Bentolila) : l'enfant est immature sur le plan affectif et psychomoteur. Selon lui, l'école fournit une très mauvaise réponse à une vraie question.
- Besoin d'une présence adulte plus forte que 2 pour 24 enfants.
- L'assoc Française de psychiatrie assimile la scolarisation précoce à une forme de maltraitance, en voulant brusquer le développement de l'enfant (stress → risque de troubles psycho-affectifs et comportementaux)
- Vygotski, Bruner, montrent l'importance des interactions avec l'adulte (les échanges avec les pairs sont insuffisants)

La loi d'orientation de 89 a précisé que cet accueil doit être réservé aux enfants vivant dans un environnement social défavorisé. Dans les ZEP le taux de scolarisation précoce est de 62% avec une sorte de pari sur un

rôle de compensation, notamment pour ce qui concerne le développement du langage.

Peut-être que la "bonne réponse" est donnée par Agnès Florin, pour qui la scolarisation précoce est "une bonne chose, mais pas pour tous"

Particularités du tout-petit

Un enfant de 2 ans n'est pas un enfant de 3 ans. Il n'a pas terminé la construction de son individualité. Par ailleurs le tout-petit a encore un sentiment de toute puissance. Ce sentiment va être mis à mal à l'école par la limitation du mouvement et par la confrontation à une réalité cruelle où l'adulte partage son attention entre une trentaine d'enfants... les pairs sont ressentis comme rivaux et menaçants dans la conquête de l'espace.

Conclusion : accueillir des 2 ans implique que l'enseignant ne fonde pas ses attentes sur sa représentation de l'enfant plus âgé, car il lui attribuerait alors le statut de mauvais objet, avec lequel on ne peut rien faire, qui bouge trop ou ne parle pas, qui gêne le groupe ou ne s'intéresse à rien, bref qui n'est pas prêt pour l'école. Une telle dévalorisation de l'enfant ne peut être que préjudiciable à l'estime de soi, à la confiance envers les adultes de l'école, à l'investissement des apprentissages scolaires.

Les questions auxquelles il faut se préparer

Pensez-vous qu'il y a une hiérarchie entre les 5 domaines de l'École maternelle ?

OUI : Langage au cœur des apprentissages

Que pensez-vous de la place du jeu à l'école maternelle ?

A la fois essentiel (l'enfant se construit, grandit par le jeu...) mais dont il faut se méfier (il est important que l'élève prenne peu à peu conscience de ce qu'il apprend, même lorsque le maître enrobe son enseignement d'un emballage ludique, prenne conscience que l'objectif n'est pas de jouer mais bien d'acquérir des compétences et des connaissances. Pour cela, verbaliser les objectifs. Ex : on va jouer aux petits chevaux, cela va nous permettre de nous entraîner à compter etc....)

Les parents et l'école

Une part essentielle du travail de motivation des élèves est à faire en direction des familles. Expliquer les finalités de l'école, inlassablement, et communiquer positivement avec elles et pas seulement les "convoquer" en cas de problèmes, passer alliance autour des suivis scolaires demandés ou des activités périscolaires souhaitables...

Texte de Auduc

En particulier, vis-à-vis des familles pauvres

Les attitudes caractéristiques des enseignants vis-à-vis des familles pauvres (selon Alain Bourgarel) sont le plus souvent :

1. le rejet et la dénonciation : on dénonce l'attitude des parents, au nom d'une norme par rapport à laquelle il est clair qu'ils sont en tort. C'est "l'évidence d'indignité" ("si les parents s'occupaient de leurs enfants, s'ils répondaient aux convocations...")
2. La tolérance et l'amabilité : on accepte ce qu'on considère comme une défaillance des parents. On peut même la comprendre de manière fataliste : "ils sont défaillants, soyons aimables quand même"
3. La volonté d'associer les parents aux activités de l'école qui leur paraissent accessibles ("ils sont défaillants, pourtant ils voudraient que leurs enfants réussissent, mais on sait bien que les dés sont jetés !")
4. La volonté d'éduquer les familles ("on va leur apprendre à être de bons parents, à exercer leur métier de parents")

Changer de regard

Toutes ces attitudes gagneraient à être remplacées par un réel respect de tous les parents, par un vrai **partenariat** :

Il s'agit de considérer les parents non comme "des objets repoussants mais condamnables, défaillants mais pardonnables, défaillants mais utiles, défaillants mais éducatifs" (A. Bourgarel) mais comme des sujets qui ont une expérience, des valeurs, une pensée, des droits. Le partenariat repose sur 3 piliers : la connaissance, la reconnaissance, la rencontre.

Connaître

Connaître la pauvreté, connaître les obstacles qu'elle crée pour la réussite des enfants (fausse-gratuité de l'école, soucis matériels qui perturbent la disponibilité d'esprit dans les apprentissages, peur des

parents devant l'école, difficultés pour encadrer les devoirs du soir, sentiment d'être méprisés qui conduit au repli sur soi)

Comprendre

Comprendre, ce n'est pas tolérer. Ce n'est pas assister ni "vouloir éduquer".

Il s'agit de comprendre leurs stratégies de résistance.

Reconnaître

C'est sortir du discours négatif et passer de connaître à reconnaître. Reconnaître les attentes de ces familles (pour elles plus encore que pour d'autre, l'école est synonyme d'espoir), reconnaître leurs droits (cesser de penser à la place de ceux que l'on considère comme incapables de le faire) et reconnaître les personnes (reconnaissance des efforts, du courage, des capacités, des richesses intellectuelles)

Dans les écoles

Loi de Juillet 98 (relative à la lutte contre les exclusions) stipule que chaque projet d'école doit indiquer les moyens par lequel l'école veut lutter contre les exclusions.

Dans chaque classe : mise en valeur des progrès des élèves dont les efforts ne sont pas automatiquement célébrés les familles, exigence dans les acquisitions scolaires, coopération entre les élèves.

Dans l'école : l'ensemble du personnel est conscient du rôle qu'il peut jouer contre les exclusions

A l'extérieur de L'école : l'école cherche les partenariats qui conviennent pour compléter leur propre travail contre les exclusions par celui des autres services publics. L'école veille à donner à tous une image accueillante dans le quartier

Les questions auxquelles il faut se préparer

Faut-il absolument faire rentrer les parents dans l'école ?

NON (En faveur d'une certaine étanchéité entre les parents et l'école)

- il peut être souhaitable que l'univers de l'école soit clairement dissocié de celui des parents. Cf. émission de Philippe Meirieu « Questions de parents » sur les parents et l'école : il n'est pas inutile que ce qui se passe à l'école ne soit pas complètement raconté à tous les parents, qu'il soit une sorte de « jardin secret » de l'élève. Cela pourrait être étouffant pour les enfants que les parents sachent tout ce qui se passe à l'école, comme une webcam dans la classe ou la cour de récréation.

- il est également souhaitable que l'enfant laisse à la porte de l'école ses **soucis** de la maison
- D'autre part, ça peut être « inhibant » pour l'enseignant de tout connaître de la situation de l'enfant à la maison. Il peut se dire que la conjugaison, à côté des difficultés que l'enfant connaît à la maison, c'est dérisoire. Mais en même temps « *on peut dire aux enseignants que bien apprendre la conjugaison et y trouver du plaisir ça aide à surmonter les difficultés que l'on peut vivre en famille* » (Ph. Meirieu)

OUI (En faveur de « faire entrer les parents à l'école »)

- Exemple Suisse des « parents petite souris », en maternelle. Cela peut désangoisser beaucoup les parents de vivre une demi-journée de classe avec les enfants. Ils s'en feront une représentation plus réelle.
- Les parents nous confient leur enfant, nous délèguent l'autorité parentale, en quelque sorte, et à ce titre, ils ont un droit fort à l'information.

Quel regard les parents peuvent-ils porter sur l'École?

- En fonction de leur vécu d'élèves : perception inégale de l'école.
- Mais constante aujourd'hui : angoisse forte des parents vis-à-vis de l'avenir de leurs enfants, et grosse attente de l'école.

Quels sont les liens institutionnels entre l'École et les parents ?

- Réunions de parents. Cf. décret sur la place des parents à l'école (Sept 2006)
- Parents élus qui font le lien entre les parents et les enfants
- Equipe éducative entre

Comment faire pour que les parents qui ont des difficultés avec l'école, qui ont connu l'échec scolaire, puissent entrer dans l'école, et surtout entrer sans s'y sentir jugés ?

- Placer autant que possible les enfants dans une situation de réussite. Et c'est cette situation de réussite qui peut permettre de retisser le lien.
- Inviter les parents, plutôt que de les convoquer.
- Trouver des occasions positives de rencontrer les parents.
- Inventer de nouvelles occasions de rencontrer les parents, autour de situations plus conviviales (soirée tartes de l'école de mes enfants). Que l'école s'ouvre à d'autres activités que l'école, pour qu'elle fasse moins peur

Enfants en situation de difficulté (mauvaises notes) que conseiller aux parents dans leur approche de la rencontre avec les enseignants ?

(source : Emission de Philippe Meirieu, Intervention de Brigitte Peruca - Rédactrice en chef au Monde de l'Education)

Son conseil : surtout ne pas aller se confronter directement à l'enseignant ! (trouver un médiateur, attendre un moment moins critique) ...

La démission des parents, vous en pensez quoi ?

L'école dans quelques pays européens

Source : cours amphi + Internet + Bordas

La diversité : c'est ce qui frappe tout observateur un peu curieux des systèmes éducatifs européens. Chaque essai de classement ou de catégorisation nécessite une multitude de notes sur les différences locales, les exceptions, parfois plus longues que l'essai de synthèse.

Les principaux systèmes scolaires européens

Âge des élèves	Allemagne	Danemark	Espagne	France	Italie	Royaume-Uni	Suède
20 et +	Supérieur	Supérieur	Supérieur	Supérieur	Supérieur	Supérieur	Supérieur
19							
18	Gymnasium		Formation professionnelle ou pré-universitaire Bachí				École secondaire
17		Gymnasium		Lycée	Lycée Liceo	6 th Form Fin d'études	
16							
15	Gymnasium						
14	Realschule		Secondaire Eso			Secondaire Secondary School	
13				Collège	Secondaire Medias		
12		École élémentaire Folkeskole					École de base
11			Primaire Educacion primaria				
10	École élémentaire Hauptschule			Primaire (Élémentaire)	Élémentaire	Primaire Primary School	
9							
8							
7		Petite classe Kindergarten					Pré-scolaire
6	Jardin d'enfants Kindergarten		Maternelle Educacion Infantil	Maternelle	Maternelle	Nursery	
5							
4							
3							
2							
1							

Les outils de comparaisons internationales

A connaître :

- Eurydice : réseau d'informations sur l'éducation en Europe
- L'enquête PISA (OCDE) : enfants de 15 ans, scolarisés ou non
- L'enquête PIRLS : enfants de CM1 (compétences en lecture/compréhension)

La dernière enquête PISA date de 2003 et a réuni 30 pays. Elle fait apparaître une suprématie impressionnante de la Finlande, et, dans une moindre mesure, de la Corée du Sud.

On voit dans par exemple que **les élèves français sont les champions de la non-réponse** ; devant une difficulté, ils préfèrent s'abstenir plutôt que de prendre le risque de s'exprimer, à l'inverse des élèves britanniques par exemple ; cela ne doit-il pas provoquer quelques réflexions sur les pédagogies majoritairement en cours dans nos établissements ? le statut de l'erreur dans notre système éducatif ?

Les élèves français réussissent moyennement (un peu au dessus de la moyenne de l'OCDE) en compréhension de l'écrit et culture scientifique, et réussissent leurs meilleurs résultats en culture mathématique ; à noter qu'à part en culture scientifique, **les écarts entre les meilleurs et les moins bons est parmi les plus faibles.**

Enfin, la France, comme l'Allemagne ou la Belgique, fait partie des pays où la situation socioprofessionnelle des parents a le plus d'effet sur les résultats obtenus. Elle fait aussi partie des pays de l'OCDE où les disparités sociales sont importantes

Les élèves allemands **réussissent** très médiocrement en moyenne, assez nettement en dessous de la moyenne des pays de l'OCDE, et les écarts entre les meilleurs et les moins bons sont très importants.

Les élèves **britanniques** réussissent mieux en moyenne dans tous les domaines que les élèves français, notamment en culture scientifique où ils font quasi jeu égal avec les finlandais ; c'est un choc pour notre vision traditionnelle du système éducatif anglais présenté comme le repoussoir, comme le modèle de tout ce qu'il faut éviter ; mais il faut remarquer que c'est au prix d'un écart très important entre les meilleurs et les moins bons.

Les convergences européennes

Au sommet européen de Lisbonne, sur l'Education, les grandes priorités européennes ont été définies. Tous les pays se rejoignent sur :

- L'objectif de réduire le nombre d'élèves qui interrompent leur formation après le premier cycle du secondaire (= ceux qui ne font pas d'études supérieures)
=> pour la France, cet objectif s'est traduit dans la loi d'orientation 2005 par « 50% d'une classe d'âge dans le supérieur »
- Définition des **nouvelles compétences de base** qui devront être acquises grâce à l'éducation et la formation tout au long de la vie
=> pour la France, ce sera par exemple le B2i, ou le dvpt des sciences à l'école

Les grandes lignes communes des systèmes éducatifs Européens sont :

- L'existence d'institutions pré-primaires : plus ou moins scolaires, plus ou moins payantes...
- Un enseignement obligatoire (de 6-7 ans à 15-17 ans selon les pays)
- Des formations secondaires générales et professionnelles ou techniques
- Un enseignement supérieur

- Une scolarité massive dans les établissements publics plutôt que privés (mais rattachés à la nation ou à la ville)

Observons à présent les divergences majeures :

L'accueil des jeunes enfants

La France est l'un des seuls pays à faire démarrer son école primaire aussi tôt (3 ans, voire 2 ans). Dans la plupart des autres pays d'Europe, l'école primaire démarre à 6-7 ans.

Avant, si **une offre d'accueil est proposée quasi partout**, elle s'apparente le plus souvent à une sorte de centre de loisirs à dominante ludique. Il n'y a qu'en France et en GB que l'objectif soit réellement pédagogique (en GB, les petits anglais ont un examen d'entrée au CP !)

Les jardins d'enfants sont fréquemment gérés par les Eglises, parfois les municipalités, et relèvent plutôt de la tutelle des affaires sociales que de celle de du ministère de l'Éducation.

Centralisation / Décentralisation

La France est à mi-chemin entre centralisation et décentralisation : la gestion matérielle des écoles et établissements scolaires a été confiée aux collectivités territoriales (les écoles primaires aux municipalités, les collèges au conseil général, les lycées au conseil régional) , mais ce sont des programmes d'enseignement nationaux qui déterminent à tous les niveaux les objectifs et contenus.

En Allemagne, chaque Land est autonome et a son propre ministre de l'éducation. En dehors d'une harmonisation des dates de vacances et de dispositions très générales, les compétences réelles en matière d'éducation appartiennent aux *Länder*.

Au Danemark, l'autorité du ministère est plus directe, mais les collectivités locales sont responsables de l'organisation de l'enseignement et de son financement.

En Angleterre, l'ancien système décentralisé a été remis fortement en cause (on a notamment réduit le pouvoir des délégations départementales de l'enseignement) ; la mise en place d'un programme national obligatoire a permis d'accroître le contrôle de l'Etat sur la gestion des établissements à travers des évaluations imposées de façon régulière.

Les rythmes scolaires

La variété des rythmes scolaires

Dans la plupart des pays, les élèves du primaire fréquentent d'école 5 à 6 jours par semaine. L'expérimentation d'une semaine de 4 jours constitue une exception française liée au mercredi libre. Le nombre d'heures passées en classe sur une année d'un élève de 7 ans peut varier considérablement d'un pays à un autre. Dans les pays scandinaves, , en Allemagne, en Autriche et en Grèce, ce nombre se situe autour de 600 heures, mais autour de 800 heures en France., Belgique ? Espagne et en Italie.

Il est le plus élevé (environ 900 heures) en France, en Belgique et au Luxembourg. Plus de la moitié des pays de l'Union ont adopté un horaire plus ou moins réduit en début de scolarité.

En France, les enfants de 3 ou 4 ans passent également 846 heures à l'école, ce qui correspond à un choix pédagogique et éducatif radicalement opposé à celui des pays de l'Europe du Nord. S'agissant des horaires moyens de l'enseignement secondaire, les différences sont moindres (entre 1000 et 1280 heures par an)

D'autre part, le nombre de jours de classe par an diffère considérablement : autour de 200 en Allemagne, au Danemark, au Royaume-Uni et en Italie, 175 en Espagne, 180 en France où cinq semaines annuelles de vacances en plus se traduisent par des journées plus longues. Enfin, la durée d'une unité d'enseignement peut varier entre 35 et 60 minutes selon les pays. Ces différences de rythmes sont liées à des particularités culturelles caractéristiques de chaque société, c'est pourquoi il est difficile de susciter des changements dans ce domaine, même lorsque des inconvénients sont clairement repérés. Il convient pourtant de noter que certains pays dont la France cherchent de nouveaux rythmes scolaires.

La scolarité primaire

Age d'entrée

4 ans en Irlande, 7 ans au Danemark... il semble que cet âge d'entrée n'ait aucun impact sur les résultats aux enquêtes internationales.

Taille des classes

Moyenne : De 10 élèves par classe en Autriche à environ 20 par classe en France. Là encore on ne trouve pas de corrélation forte entre le nombre d'élèves par classe et le résultat PISA

Le maître polyvalent

Quasiment partout, les élèves sont encadrés par un maître polyvalent, assisté de temps en temps par des intervenants plus ou moins réguliers

Les contenus de l'enseignement

- Un point frappant est la présence, chez la plupart de nos voisins, d'enseignement de « **vie sociale et économique** » = vie quotidienne : cuisine...)
- L'enseignement de la **religion** ou de philosophie est présent partout également alors qu'en France cet enseignement est théoriquement présent, mais réparti dans les disciplines (il ne fait pas l'objet d'une matière à part entière)
- Dans de nombreux pays, on trouve une « éducation à l'image » (télé, notamment)

Le système scolaire

On distingue 4 grands « types » :

1. **Le type scandinave** (Finlande, Danemark, Suède) : une école unique pour la scolarité obligatoire (de 7 à 15 ans environ). Pas de redoublement. Au Danemark comme en Finlande, tous les enfants suivent, de l'âge de 7 à 16 ou 17 ans, le même cursus sans rupture entre l'école primaire et le collège, et ceci dans une école unique, municipale, avec le même type d'enseignants, les mêmes contenus d'enseignement, dans un même groupe de classe, un professeur principal les accompagnant tout le long de leur scolarité obligatoire. La notation n'apparaît qu'en dernière année où un diplôme est obtenu par plus de 95 % du groupe d'âge. Le redoublement est inconnu. Une telle structure s'appuie sur une conception strictement égalitariste de la démocratie : il faut garantir à chacun l'acquisition des mêmes connaissances pour assurer l'égalité des chances. L'orientation n'intervient qu'en fin de collège.
2. **Le type anglo-saxon** : Cette structure n'unifie pas l'école primaire (de 5 à 11 ans) avec le secondaire inférieur. Il s'agit plutôt de rechercher la continuité pour l'ensemble du parcours du niveau secondaire. On peut observer un dualisme assez marqué : d'une part, 10% des enfants sont scolarisés dans des établissements traditionnels assez sélectifs ; d'autre part, pour la majorité, le parcours scolaire a pour premier objectif non l'acquisition de savoirs et de connaissances, mais l'acquisition de l'autonomie et l'épanouissement de l'enfant, ce qui relativise l'importance de l'évaluation.
3. **Le type germanique** (Allemagne, Autriche, Luxembourg, Suisse) : Il s'agit d'une école à filières qui se caractérise par une **orientation très précoce (10 ans)** vers trois filières possibles. Cette orientation avant la fin de la scolarité obligatoire est destinée à favoriser l'insertion sociale et professionnelle future de l'élève. Ce système s'apparente au système français d'avant-guerre.

4. **Le type Latin** (France, Italie, Espagne, Grèce) : Il se caractérise par un **tronc commun** après la scolarité primaire et une attention relativement importante accordée à l'acquisition des savoirs et des connaissances. Dans le cadre de cette structure, on met moins l'accent que dans certains pays d'Europe du Nord sur l'épanouissement individuel et l'autonomie de l'enfant, mais on attache plus d'importance au **contrôle des connaissances** et le redoublement, bien qu'en diminution, y est plus fréquent.

On voit ainsi que la diversité des systèmes éducatifs européens reflète une diversité de cultures ainsi que de conceptions de la démocratie, selon que l'on privilège l'épanouissement individuel et une égalité stricte (pays scandinaves), l'épanouissement individuel et un certain élitisme (type anglo-saxon), l'exigence de qualité et l'adaptation à la future vie professionnelle passant par les filières différenciées (type germanique) ou, dans la tradition humaniste, l'accès de tous aux savoirs et aux connaissances, fondement de l'autonomie intellectuelle (type latin).

Les parents à l'école

Les droits individuels

Dans tous les États membres de l'Union européenne et dans les pays de l'AELE/EEE, les parents ont :

- à titre individuel, un droit naturel à l'éducation de leurs enfants, voire, dans certains cas, une obligation prévue par la loi
- le droit de choisir librement le type d'école qu'ils souhaitent pour leur enfant : publique ou privée. Dans certains pays seulement, les parents sont libres d'inscrire leur enfant dans l'école publique de leur choix. C'est le cas en Belgique particulièrement, où cette liberté est un principe fondamental; en Suède et au Royaume-Uni, ce principe est aussi accepté dans la mesure où les écoles disposent de places suffisantes pour accueillir leur enfant.
- Le choix de l'école publique peut aussi se voir limité par l'imposition d'une série de critères d'admission/sélection au cas où l'établissement n'a pas suffisamment de places disponibles : c'est notamment le cas de l'Espagne où des critères légaux de sélection pour les demandes excédentaires ont été établis (tels que les revenus familiaux ou la présence de frères et sœurs dans l'établissement). En Irlande et en Italie, l'école d'accueil prend elle-même les décisions d'inscription. Au niveau de l'enseignement secondaire, notamment en Allemagne, au Luxembourg, aux Pays-Bas, en Autriche, en Irlande du Nord et au Liechtenstein : l'orientation vers un type d'établissement dépend de l'évaluation des performances de l'élève à la fin du primaire.
- un droit de recours : dans la majorité des pays, les parents ont le droit de recourir à des procédures d'appel quand l'école refuse d'inscrire leur enfant. En Belgique, au Danemark, en Grèce, en Espagne, en France, au Luxembourg, aux Pays-Bas et en Autriche,

les parents disposent d'un droit de recours sur des matières diverses relevant particulièrement de l'évaluation et de l'orientation de leur enfant.

- un droit d'information sur les progrès de leur enfant ou sur leurs propres droits : le Royaume-Uni accorde une importance capitale à ce droit, et la loi stipule que les écoles doivent fournir ou rendre disponible aux parents l'information sur l'organisation interne (politique d'admission, programme, inspection) ainsi que sur la gestion et le financement de l'école de leur enfant; en Autriche, un système d'alerte précoce (Frühwarnsystem) a été introduit afin que les parents puissent être informés à temps sur les difficultés d'apprentissage de leur enfant.

Les droits collectifs

Une politique publique explicite en faveur de l'implication collective des parents est développée dans tous les pays avec des modes et des niveaux de représentation des parents au sein des différentes instances de gestion et/ou de consultation qui varient d'un pays à l'autre. En général, les représentants des parents ont au moins un droit de regard sur des choix à caractère pédagogique global (tel que programmes et méthodes d'enseignement, horaires, nouvelles expériences pédagogiques, etc.). Enfin, dans tous les pays, les parents se sont aussi organisés en associations, leur permettant de donner un avis sur différents aspects de la vie scolaire.

La participation des parents : un développement récent

La participation des parents ou de leurs représentants dans les structures formelles organisées dans le système éducatif est une pratique qui s'est développée principalement depuis 1970. En Allemagne, en France, au Luxembourg, en Autriche, en Finlande et en Norvège, ce processus a débuté avant cette date.

L'évaluation

En fin du niveau collège, seule les élèves irlandais passent un examen constitué d'épreuves terminales. Dans plusieurs pays, la certification est basée sur les notes de l'année uniquement (Finlande, Suède, Allemagne, Autriche, Espagne) ; les plus nombreux panachent épreuves terminales et notes de l'année (Royaume Uni, France, Danemark, Pays Bas, Italie, Belgique, Grèce). Le souci d'évaluer plus précisément est particulièrement visible en Suède et en Finlande, avec la multiplication d'évaluations externes. En Finlande, c'est le Conseil National de l'Enseignement qui est chargé de ces évaluations.

Au Danemark, les notes n'apparaissent qu'en dernière année (vers 15 ans). Elles vont de 0 à 13 points: les notations décimales n'existent pas,

la moyenne se situe à 8 et les mauvais résultats aux examens ne constituent pas une sanction.

Les pays « latins » (France, Italie, Espagne) entretiennent encore certaines traditions identiques: notations chiffrées, cours d'une durée de 55 minutes, programmes fixés à l'échelle nationale, semaines de 5 jours, pratique du redoublement...

Les pays « anglo-saxons » en revanche (Danemark, Suède, Royaume-Uni) se distinguent. Ils mènent des politiques d'évaluations plus souples et fonctionnent par cumul de matières souvent librement choisies par les élèves...

En GB : Les contrôles hebdomadaires ne se pratiquent pas. Les évaluations ont lieu une fois par semestre, celle du début de l'été étant la plus importante. Dans les petites classes, la notation se fait de 0 à 10 ou en pourcentages (10/10 équivaut à 100 %). Dans les grandes classes, les lettres (de A à E) dominent.

Zoom sur la Finlande

Meilleur élève des enquêtes Pisa, voici quelques caractéristiques du système éducatif Finlandais :

- avant 6 ans, 90% des enfants vont dans des jardins d'enfants, à dominante ludique
- La scolarité obligatoire va de 6 à 15 ans (durée : 9 ans), elle est gratuite
- Beaucoup d'enfants ont déjà appris à lire avant d'entrer à l'école, à leur propre rythme
- Pas de devoirs à la maison
- Aucune sélection
- En début de scolarité, les élèves ne vont à l'école que 3 ou 4 heures par jour
- Les groupes sont formés par classe d'âge : le redoublement est quasi inexistant.
- Une 10ème année facultative peut être proposée en fin de cursus
- Pendant les 6 premières années, le même prof principal va suivre la cohorte d'élèves dans la plupart des matières (un même prof pendant 6 ans)
- Il n'y a spécialisation que dans les 3 dernières années.
- Dans les matières enseignées on trouve : religion ou morale, travaux manuels et ménagers
- L'enseignement a lieu à proximité du domicile
- Pas d'examen ; un certificat est délivré après accomplissement du cycle
- Un enseignement spécifique est dédié aux enfants en difficulté.
- Oui, en Finlande on parle d'enfants et non pas d'élèves

Zoom sur l'Allemagne

Gros choc aux résultats des enquêtes Pisa de 2000 et 2003 → ils sont en queue des pays d'Europe. Quelques caractéristiques de l'exemple allemand, exemple "à ne pas suivre" :

- Énormes disparités entre les niveaux scolaires des 16 états allemands
- Décentralisation → chaque Land donne son programme, son cursus scolaire, les nombres d'heures affectées à chaque matière. Cette décentralisation est remise en cause aujourd'hui.
- Décentralisation n'est pas synonyme d'allègement financier.

Conclusion

Se défaire des dogmes et des a priori, aller au delà des formes pour essayer d'identifier les questions de fond, c'est bien cela dont il s'agit. Un système ne garantit pas la qualité et la démocratisation par le fait qu'il est centralisé ou décentralisé. Il paraît évident que d'autres dimensions très importantes entrent en action :

- la volonté d'inclusion affichée par toute la société ; les finlandais sont très fiers de leurs repas gratuits pour tous les élèves de l'école de base, du réseau le plus dense au monde de bibliothèques gratuites, tout cela financé par des fonds publics.
- La définition de contenus ambitieux, qui, parce qu'appuyés sur un cadrage national fort, font consensus.
- La formation des enseignants de haut niveau, incluant une initiation à la recherche, qui fait des enseignants capables de s'interroger sur ce qui marche et sur ce qui ne marche pas
- La question des financements publics, qui, plus que du niveau institutionnel d'où ils viennent, sont importants par le niveau d'engagement public qu'ils traduisent. A ce sujet, contrairement à quelques idées reçues, les systèmes nordiques décentralisés coûtent plus cher aux finances publiques qu'un système plus centralisé comme le système français.
- Le fait qu'il existe certainement un génie propre de chaque système qu'il s'agit de travailler et de faire évoluer plutôt que d'essayer d'importer des « modèles ». S'attacher aux questions de fond plus qu'aux questions de forme, c'est à cela que pousse la fréquentation des systèmes éducatifs européens et de leurs acteurs ; cela peut nous rendre plus pertinents et percutants dans nos interventions au niveau de notre pays, sur les politiques nationales comme sur les choix que nos ministres font au niveau européen.

L'actualité de l'école en 2006-2007

La loi d'orientation 1989 (loi Jospin)

Les nouveautés :

- l'enfant au cœur du système
- l'organisation en cycles
- chaque cycle se termine par une évaluation nationale (celle de GS-CP est facultative)
- les rythmes scolaires réorganisés en 5 périodes de travail de 7 semaines séparées par des périodes de repos de 2 semaines
- le projet d'école, imposé (pour assurer la continuité des apprentissages, promouvoir le travail en équipe, adapter les objectifs nationaux aux contraintes locales)
- création des IUFM

Rapport Thélot - Octobre 2004

Rapport Thélot suite au grand débat sur l'école.

Conclusions :

1. durant sa scolarité obligatoire, s'assurer que chaque élève maîtrise le **socle commun** et trouve sa voie de réussite
2. Au lycée, pour motiver les élèves, définir des séries plus typées et mieux valoriser certaines d'entre elles
3. Aider les collégiens à construire un projet éclairé et le respecter le mieux possible
4. Favoriser la **mixité sociale**
5. Renforcer la capacité d'action et la responsabilité des établissements scolaires
6. Dans l'équipe éducative, redéfinir le métier d'enseignant
7. construire une éducation concertée avec les **parents** au service de la réussite de l'élève
8. Former avec des **partenaires** : élus, associations, entreprises, médias, services médicaux et sociaux, police et justice

La loi d'orientation 2005

Définit le socle **commun de connaissance**

On y reparle de **redoublement**, en utilisant bien ce terme là.

On y dit que :

- à la fin de n'importe quelle année on peut envisager un redoublement (et non plus seulement en fin de cycle)
- on ne peut redoubler qu'une seule fois pendant ses années de primaire (sauf accord IEN pour second redoublement)
- si on prononce un redoublement, il faut mettre en place un PPRE

La circulaire « apprendre à lire »

Parue au BO en Janvier 2006

Extraits :

« L'apprentissage de la lecture passe par le décodage et l'identification des mots conduisant à leur compréhension. **L'identification des mots n'a rien à voir avec une devinette** et son apprentissage se construit progressivement »

« **La syllabe** est un point d'appui essentiel : savoir segmenter la parole en unités, retrouver les syllabes qui constituent un énoncé sont des premiers pas vers la prise de conscience des sons élémentaires de la langue. »

« Au cours du CP, à l'oral et à l'écrit, **un entraînement systématique à la relation entre lettres et sons doit donc être assuré** afin de permettre à l'élève de déchiffrer, de relier le mot écrit à son image auditive et à sa signification. Pour cela, la **copie et la dictée de syllabes puis de mots** seront des exercices nécessaires : la conquête du code doit associer lecture et écriture. »

« Il est ensuite indispensable d'automatiser le plus vite possible l'identification des mots en amenant l'élève à mémoriser leur forme écrite et à se constituer un lexique orthographique mental »

« L'automatisation de la reconnaissance des mots nécessite des exercices systématiques de liaison entre les lettres et les sons **et ne saurait résulter d'une mise en mémoire de la photographie de la forme des mots** qui caractérise les approches globales de la lecture : **j'attends donc des maîtres qu'ils écartent résolument ces méthodes qui saturent la mémoire des élèves sans leur donner les moyens d'accéder de façon autonome à la lecture.** »

Déchiffrer les mots dans l'ordre constitue un savoir-faire indispensable, mais ne suffit pas : le but de la lecture est **d'accéder au sens** précis des mots, puis des phrases, puis des textes et non pas seulement au bruit des mots. Il est donc indispensable d'amener l'élève à maîtriser la langue de l'écrit, différente de celle qu'il entend et pratique à l'oral. Il lui faudra comprendre l'importance de l'orthographe des mots (orthographe d'usage, premiers éléments de l'orthographe grammaticale) ainsi que de l'organisation grammaticale de la phrase et des textes qui met en scène le sens.

À la fin du CP, tous les élèves doivent avoir acquis les techniques du déchiffrement et les automatismes qui permettent la lecture autonome et

le plaisir de lire. **La généralisation de l'évaluation au début du CE1, que je viens de décider** à la demande de nombreux maîtres, a pour objectif d'analyser les difficultés techniques qui persisteraient à ce niveau afin de mettre immédiatement en place des programmes personnalisés de réussite éducative : tous leurs bénéficiaires doivent être réellement lecteurs à la fin de l'année de CE1.

Le rapport Bentolila sur la Grammaire

Paru en Novembre 2006

Lecture et l'orthographe, les conjugaisons, la grammaire sont très étroitement liées.

Première recommandation : programmer des leçons spécifiques de grammaire.

L'apprentissage de la grammaire doit obligatoirement avoir trois caractéristiques.

Il doit être :

1. Spécifique : cela signifie concrètement la pratique d'exercices séparés, destinés à structurer les apprentissages.
2. Systématique : cela veut dire qu'il faut étudier les grandes lois de la grammaire.
3. Progressif : cela signifie qu'il faut partir du plus simple pour aller au plus complexe, dans un ordre logique et programmé de classe en classe sans hésiter à s'arrêter provisoirement sur des définitions approximatives

Deuxième recommandation : rendre vivant l'apprentissage des règles de grammaire.

1. A l'école maternelle : mettre en scène la grammaire avec la métaphore de l'acteur (le sujet), l'action (le verbe) et le décors (le reste). Premier contact uniquement avec l'oral.
Exemple : inverser un sujet et un complément d'objet pour faire sentir aux élèves le rôle particulier de chaque terme.
2. Au cycle 2 : premier contact privilégié avec la grammaire grâce à l'écrit. L'étiquetage des groupes fonctionnels n'est pas une priorité. On se contentera de nommer au CE1 le verbe, le groupe sujet, le groupe objet, le groupe lieu et le groupe temps. Leur reconnaissance se fera sur un critère de sens (même s'il s'agit d'une vérité provisoire) et sur des manipulations simples (commutation et permutation).
3. Au cycle 3 : Une progression devra être observée, sous peine de répéter durant les trois années les mêmes règles, en se contentant d'augmenter le nombre et la difficulté des exercices d'application.

Notions plus précises abordées :

- Classes des mots (lexicales : verbe, nom, adjectif, adverbe ; grammaticales : déterminants, pronoms, connecteurs)
- Les principales fonctions syntaxiques (sujet, compléments du verbe [essentiels], compléments de phrase [circonstanciels], compléments du nom)
- Maîtrise du type de phrase (déclarative, interrogative, injonctive [ou impérative] et exclamative) (affirmative ou négative)
- Orthographe grammaticale: éviter de présenter des ensembles d'homophones tels que « sont/son », « c'est/ces/ses » car cela introduit un doute orthographique là où la grammaire n'en laisse planer aucun.
- Manipulations, réductions, enrichissements,

Troisième recommandation : simplifier et uniformiser le vocabulaire technique employé.

Problème =

1. difficultés d'un vocabulaire grammatical trop inaccessible pour les élèves
2. lien rompu avec les parents et les grands parents qui ne reconnaissent plus la grammaire qu'ils ont apprise. La grammaire n'ayant pas changé, elle est un patrimoine et ça ne sert à rien d'inventer de nouveaux termes pour en parler.

Calendrier souhaité :

1. Dès janvier, ces orientations seront intégrées aux propositions du groupe d'experts sur la maîtrise de la langue française pour que, dès le printemps, les premiers programmes publiés en tiennent compte
2. Dès que possible, le ministre adressera des instructions sur l'enseignement de la grammaire aux équipes pédagogiques, pour préciser, par exemple, le nombre d'heures qu'il faut y consacrer.
3. La formation des maîtres dans les IUFM, en cours de rénovation, prendra en compte ces nouvelles orientations.

La circulaire de rentrée (jan 2007)

Extraits :

Préface de GdRobien

"[...] **Le socle commun de connaissances et de compétences** s'applique pleinement : les programmes d'enseignement seront adaptés pour une bonne mise en œuvre des sept compétences du socle ; l'enseignement de la lecture, de la grammaire, du calcul seront renforcés et améliorés ; des évaluations en CE1 et en CM2 aideront les maîtres à organiser le soutien des élèves en difficulté ; en juin 2008, pour la première fois, le diplôme national du brevet permettra l'évaluation de la maîtrise du socle commun ; les réseaux de l'éducation prioritaire montreront pleinement leur efficacité ; enfin, le nouveau dispositif de formation des maîtres se mettra en place, avec une préparation au métier véritablement fondée sur l'alternance [...]"

Grammaire

"La révision des programmes de maîtrise de la langue française portera aussi sur la grammaire.

Le cycle des approfondissements viendra structurer ces premières connaissances, par une pratique explicite et progressive d'une grammaire **centrée sur la phrase** [...] Afin de garantir les meilleures conditions de réussite des élèves et mieux correspondre aux exigences posées par le socle commun, les programmes en vigueur seront donc revus, pour être rendus lisibles pour tous, sur les bases suivantes :

- l'enseignement de la grammaire donnera lieu à des **leçons spécifiques, systématiques et progressives** ;
- cet enseignement rigoureux sera celui d'un savoir vivant déclinable en connaissances, capacités et attitudes et proposera donc explicitement des modalités de travail basées sur l'observation, la manipulation et la formalisation des règles ;
- l'enseignement de la grammaire sera conduit dans toutes les classes à partir d'une **terminologie uniformisée** et accessible à tous."

Maths

"un apprentissage progressif des quatre opérations doit être proposé par l'école élémentaire et la pratique du calcul mental doit être renforcée".

Évaluations nationales

« L'année scolaire 2007-2008 est aussi la première année de la mise en place complète des protocoles nationaux d'évaluation diagnostique à l'école (**CE1 et CM2**). [...] L'évaluation diagnostique en CE2, qui n'est pas un palier d'acquisition du socle commun, est supprimée. L'évaluation diagnostique en 6ème sera reconduite en 2007 pour la dernière année."

Langues étrangères

"L'apprentissage de la première langue vivante étrangère pourra commencer **progressivement en CE1** [...] Dans le premier degré, il convient de mobiliser toutes les compétences existantes en LVE chez les personnels enseignants, notamment ceux qui disposent d'une habilitation à enseigner une langue vivante étrangère. Le taux de prise en charge de l'enseignement des langues étrangères par les maîtres du premier degré devra être porté à 90 % en 2010."

Socle commun

"Des dispositions relatives à l'évaluation de la maîtrise progressive du socle pour chaque pilier tant à la fin de chaque cycle que pour chacun des trois paliers d'évaluation du socle (CE1, CM2, fin de la scolarité obligatoire) sont en cours d'élaboration"

Livret scolaire

"Les résultats positifs des évaluations seront attestés dès la prochaine rentrée dans le livret individuel de compétences. Ce livret sera un document personnel permettant aux élèves et aux parents d'être informés des composantes du socle commun et de suivre les progrès constatés dans l'acquisition progressive de leur maîtrise. Constitué dès l'école élémentaire, à la fin du premier palier du socle (classe de CE1) et transmis au collège, il suivra l'élève jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire dans les diverses voies de formation retenues.

Le livret individuel de compétences est un des éléments du **livret scolaire électronique** qui sera progressivement mis en place pour chaque élève. Outre les informations relatives aux acquisitions des compétences du socle et aux différentes attestations scolaires liées aux programmes (brevet informatique et Internet, attestation de première éducation à la route, attestation scolaire de sécurité routière, attestation de formation aux premiers secours), il recueillera les appréciations des enseignants sur la scolarité de l'élève, ainsi que les relevés de notes actuels. Ce livret scolaire sera accessible aux enseignants qui le renseigneront, aux élèves et à leurs parents qui le consulteront à partir des espaces numériques de travail (ENT), aux chefs d'établissement qui l'exploiteront. Au fur et à mesure de sa mise en œuvre, ce livret scolaire électronique se substituera aux documents papier."

Réseaux ambition réussite

"À l'école, il sera important de travailler plus particulièrement la didactique du **langage oral** à tous les niveaux et en priorité à l'école maternelle, en accordant une attention particulière aux besoins des publics pour lesquels "la langue de l'école" est éloignée de la langue habituellement pratiquée. [...] À l'école comme au collège, les **études dirigées**, qu'elles le soient par des enseignants ou par des assistants pédagogiques sont à mettre en œuvre dès le CP. La plus-value qu'elles apportent aux élèves les plus fragiles n'est plus à démontrer."

Circulaires sur le vocabulaire et le calcul

Mars 2007, suite au rapport Bentolila

Morceaux choisis :

- Dans la circulaire consacrée à l'enseignement de la grammaire, j'insistais sur la nécessité d'un apprentissage **méthodique**. Il n'est pas moins indispensable à l'enfant et à l'adolescent d'acquérir de la même façon un vocabulaire progressivement enrichi et affiné".
- Dès l'école maternelle devra être mise en place une initiation déjà méthodique au vocabulaire (...) En grande section, l'apprentissage **d'un ou deux mots nouveaux par jour** sera un objectif.

- À l'école primaire puis au collège, l'enseignement du vocabulaire sera fondé sur une **progression rigoureuse, des séquences spécifiques, des activités systématiques et régulières**. Le progrès des acquisitions sera accompagné d'une réflexion sur le sens et notamment sur le sens propre des mots, leur composition, leur origine et bien sûr leur orthographe. L'enseignement débouchera ainsi sur la constitution d'un trésor commun des mots de l'école (...) **Une leçon de mots** ne se résume ni à une rencontre occasionnelle de quelques mots recueillis dans un texte, ni à une mémorisation systématique et mécanique de listes de mots.
- Pour garder des traces du travail effectué et aussi pour permettre aux élèves de suivre leurs progrès, la constitution d'un **cahier de mots** est recommandée (...) il paraît ainsi raisonnable d'envisager chaque année l'acquisition d'**au moins 500 mots nouveaux**.
- **l'exemple du professeur** est donc essentiel : il doit être le modèle d'une langue à la fois exigeante et accessible

Rapport de l'ONL sur les méthodes de lecture

Mars 2007-05-10

Création de l'observatoire de la laïcité

Mars 2007

L'observatoire de la laïcité assiste le Gouvernement dans son action visant au respect du principe de laïcité dans les services publics.

A ce titre, il réunit les données, produit et fait produire les analyses, études et recherches permettant d'éclairer les pouvoirs publics sur la laïcité.

Il peut proposer au Premier ministre toute mesure qui lui paraît permettre une meilleure mise en oeuvre de ce principe, notamment pour assurer l'information des agents publics et des usagers des services publics.

L'observatoire remet chaque année au Premier ministre un rapport qui est rendu public.

Nouveaux programmes 2007

Publiés en Avril.

Ce qu'il faut en retenir :

Les nouveaux horaires tiennent compte de l'allongement du temps consacré à la grammaire, et du calcul mental :

Cycle II :

- l'horaire maxi de maîtrise de la langue passe de 10h à 11h (au CP seulement)
- L'horaire maxi de maths passe de 5h30 à 6h
- L'horaire de langue étrangère ne s'applique plus que pour le CE1, et, au lieu de "1h à 2h", passe à 1h30.
- Le calcul mental doit faire l'objet de 15 minutes par jour obligatoirement (donc 1h15 par semaine, sur les 5 à 6h de maths, quand même)
- la technique opératoire de la soustraction doit désormais être acquise en fin de cycle II

Cycle III :

- l'horaire de Dire-lire-écrire est réduit d'une heure : il devient "entre 3h30 et 4h30"
- on ne parle plus "d'Observation Réfléchie de la Langue Française (Grammaire, conjugaison, Vocabulaire, Orthographe)" mais d'"Etude de la langue (grammaire)"
- On consacre 1h de plus à l'Etude de la langue (soit 2h30 à 3h30 / semaine)
- la LVE passe à 1h30, contre 1 à 2h avant
- Là encore, mention de 15 minutes par jour de calcul mental

Nouveau gouvernement

Xavier Darcos remplace Gilles de Robien au poste de ministre de l'E.N.

Les grands noms

Jean-Jacques Rousseau (1712-1778)

- Essor, avec les lumières, de la réflexion sur la pédagogie
- L'homme est bon par nature
- Principe fondateur : l'enfant n'est pas un adulte en réduction mais un être manifestant des besoins et des satisfactions spécifiques

"Le petit d'homme n'est pas un petit homme"

"laissez croître"

- L'objectif fondamental de l'Éducation : éduquer l'Homme en puissance
- Inspira les projets de réforme de l'Éducation proposés pendant la révolution (par Condorcet, notamment)
- Ce respect de l'enfant, ce souci de rester proche de la nature, ce principe que l'enfant est bon, ne le conduisent cependant pas au laxisme ou au rejet de toute forme d'éducation, loin de là. Il sait que le cheminement vers le bonheur ne va pas sans contraintes.
- Plus près de nous, les idées premières de Rousseau (l'homme est bon par nature) seront reprises chez de nombreux penseurs ou innovateurs européens (dont Montessori)

Émile Durkheim (1858 - 1917)

- Sociologue français du début du XXème siècle
- Qu'est-ce que l'Éducation : "c'est l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale"

Son héritage s'articule autour de deux questions :

① le monde moderne est le monde des sciences et des techniques : que doit être l'Éducation dans ce monde là ?

② il n'y a pas d'Éducation authentique sans Éducation morale. L'Éducation morale est le défi que doit relever l'École laïque. Comment fonder un enseignement moral sur la culture scientifique (et non plus sur un fondement religieux ?) Comment construire le "vivre ensemble" ?

3 "éléments de moralité" forment la base de l'Éducation morale selon lui :

1. l'esprit de discipline
2. L'attachement au groupe
3. l'autonomie de la volonté

Maria Montessori (1870 – 1952)

Voir aussi page 21
Première femme médecin en Italie.

Selon elle, l'enfant est capable d'un développement spontané. Elle pense que le développement consiste en une croissance, une maturation nécessaire car naturelle, qui se manifeste par l'expression de besoins.

Le premier devoir de l'éducateur est donc moral : laisser l'enfant libre. Il faut réussir à laisser grandir l'enfant en prévenant du mieux possible les effets, toujours pervers, de l'intervention de l'autre qui est la plupart du temps contre nature.

"Deviens ce que tu es" (Pindare²⁷)

L'Éducation naturelle, les méthodes naturelles, se sont engagées dans cette voie, avec le souci principal de laisser l'enfant croître et se développer, en évitant de lui imposer des apprentissages qui ne viendraient pas en leur temps et de le diriger.

Critique : la "liberté" laissée aux enfants dans leurs activités est encadrée par une régulation rigoureuse de l'accès aux matériels éducatifs.

Edouard Claparède (1873-1940)

Fait partie aussi du mouvement de l'école active.
Le besoin à l'école peut être suscité par le jeu car celui-ci va fournir des mobiles d'action : le jeu est le pont reliant la vie et l'école.

Piaget (1896-1980)

(voir aussi Modèle (cognitivo-)constructiviste : Piaget, page 53)

Jean Piaget – Biologiste de formation - Énorme influence dans le domaine de la psychologie du développement, et dans le domaine de l'éducation. Sa constante préoccupation est de rechercher **comment se construit le sens**, comment se construit la connaissance.

Selon lui, l'accès à la connaissance s'inscrit dans le prolongement du développement biologique. Il identifie une succession de **stades** dans le développement cognitif et des périodes parfois brutales de transition (cf. Montessori)

La notion **d'adaptation** est essentielle : pour lui, l'intelligence, c'est l'adaptation à des situations nouvelles.

²⁷ Poète de la Grèce Antique

Dans cette notion d'adaptation, il y a toujours un jeu entre sujet et objet de savoir, grâce à deux processus complémentaires : assimilation et accommodation.

Assimiler, c'est prendre conscience qu'il y a quelque chose qu'on ne sait pas, qui va créer un déséquilibre cognitif.
En retour, la manière de penser actuelle du sujet va se modifier, s'accommoder, en fonction de ce nouvel objet de savoir.

Dans une situation d'apprentissage, l'enfant est en déséquilibre, et va tendre vers l'équilibre en s'accommodant.

C'est à partir de **l'action** (cf. encore Montessori) que se met en œuvre le processus d'acquisition de connaissances.

"c'est de l'action que procède la pensée"
"on n'apprend bien que ce qu'on construit soi-même"

Stades

0-2 ans : stade de l'intelligence sensori-motrice

2-12 ans : stade de l'intelligence opératoire concrète avec, notamment :

- apparition des jeux symboliques (→ importance des coins-jeux dans la classe)
- acquisition de la conservation (exemple des jetons que l'on dénombre et que l'on écarte ensuite : l'enfant "conservant" sait qu'il y a toujours le même nombre de jetons même si leur disposition est "plus écartée")

12 ans et + : période opératoire formelle. L'enfant devient capable de raisonner dans l'abstrait (→ algèbre)

Piaget ne connaissait pas les travaux de Vygotski (alors que Vygotski connaissait les siens)

Critiques

- Piaget aurait sous-estimé les capacités des enfants (il positionne l'acquisition de la conservation vers 7 ans, alors qu'elle est acquise bien plus tôt)
- Il n'avait pas envisagé l'impact du groupe. Par exemple, via le conflit socio cognitif, les enfants non-conservants peuvent devenir conservants (co-construction entre pairs)

→ Conclusion : Dans "La main à la pâte" ou le "plan de rénovation des sciences" on est en plein dans Piaget : c'est par la manipulation du réel qu'on va construire la connaissance.

Vygotsky (1896-1934)

Psychologue soviétique connu pour ses recherches en psychologie du développement.

Contrairement à M. Montessori ou les psychologues maturationnistes, il propose à la pédagogie une tout autre orientation : il s'agit de reconnaître que ce qui est spécifique à l'humain (pensée, langage) n'a rien de naturel et ne se développe chez l'enfant que grâce à la **présence active d'un adulte**, qui l'enseigne, c'est-à-dire l'oriente vers des problèmes, le guide, l'aide et transmet la culture. Pour Vygotski, l'autre est indispensable pour la construction de la connaissance.

L'œuvre de Vygotsky et les études menées sur les interactions sociales ont fortement contribué à l'élaboration du courant socioconstructiviste.

Vygotsky a développé le concept de **Zone Proximale de Développement** (= distance entre ce que l'enfant est capable de faire seul et ce qu'il ne peut réussir, même avec l'aide d'autrui)

Dans ce modèle, les **interactions sociales** sont primordiales et peuvent être notamment à l'origine d'une remise en question des représentations initiales : interactions de guidage (un sujet naïf est aidé par un sujet expert) ou interactions de résolution conjointe (interactions entre pairs de même statut).

Le **conflit socio-cognitif** est généré par les interactions entre-pairs, et en particulier par la confrontation de représentations sur un sujet provenant de différents individus en interaction

La ZPD permet aussi de définir les situations d'apprentissage qui impliquent une transformation du système de connaissances et de représentations du sujet : la **situation-problème** est un dispositif que l'enseignant met en place lorsque les connaissances à acquérir ne peuvent pas se situer dans le prolongement direct de ce que les élèves savent déjà faire. La situation-problème vise à créer un état de déséquilibre, un conflit cognitif, c'est-à-dire de mise en contradiction des représentations, mise en contradiction nécessaire à la motivation de l'apprentissage.

Jérôme Bruner (1915-)

C'est à lui que revient le mérite d'avoir découvert Vygotski ou au moins de l'avoir fait connaître en préfaçant la version américaine de *Pensée et langage*. En privilégiant la démarche inductive et en préconisant la pédagogie de la découverte, il s'inscrit en droite ligne des travaux de Vygotski qu'il a approfondis.

Il a écrit *Comment les enfants apprennent à parler*, livre dans lequel il met en valeur l'**importance des routines langagières dans l'acquisition du langage chez l'enfant** (jeu du coucou-caché...) → rituels en maternelle, relire plusieurs fois le même album...

(Voir aussi page 59)

Rudolph Steiner (1861-1925)

Philosophe et savant autrichien. Prend part aussi au mouvement de l'école nouvelle.

Différence avec Dewey ou Montessori : Le développement de l'enfant se conçoit comme une succession de phases évolutives et de métamorphoses par périodes de 7 années.

Tâche du pédagogue : harmonisation de la personnalité, méthodes d'apprentissage variables selon les périodes.

Écoles centrées sur l'enfant où les enfants apprennent ensemble, sans notation ni redoublement.

Ovide Decroly (1871- 1932)

Neuropsychiatre belge.

Idées dominantes :

- L'enseignement doit répondre aux centres d'intérêts de l'enfant afin d'entretenir la motivation
- Enseignement doit tenir compte de l'environnement socioculturel de l'enfant.

Moyens :

- La classe-atelier : travail libre c'est-à-dire ni suggéré ni guidé et qui permet la véritable expérimentation et le droit à l'erreur.
- L'ouverture sur la nature : enfant doit être attentif aux cycles naturels, subir leur influence.
- C'est un partisan de l'individualisation de l'enseignement, mais il prône une éducation à la vie en groupe par jeux et travail en commun. Pour lui aussi l'école est une société en miniature (cf Dewey).

Il est le précurseur de la méthode globale pour la lecture.

John Dewey (1859- 1952)

Psychologue et pédagogue américain.

- Activités axées sur travaux manuels et la vie sociale qui doivent remplacer les exercices imposés.
- Substituer à l'autorité et à la discipline la motivation et l'effort individuel. L'enseignement doit contribuer à améliorer la vie communautaire.

Il est le théoricien d'une pédagogie fondée sur les centres d'intérêt de l'enfant. Il charge le pédagogue d'amener l'enfant à suivre ses intérêts profonds, dont il n'a pas spontanément conscience, plutôt que ses désirs immédiats.

Adolphe Ferrière (1879-1960)

Il souhaite encourager l'autonomie des enfants et instaurer avec eux un rapport fondé sur la confiance.

Célestin Freinet (1896-1966)

Éducateur français. Fondateur de la Coopérative de l'enseignement laïque

- Il est convaincu que les enfants ont envie de travailler. Il cherche une méthode pour susciter la curiosité de ses élèves, pour les mobiliser, pour les motiver.
- Selon lui, si les enfants s'ennuient à l'école, c'est parce qu'on ne les fait pas assez travailler : le maître travaille pendant que les élèves écoutent. Alors, Freinet affirme qu'il faut mettre les élèves et au travail et leur donner des tâches qui ont du sens (investissement de l'élève). La classe évolue vers l'atelier, vers le laboratoire.
- Il faut donner un sens au savoir par une activité collective, mais il faut être attentif à la progression et aux apprentissages de chacun. Il est très attaché à l'individualisation des apprentissages
- L'élève est acteur de ses apprentissages. L'adulte ne jalonne pas son parcours mais évalue chaque difficulté, posant chaque obstacle dans une progression.

L'instruction est obligatoire mais l'apprentissage ne se décrète pas : **«On ne peut pas faire boire un cheval qui n'a pas soif »**. L'enseignant ne peut se contenter d'attendre mais il doit **faire naître le désir de savoir, créer des situations où les savoirs deviennent des réponses à des questions**.

« L'art de faire émerger les questions et d'accompagner les élèves dans la recherche des réponses » : voilà ce que signifie enseigner pour Freinet.

Mots clefs :

- Conseils de vie de classe
- correspondance interscolaire
- journaux scolaires, imprimerie
- brevets individuels

Jusqu'en 1991, les écoles Freinet étaient privées. A partir de cette date, elles intègrent l'Éducation Nationale. Mais le mouvement de l'« école moderne » rayonne mondialement.

Alexandra Neil (1883-1973)

Les libres enfants de Summerhill

Courant non directif en Angleterre. Les enfants décident de tout : du programme, s'ils vont ou non à l'école, du professeur qu'ils vont avoir. L'enfant revient un jour ou l'autre vers l'école et quand il le fait, il est vraiment motivé.

Définitions

Apprentissage

L'apprentissage, c'est toute modification durable du comportement d'un organisme qui ne peut être attribuée à la seule maturation biologique.

Marcher, par exemple, ne résulte pas d'un apprentissage, mais de la seule maturation.

"un apprentissage humain est celui où on apprend à apprendre et par la même à être" (Reboul, qu'est-ce qu'apprendre ?)

Les psychologues qui mettent en avant la maturation comme facteur de développement sont dit "maturationnistes" (figure typique : A. Gesell). C'est aussi le cas de Maria Montessori, par exemple.

Autonomie

C'est la capacité d'un sujet de déterminer par lui-même sur quelle loi il règle sa conduite. Dans le langage courant, ce mot désigne la capacité à faire face seul aux événements de la vie.

Dans ses usages scolaires, le terme autonomie renvoie à la capacité par l'élève d'organiser son rapport aux lieux et aux objets, aux autres et aux savoirs.

Comme ensemble de compétences, l'autonomie résulte à la fois s'un développement (affectif, moral, social, intellectuel, moteur...) et d'un apprentissage.

Selon Durkheim, la discipline est le fondement de la socialisation en même temps que de la liberté. C'est un instrument d'Éducation morale : elle prépare chez l'enfant l'autonomie de la volonté.

Piaget s'oppose à cette thèse. Pour lui, le développement de l'autonomie morale de l'enfant ne peut venir d'une contrainte extérieure (ni individu, ni groupe social). Selon Piaget, l'autonomie morale s'oppose à la soumission au maître (et donc n'est pas issue de la discipline) :

"Veut-on former des individus soumis à la contrainte de la tradition et des générations antérieures ? En ce cas suffisent l'autorité du maître, et les leçons de morale (...) Veut-on au contraire former des consciences libres et des individus respectueux des droits et des libertés d'autrui ? Il est alors évident que ni l'autorité du maître ni les meilleures leçons qu'il donnera sur le sujet ne suffiront (...) Seule une vie sociale entre élèves eux-mêmes, c'est-à-dire une self-government poussé aussi loin qu'il est possible conduira à ce double développement de personnalités maîtresses d'elles-mêmes et de leur respect mutuel" (Piaget, Où va l'Éducation ?)

Autorité

Etymologiquement, autorité vient de auctor "qui fait croître". L'intention de l'autorité est bien d'élever, de faire grandir l'élève, de construire son autonomie. Ce n'est pas un don naturel. Cela se travaille.

"L'autorité du maître ne réside pas dans une capacité à se faire craindre mais dans un attachement et une fidélité à quelques grands principes" (E. Prairat)

Citoyenneté

C'est une notion politique.

"le terme définit un ensemble de droits et de devoirs. Le citoyen est un "sujet de droit". Il dispose de droits civils et politiques (libertés individuelles, d'être traité par la justice selon une loi égale pour tous etc.). Il a, en revanche, l'obligation de respecter les lois, de participer aux dépenses collectives et de défendre la société dont il est membre. La citoyenneté définit un ensemble de droits et de devoirs réciproques. Le citoyen est aussi détenteur d'une part de souveraineté politique". (René Rémond - Abécédaire)

Civilité

Bonnes manières, "codes non écrits de respect mutuel".

"Le fruit d'une sagesse, née de l'expérience, qui se transmet surtout par l'éducation et par la langue" (René Rémond - Abécédaire du Guide Républicain, 2004)

Civisme

"Le civisme, c'est ① se savoir partie prenante d'une collectivité (...) c'est ② s'intéresser à la chose publique et c'est enfin ③ un comportement : c'est la citoyenneté vécue au quotidien. Le civisme s'exprime par des gestes élémentaires qui facilitent la vie commune. C'est se dire que rien n'est inutile et se conduire à chaque instant comme si de notre comportement personnel dépendait le cours de l'histoire et l'avenir du monde" (René Rémond - Abécédaire du Guide Républicain)

Didactique

Discipline qui a pour objet de rechercher les conditions les plus favorables à l'appropriation de savoirs déterminés. Elle est amenée à réfléchir sur les caractéristiques propres aux savoirs à enseigner et sur les processus mis en œuvre par les apprenants.

Un enseignant, dans sa réflexion, doit pratiquer deux types de questionnements. L'un d'ordre didactique, est centré sur les contenus à enseigner; et l'autre, d'ordre pédagogique, centré sur la conduite de la classe.

La différenciation pédagogique

Différencier la pédagogie veut dire ne pas apporter les mêmes réponses pédagogiques ou didactiques à tous les élèves d'un même groupe classe, confrontés aux mêmes apprentissages, ayant pourtant le même programme à s'approprier, dans le même laps de temps.

Discipline

"C'est un dispositif et règles de conduites dans la classe et au-delà" (E. Prairat)

Échec scolaire

"L'échec scolaire n'existe pas. Ce qui existe, ce sont des élèves en échec, des situations d'échec, des histoires scolaires qui tournent mal. Ce sont ces situations, ces élèves, ces histoires qu'il s'agit d'analyser, et non un objet mystérieux ou un virus résistant qui s'appellerait "échec scolaire" (Bernard Charlot)

Éducation

Éduquer vient du latin Educare qui signifie "élever, faire grandir". On parle aussi de Ex-ducere = "conduire hors de".
La finalité de l'action éducative est bien de susciter des conduites, des savoir-être.
L'éducateur cherche surtout à favoriser l'épanouissement personnel et l'intégration sociale de l'enfant.

Enrôlement

Première étape du processus d'étayage défini par Bruner. Il s'agit d'engager l'intérêt et l'adhésion du chercheur.

Enseigner

"C'est aider à apprendre" (Viviane Bouysse)

Étayage (Bruner)

C'est l'ensemble des interventions qui visent à soutenir et à guider celui qui apprend en permettant : la compréhension du but poursuivi, la simplification de la tâche, la poursuite de l'objectif et le maintien de l'attention...
Il consiste à rendre l'apprenti capable de résoudre un problème, d'atteindre un but qui aurait été, sans assistance, au-delà de ses possibilités.

Handicap socio-culturel

C'est une expression qui appartient aux enseignants et non à la recherche scientifique.

Selon les enseignants, l'élève aurait un manque, et ce manque viendrait de son origine sociale parce que cette famille aurait des manques. Cette théorie s'adosse à la théorie de la reproduction.

"Le handicap socioculturel n'est pas un fait, c'est une construction théorique, une certaine façon d'interpréter ce qui se passe dans les classes [...] "il est avéré que certains enfants de milieux populaires réussissent malgré tout à l'école. Cela devrait fragiliser la théorie du handicap et de l'origine" [...] "Il est exact que certains enfants ne parviennent pas à acquérir certains savoirs. Il est exact que souvent ils n'ont pas les bases nécessaires pour se les approprier. Il est exact qu'ils appartiennent souvent à des familles populaires. Ce ne sont pas ces faits que je remets en cause mais la façon dont ils sont théorisés en terme de manques, sans que soient posées les question du sens de l'école pour les familles populaires et leurs enfants ni celles de la pertinence des pratiques de l'institution scolaire et des enseignants eux-mêmes face à ces enfants" (B. Charlot)

Laïcité

"La grande loi républicaine du 9 décembre 1905 qui sépare les Églises et l'État est le socle du "vivre ensemble" en France. C'est par elle que la laïcité s'est enracinée dans nos institutions.

Les trois valeurs indissociables qu'elle définit en font la pierre angulaire de notre pacte républicain. ① La liberté de conscience d'abord, qui permet à chaque citoyen de choisir sa vie spirituelle ou religieuse ; ② l'égalité en droit des options spirituelles et religieuses, ensuite [...] enfin la

③ neutralité du pouvoir politique qui reconnaît ses limites en s'abstenant de toute ingérence dans le domaine spirituel ou religieux. [...]

Sous l'effet de l'immigration, La France est devenue plurielle sur le plan spirituel et religieux. Il s'agit, dans le respect de la diversité, de forger l'unité. Si, au nom du principe de la laïcité, la France doit accepter d'accueillir les nouvelles religions, celles-ci doivent aussi respecter pleinement les valeurs républicaines.

Ces valeurs qui doivent nous unir, ce sont celles que l'on apprend à l'école. Et c'est en cela que l'école est un espace spécifique qui accueille des enfants et des adolescents auxquels elle doit donner les outils intellectuels [...] pour devenir des citoyens éclairés apprenant à partager, au-delà de toutes leurs différences, les valeurs de notre République.

C'est la raison pour laquelle, si l'école ne doit pas être à l'abri du monde, les élèves doivent être protégés de la "fureur du monde". Face aux conflits qui divisent, face aux comportements et aux signes qui exaltent la différence, l'école doit apporter sa contribution à cette communauté de valeurs, de volontés et de rêves qui fondent la République"

Loi Falloux 1850

C'est la loi qui pose officiellement la liberté d'enseignement. Elle a une charge symbolique forte : elle consacre la dualité public-privé. Elle fixe aussi le programme de l'école primaire (voir page 9)

Loi Guizot 1833

En 1833, elle pose les bases de l'enseignement primaire en France, en obligeant toutes les communes à entretenir au moins une école primaire (mais l'école n'est ni obligatoire, ni forcément gratuite)

Médiation

C'est l'ensemble des aides ou des supports qu'une personne peut offrir à une autre personne en vue de lui rendre plus accessible un savoir.

Metacognition

Dans tout apprentissage il est indispensable que l'enfant prenne conscience de sa façon de procéder, de l'analyser, d'en mesurer l'efficacité : "apprendre à apprendre"

Motivation

C'est ce qui incite à choisir une activité, à s'y engager et à persévérer dans son accomplissement afin d'atteindre un but. Elle apparaît comme une des principales conditions requises pour la réussite des apprentissages

Missions de l'école

Instruire, éduquer, former

Pédagogie

C'est l'art d'enseigner, de conduire la classe. Concrètement, la pédagogie n'est pas une fin en soi, mais un moyen de faciliter les apprentissages. La pédagogie suppose un questionnement : que se passe-t-il dans ce lieu bien particulier qu'est la classe ? Comment les élèves peuvent-ils apprendre, et apprendre ensemble ? Avec quelle organisation de la classe ? Avec quelles modalités de travail ?

Un enseignant, dans sa réflexion, doit pratiquer deux types de questionnements. L'un d'ordre didactique, est centré sur les contenus à enseigner; et l'autre, d'ordre pédagogique, centré sur la conduite de la classe.

Rapport au savoir

C'est une manière dont un enfant donne du sens à un savoir. C'est un ensemble de représentations, d'attitudes et de comportements qui se construit au fil des situations et des rencontres, à l'intérieur et en dehors de l'école, et qui est susceptible d'évoluer.

Réforme Haby (1975)

Elle instaure le **collège unique**, pour tous. Elle initie déjà l'idée d'un « savoir commun variable », mais cette idée ne sera pas retenue à l'époque

Rituel

C'est un moment particulier dans la vie de classe qui, par répétition régulière, sert à structurer l'enfant en lui donnant des repères.

Socle commun

"Ce que nul n'est censé ignorer [...] sous peine de se retrouver marginalisé ou handicapé [...] il constitue l'engagement de la nation envers la jeunesse" (HCE)

Situation problème

Dispositif que l'enseignant met en place lorsque les connaissances à acquérir ne peuvent pas se situer dans le prolongement direct de ce que les élèves savent déjà faire. La situation-problème vise à créer un état de déséquilibre, un conflit cognitif, c'est-à-dire de mise en contradiction des représentations, mise en contradiction nécessaire à la motivation de l'apprentissage

Transfert

Ce n'est pas parce qu'un élève a acquis des connaissances qu'il est capable de les *transférer* dans un autre contexte que celui dans lequel ces apprentissages se sont réalisés.

Pour y arriver, l'élève doit être capable de se détacher de ses contextes d'apprentissage. Un apprentissage réussi fait donc appel à la faculté de se distancier, aussi bien par rapport à la situation à traiter que par rapport à ses propres pratiques.

Tutorat (Bruner)

La notion de tutorat repose sur l'idée qu'une personne, qui connaît la réponse, peut en aider une autre dans une situation d'apprentissage ou de résolution de problème.

Le tuteur a pour mission d'aider le "tutoré" dans sa démarche de résolution ou d'apprentissage : il le soutient dans ses recherches, suggère des actions, réduit les difficultés... il procède ainsi à un étayage. Le tutorat entre pairs est une forme particulière de tutorat.

Valeurs

Ce sont les "Principes" à partir desquels la société ou les individus procèdent à des choix. Ce sont les éléments fondateurs de l'éthique.

**Zone de
Développement
Proximal**

Distance entre ce que l'enfant est capable de faire seul et ce qu'il ne peut réussir, même avec l'aide d'autrui. Dans la zone se situe ce que l'élève est capable de réussir sous la direction de quelqu'un d'autre et avec son aide.

Table des matières

PRÉSENTATION DE L'ÉPREUVE ORALE D'ENTRETIEN	3
L'HISTOIRE DES INSTITUTIONS SCOLAIRES	7
LES COURANTS PÉDAGOGIQUES.....	19
LES FINALITÉS DE L'ÉCOLE	25
ÉDUCATION CIVIQUE ET CITOYENNETÉ.....	31
LAÏCITÉ	42
L'ENSEIGNANT : RÔLE, RESPONSABILITÉS, DEVOIRS, VALEURS, QUALITÉS...	47
FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE ET SES MÉTHODES.....	51
APPRENDRE, CONSTRUIRE LE SAVOIR	53
ÉGALITÉ DES CHANCES - RÉUSSITE ET ÉCHEC SCOLAIRE.....	63
L'ÉCOLE ET SON ENVIRONNEMENT.....	77
COMMENT FAIRE LA CLASSE ?	79
AUTORITÉ - DISCIPLINE.....	87
L'ÉVALUATION.....	97
L'ÉCOLE MATERNELLE	101
LES PARENTS ET L'ÉCOLE.....	105
L'ÉCOLE DANS QUELQUES PAYS EUROPÉENS	109
LES GRANDS NOMS	119
L'ACTUALITÉ DE L'ÉCOLE EN 2006-2007	119
DÉFINITIONS	135
TABLE DES MATIÈRES.....	143